

N° 85-002-X au catalogue
ISSN 1205-8882
ISBN 978-0-660-98717-0

Juristat

Différences entre les genres observées dans les expériences de violence et de comportements sexuels non désirés au Canada, 2025

par Adam Cotter et Marta Burczycka

Date de diffusion : le 31 mars 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Différences entre les genres observées dans les expériences de violence et de comportements sexuels non désirés au Canada, 2025 : Faits saillants

- L'examen des différences entre les genres dans les expériences de violence montre que certaines formes de violence ont une incidence disproportionnée sur les femmes et les filles. En 2025, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être victimes de violence de la part d'un partenaire intime, d'être agressées sexuellement et de subir des comportements non désirés dans un endroit public. En revanche, les hommes étaient plus susceptibles d'être agressés physiquement par une personne autre qu'un partenaire intime.
- Près de 15 millions de personnes vivant au Canada, ou 44 % de la population de 15 ans et plus, ont été agressées physiquement ou sexuellement depuis l'âge de 15 ans. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir déjà été agressées sexuellement, peu importe leur relation avec l'agresseur, et elles étaient plus susceptibles d'avoir été agressées physiquement par un partenaire intime. La prévalence au cours de la vie des agressions physiques commises par une personne autre qu'un partenaire intime était plus élevée chez les hommes que chez les femmes.
- En 2025, environ 2 millions de personnes ont été agressées physiquement ou sexuellement au cours des 12 mois précédant l'enquête, ce qui représente 5,8 % de la population. Il s'agit d'une proportion similaire à celle enregistrée en 2018 (6,2 %).
- La prévalence des agressions sexuelles, des agressions physiques et des comportements non désirés dans les lieux publics au cours des 12 mois précédant l'enquête était constamment plus élevée chez certains groupes de la population, soit les jeunes et les jeunes adultes de 15 à 24 ans, les Autochtones, les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles ou d'une autre orientation sexuelle que l'hétérosexualité, les personnes de diverses identités de genre et les personnes ayant une incapacité.
- Parmi les femmes qui ont été agressées physiquement ou sexuellement et les hommes qui ont été agressés sexuellement, l'agresseur était généralement une personne connue de la victime. En revanche, environ la moitié (52 %) des hommes qui ont été agressés physiquement ont dit que l'agresseur était un étranger ou une étrangère, et les étrangers étaient le plus souvent responsables de comportements non désirés dans les lieux publics, quel que soit leur genre.
- Les agressions sexuelles continuent d'être sous-signalées à la police, par rapport aux autres types de crimes. En effet, 8,6 % des victimes d'agression sexuelle ont déclaré que l'incident le plus grave qu'elles avaient vécu avait été signalé à la police, comparativement à 28 % des victimes d'agression physique. Malgré le faible taux de signalement des agressions sexuelles à la police, il s'agit d'une augmentation par rapport à 2018.
- En 2025, des proportions semblables de femmes (8,7 %) et d'hommes (8,4 %) qui ont été agressés sexuellement ont signalé l'incident le plus grave à la police. Comparativement à 2018, la proportion de femmes et d'hommes qui n'ont pas signalé leur agression sexuelle a diminué.
- Parmi les personnes qui ont signalé à la police l'agression sexuelle dont elles ont été victimes, environ 7 personnes sur 10 estimaient qu'elles ont été informées des services et des ressources disponibles, qu'elles ont été traitées avec respect et qu'on les a crues. Cependant, environ la moitié estimaient également que le fait de parler à la police ne valait pas le temps et l'effort nécessaires, comparativement à 35 % des personnes qui ont signalé une agression physique à la police et qui se sentaient ainsi.
- Dans l'ensemble, 3 femmes sur 10 qui ont été agressées physiquement (32 %) ou sexuellement (29 %) ont déclaré des symptômes correspondant à un trouble de stress post-traumatique, comparativement à 16 % des hommes qui ont été agressés physiquement et à 24 % de ceux qui ont été agressés sexuellement.
- Les expériences d'agression physique, d'agression sexuelle et de comportements non désirés dans les lieux publics étaient associées à une moins bonne santé mentale auto-évaluée, à des niveaux inférieurs de satisfaction à l'égard de la vie et à une prévalence plus élevée de problèmes cognitifs et de santé mentale.

Différences entre les genres observées dans les expériences de violence et de comportements sexuels non désirés au Canada, 2025

par Adam Cotter et Marta Burczykca

La violence fondée sur le genre comprend un large éventail de comportements, allant des actes non criminels, comme les commentaires ou les gestes importuns aux comportements criminels, comme l'agression sexuelle ou l'homicide. Bien que toutes les formes de violence fondée sur le genre n'atteignent pas le seuil du comportement criminel, elles renvoient généralement à des actes commis contre une personne en fonction de son genre réel ou perçu, de son identité de genre ou de son expression de genre (Femmes et Égalité des genres Canada, 2025). Quelle que soit la forme de violence, ces comportements peuvent avoir un large éventail d'effets négatifs sur les personnes qui en sont victimes.

La mesure de la violence fondée sur le genre est complexe, car les victimes et les agresseurs d'actes criminels peuvent ne pas percevoir ou reconnaître les facteurs sociaux ou systémiques liés au genre et à l'inégalité qui, en général, contribuent à la violence fondée sur le genre. En d'autres termes, le fait de demander directement à une personne si elle a été victime de violence fondée sur le genre peut ne pas donner des résultats exacts. Le fait de se concentrer plutôt sur des comportements et des actes de violence précis et détaillés, puis d'en examiner les contextes généraux entourant ces expériences, peut révéler des différences dans la façon dont les femmes et les hommes vivent la violence, tant sur le plan du contexte que du type et des conséquences. De plus, il existe des différences entre les femmes et les hommes en fonction de l'intersection d'autres caractéristiques démographiques et socioéconomiques.

De nombreuses formes de violence fondée sur le genre touchent les femmes et les filles de façon disproportionnée. Dans de nombreux cas, d'autres caractéristiques, comme l'identité autochtone, une incapacité ou l'orientation sexuelle, se recoupent avec le genre pour avoir une incidence non seulement sur la probabilité d'être victime de violence, mais aussi sur d'autres facteurs, tels que les taux de signalement à la police ou la disponibilité des services de soutien appropriés. Ces expériences peuvent avoir des conséquences importantes à court, à moyen et à long terme sur la santé physique et mentale et le bien-être des victimes¹.

La violence fondée sur le genre a de profondes répercussions sur la société, allant même au-delà des répercussions immédiates et potentiellement traumatisantes pour les personnes qui en sont directement victimes. Cette forme de violence a été associée à de nombreuses conséquences négatives sur le plan sociétal, notamment l'impact générationnel que l'exposition à la violence et aux traumatismes peut avoir sur la victimisation et la perpétration futures de violence, une demande accrue pour les services sociaux, les systèmes de santé et de justice, et les répercussions économiques de la perte de productivité (p. ex. Hoddenbagh et autres, 2014; Lachapelle et Savard, 2025; Nations Unies, 2020; Femmes et Égalité des genres Canada, 2025; Zhang et autres, 2012).

En 2025², l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) a été menée pour la deuxième fois, après le cycle initial mené en 2018. L'ESEPP permet de mesurer un large éventail de comportements criminels et non criminels dans les lieux publics, en ligne, au travail, à l'école et dans les relations entre partenaires intimes. Elle donne donc un aperçu général des types de violence fondée sur le genre dont sont victimes les personnes vivant au Canada.

La présente analyse porte sur les tendances générales de la violence au cours des 12 mois précédant la tenue de l'ESEPP de 2025, en portant une attention particulière à la relation entre le genre³ et le type, la nature, la gravité et la prévalence de la violence⁴. Les résultats sont fondés sur les réponses reçues de plus de 48 500 personnes âgées de 15 ans et plus vivant au Canada, pondérées de façon à être représentatives de la population totale. L'information peut être utilisée pour mieux comprendre les différences entre les genres et concentrer les ressources sur la lutte contre des formes particulières de violence, sur des populations particulièrement à risque de violence ou sur des préoccupations ou des besoins particuliers qui peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les femmes ou les hommes victimes de violence.

Cette analyse donne un aperçu général des expériences de violence physique et sexuelle et des comportements non désirés au Canada, en présentant les principales constatations et en soulignant les changements survenus depuis 2018. À l'avenir, ces données pourront être utilisées plus avant, soit seules ou en combinaison avec des sources complémentaires, telles que les données déclarées par la police, afin d'examiner de manière plus approfondie et détaillée des populations plus précises, certaines formes de violence ou des questions de recherche.

Cet article de *Juristat* ainsi que l'élaboration et la collecte des données de l'ESEPP ont été produits avec le soutien financier de Femmes et Égalité des genres Canada, dans le cadre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre (Femmes et Égalité des genres Canada, 2022).

Encadré 1

Mesure de la victimisation avec violence dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés

La présente analyse porte principalement sur deux types d'infractions qui présentent des tendances relatives aux genres particulièrement distinctes, à savoir l'agression sexuelle et l'agression physique. Dans l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), les questions portant sur ces deux types d'agression sont posées séparément et ont des définitions quelque peu différentes lorsqu'elles font référence à la violence de la part d'un partenaire intime par rapport à la violence perpétrée par une personne autre qu'un partenaire intime. Aux fins du présent rapport, la violence de la part d'un partenaire intime et celle perpétrée par une personne autre qu'un partenaire intime sont incluses et sont parfois combinées pour examiner les niveaux globaux d'agression physique et sexuelle. Cependant, la violence aux mains d'un partenaire intime et celle perpétrée par une personne autre qu'un partenaire intime diffèrent de plusieurs façons importantes (voir l'encadré 2).

Cette analyse porte en grande partie sur la mesure des expériences de violence au moyen de la prévalence, c'est-à-dire la proportion de personnes victimes d'une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête et depuis l'âge de 15 ans. La prévalence est une mesure importante qui fournit des renseignements sur l'ensemble de la population touchée par la violence, mais elle ne tient pas compte d'autres facteurs, comme la fréquence ou la gravité.

Dans l'ESEPP, l'agression physique comprend les comportements suivants :

- Le fait, pour une personne, d'être bousculée, poussée, empoignée, projetée au sol, frappée, mordue, frappée avec le pied, giflée, battue ou étranglée, d'être menacée de blessures ou de mort, de faire l'objet de l'utilisation ou de la menace d'utilisation d'une arme, ou de se faire lancer un objet par un partenaire intime (un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux actuel ou ancien, ou tout autre type de partenaire intime).
- Le fait, pour une personne, d'être menacée, frappée, giflée, poussée, empoignée, blessée par une arme, battue ou d'être menacée d'une attaque ou au moyen d'une arme par toute personne autre qu'un partenaire intime (p. ex. un membre de la famille, une connaissance, un étranger ou une étrangère).

L'agression sexuelle s'entend des comportements suivants :

- Le fait, pour une personne, d'être forcée (ou de faire l'objet d'une tentative d'être forcée) à avoir des relations sexuelles ou à se livrer à des actes sexuels par un partenaire intime (un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux actuel ou ancien, ou tout autre type de partenaire intime).
- Le fait, pour une personne, d'être touchée, empoignée, embrassée ou caressée contre son gré, ou d'être forcée (ou de faire l'objet d'une tentative d'être forcée) à se livrer à une activité sexuelle par des menaces ou à toute autre activité sexuelle à laquelle la victime ne pouvait pas consentir, car elle était sous l'effet d'une drogue, de l'alcool ou qu'elle a été manipulée ou forcée d'une autre façon que physiquement par toute personne autre qu'un partenaire intime (p. ex. un membre de la famille, une connaissance, un étranger ou une étrangère).

Les questions et les définitions utilisées dans le cadre de l'ESEPP correspondent en grande partie aux définitions d'agression physique et sexuelle du *Code criminel* et à celles utilisées dans d'autres enquêtes sur la victimisation au Canada.

La violence de la part d'un partenaire intime, et plus généralement la violence fondée sur le genre, va au-delà des agressions physiques et sexuelles, et certaines de ces autres formes de violence sont également mesurées au moyen de l'ESEPP. Par exemple, la violence aux mains d'un partenaire intime peut aussi comprendre des formes de violence qui sont de nature psychologique, émotionnelle ou économique et qui peuvent ou non atteindre le seuil du comportement criminel actuel⁵. Ces formes de violence seront examinées plus en détail dans de futurs articles de *Juristat* (pour obtenir un aperçu, voir l'encadré 2).

Comme dans le cas de la violence de la part d'un partenaire intime, la violence fondée sur le genre est un continuum de comportements, allant de comportements non désirés qui ne sont peut-être pas de nature criminelle à des formes de violence criminelle, telles que l'agression sexuelle et l'homicide. L'ESEPP permet de saisir des renseignements sur certaines formes de violence non criminelle fondée sur le genre (voir la section « Expériences de comportements non désirés dans les lieux publics »).

La prévalence globale des agressions physiques et sexuelles est semblable à celle enregistrée en 2018

En 2025, environ 2 millions de personnes vivant au Canada, ou 5,8 % de la population de 15 ans et plus, ont été victimes d'agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 1)⁶. Il s'agit d'une proportion similaire à celle enregistrée en 2018, alors que 6,2 % de la population a indiqué avoir été agressée physiquement ou sexuellement au cours des 12 mois précédents⁷.

Dans l'ensemble, la prévalence des agressions sexuelles a diminué (de 2,5 % à 2,2 %), tandis qu'il n'y avait aucune différence significative en ce qui a trait aux agressions physiques (4,6 % en 2018 et 4,5 % en 2025).

Les agressions sexuelles sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes, tandis que les agressions physiques sont plus courantes chez les hommes que chez les femmes

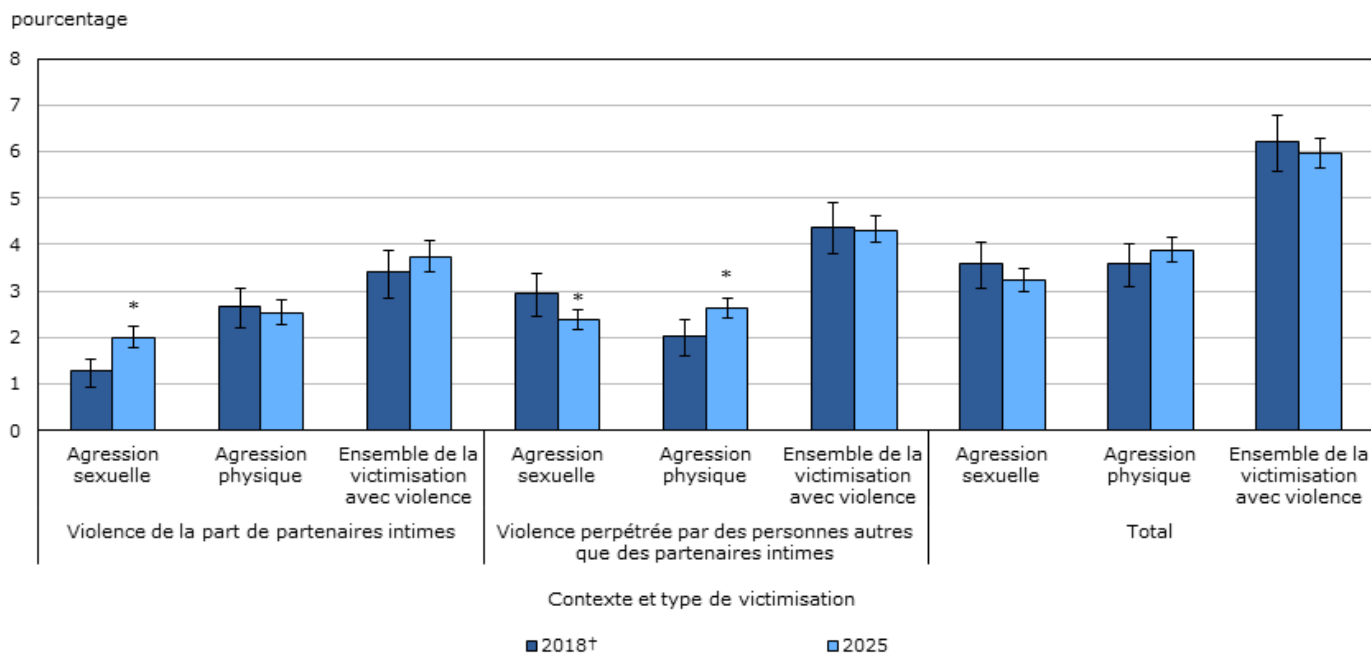
Il existe d'importantes différences entre les genres en ce qui a trait aux types et aux contextes de violence. Reflétant la tendance générale observée en 2018 (Cotter et Savage, 2019), ainsi que dans de nombreuses autres études fondées sur les données autodéclarées (Conroy et Cotter, 2017; Cotter, 2021a) et les données déclarées par la police (Cotter, 2024), les femmes (3,2 %) étaient plus susceptibles que les hommes (1,1 %) d'être victimes d'agression sexuelle. En revanche, les agressions physiques étaient plus fréquentes chez les hommes (5,1 %) que chez les femmes (3,9 %) (tableau 1).

Plus précisément, les agressions physiques étaient plus fréquentes chez les hommes lorsqu'elles se produisaient en dehors des relations entre partenaires intimes (3,7 % par rapport à 2,6 % chez les femmes), ce qui comprend les menaces et les attaques physiques. Cependant, la prévalence des agressions physiques de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête était semblable chez les hommes (2,5 %) et les femmes (2,5 %). Plus précisément, les hommes étaient plus susceptibles d'être giflés (1,4 %) ou frappés, frappés avec le pied, empoignés ou mordus (1,3 %) par un partenaire intime que les femmes (0,6 % dans chaque cas). En revanche, une proportion plus élevée de femmes ont été bousculées, poussées, empoignées ou projetées au sol (1,3 % par rapport à 1,0 % des hommes), menacées avec une arme (0,5 % par rapport à 0,3 % des hommes) ou étranglées par un partenaire intime (0,6 % par rapport à 0,2 % des hommes)⁸.

Chez les femmes, on observe une hausse des agressions sexuelles commises par un partenaire intime et une baisse des agressions sexuelles perpétrées par une personne autre qu'un partenaire intime

La prévalence globale des agressions sexuelles chez les femmes est demeurée inchangée de 2018 à 2025 (3,6 % à 3,2 %, une différence qui n'a pas été jugée statistiquement significative). Cependant, au cours de cette période, les agressions sexuelles commises par un partenaire intime et les agressions sexuelles perpétrées par une personne autre qu'un partenaire intime ont affiché des tendances opposées (graphique 1). En 2025, 2,0 % des femmes ont indiqué avoir été agressées sexuellement par un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête, en hausse par rapport à la proportion de 1,3 % enregistrée en 2018. Parallèlement, la proportion de femmes agressées sexuellement par une personne autre qu'un partenaire intime a diminué pour passer de 2,9 % en 2018 à 2,4 % en 2025.

Graphique 1
Expériences des femmes victimes d'agression physique et sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le contexte de victimisation, 2018 et 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

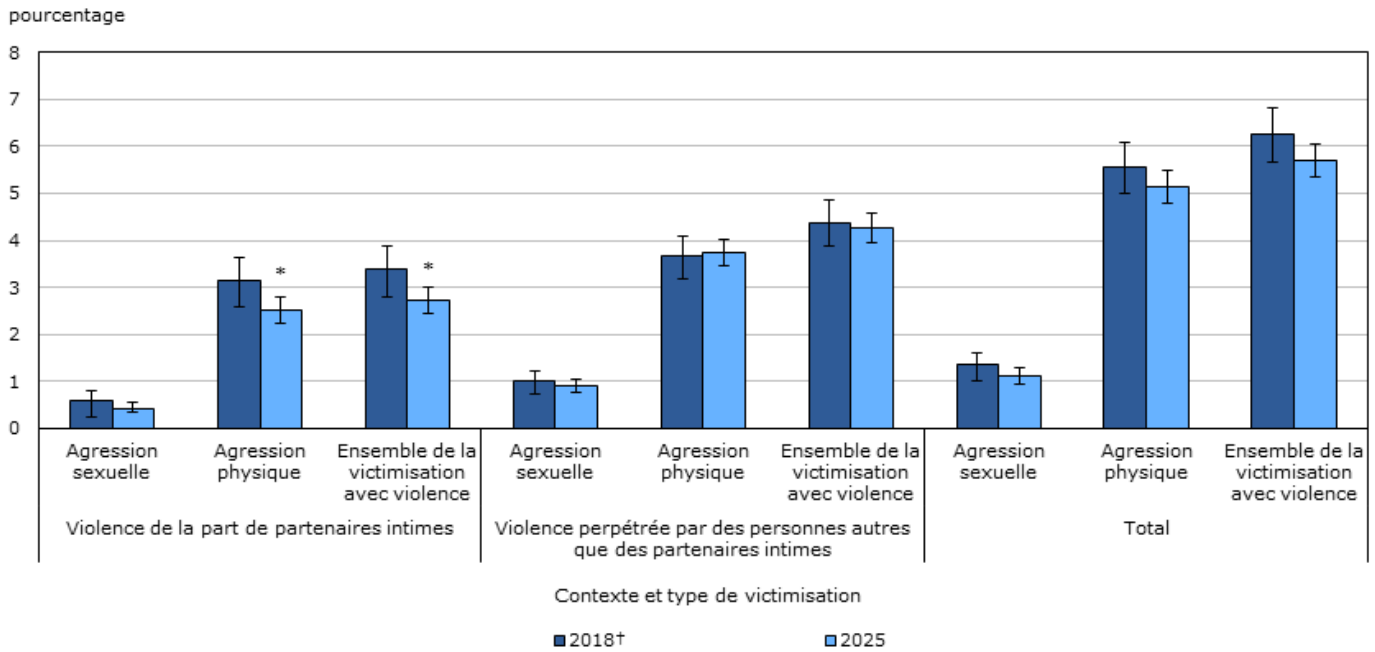
Note : Comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Le calcul des pourcentages de la violence de la part de partenaires intimes exclut les répondants qui n'ont jamais été dans une relation avec un partenaire intime, et ceux qui n'ont eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

En ce qui concerne les agressions physiques, la proportion de femmes agressées physiquement par une personne autre qu'un partenaire intime a augmenté de 2,0 % à 2,6 % par rapport à 2018.

Chez les hommes, de façon similaire, la prévalence globale des agressions physiques et sexuelles n'était pas statistiquement différente en 2025 comparativement à 2018. Cependant, la proportion d'hommes agressés physiquement par un partenaire intime a diminué pour passer de 3,1 % en 2018 à 2,5 % en 2025 (graphique 2).

Graphique 2
Expériences des hommes victimes d'agression physique et sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le contexte de victimisation, 2018 et 2025



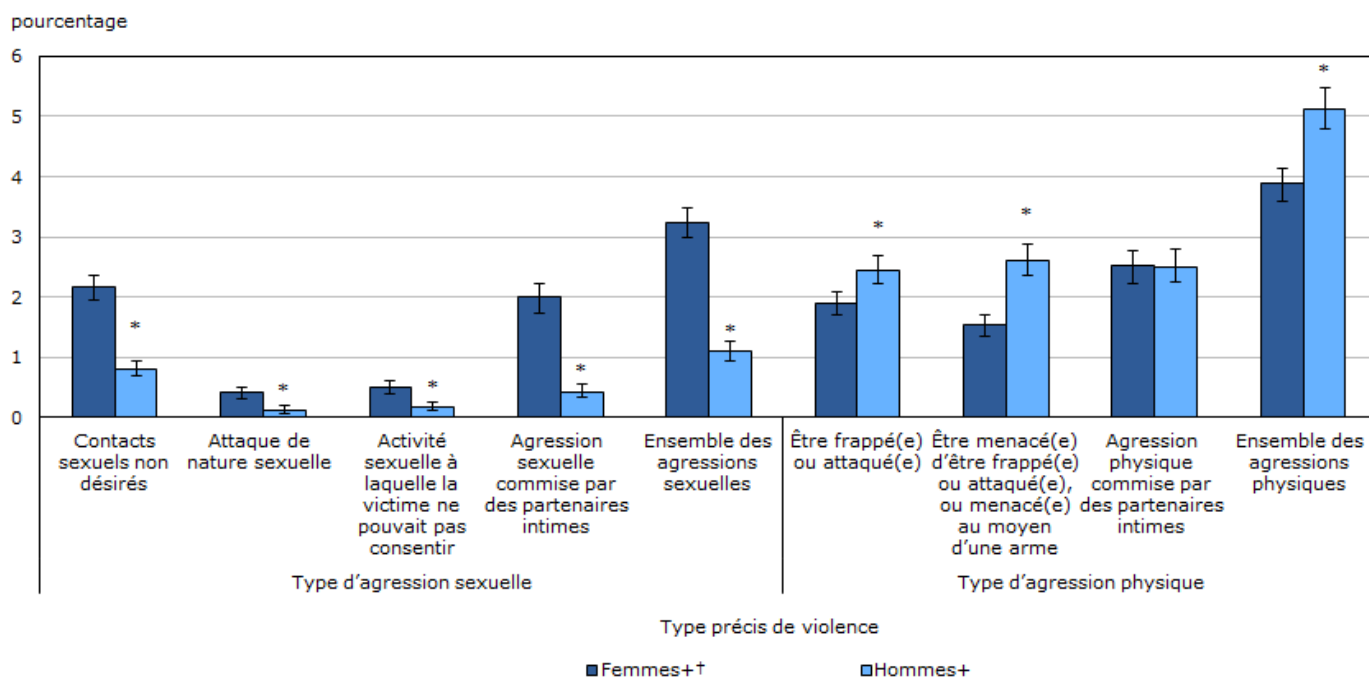
* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)
 † catégorie de référence

Note : Comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Le calcul des pourcentages de la violence de la part de partenaires intimes exclut les répondants qui n'ont jamais été dans une relation avec un partenaire intime, et ceux qui n'ont eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Dans l'ensemble, en 2025, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être victimes d'agression sexuelle, tant dans le contexte de la violence de la part d'un partenaire intime (2,0 % par rapport à 0,4 %) que lorsque l'agression n'avait pas été commise par un partenaire intime (2,4 % par rapport à 0,9 %) (tableau 1). L'écart entre les genres a été observé pour l'ensemble des agressions sexuelles et pour chaque type précis d'agression sexuelle mesuré par l'enquête (graphique 3).

Graphique 3
Agressions physiques et sexuelles vécues au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et le type précis de victimisation, 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

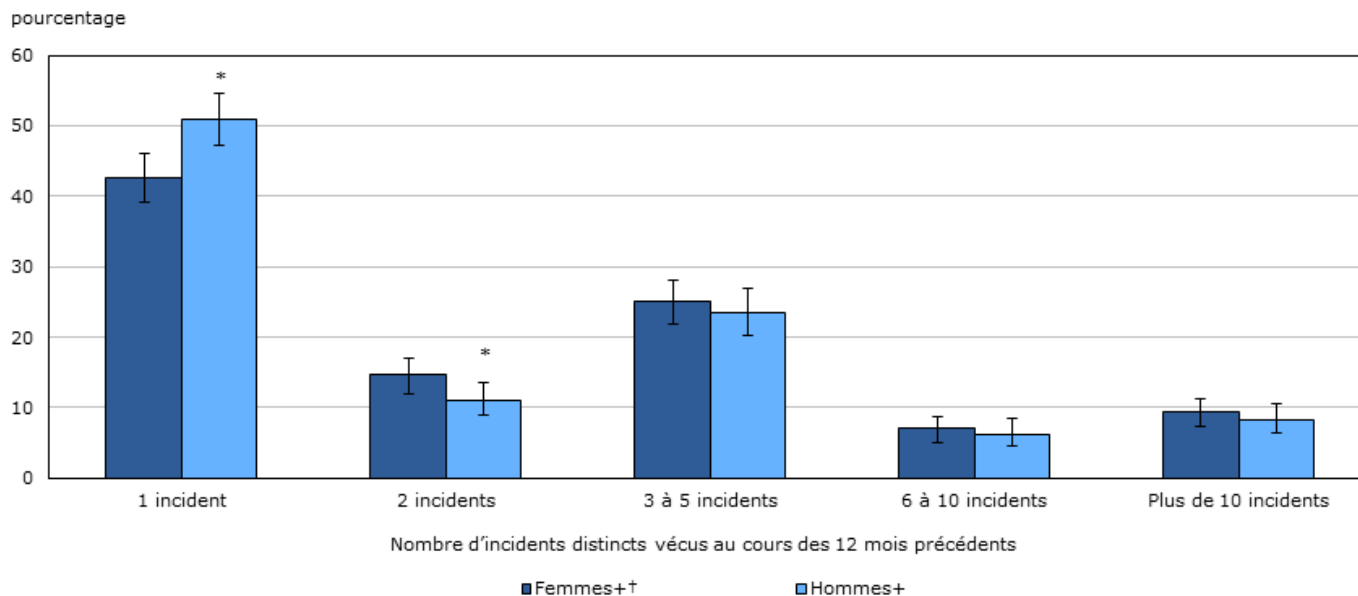
† catégorie de référence

Note : Voir l'encadré 1 pour obtenir une description plus détaillée de chaque catégorie de violence. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Le calcul des pourcentages de la violence de la part de partenaires intimes exclut les répondants qui n'ont jamais été dans une relation avec un partenaire intime, et ceux qui n'ont eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

Près de 1 victime d'agression physique ou sexuelle sur 10 a vécu au moins 10 incidents distincts

Comme il a été mentionné précédemment, la prévalence ne tient pas compte d'autres facteurs importants, comme la fréquence ou la gravité⁹. De nombreuses victimes de violence subissent des actes de violence répétés ou multiples, ce qui peut exacerber les répercussions et les conséquences de la victimisation. En 2025, environ 6 femmes sur 10 (56 %) qui ont été agressées physiquement ou sexuellement par une personne autre qu'un partenaire intime¹⁰ ont déclaré que cela s'était produit à plus d'une occasion au cours des 12 mois précédents, comparativement à un peu moins de la moitié (49 %) des hommes (graphique 4).

Graphique 4 Nombre d'incidents d'agression physique ou sexuelle vécus au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime, 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Comprend tous les répondants qui ont été victimes d'agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête. Exclut les données sur la violence de la part de partenaires intimes, qui ont été recueillies au moyen d'une mesure différente de la fréquence. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Une différence entre les genres a été observée en ce qui concerne la proportion de victimes qui ont vécu un ou deux incidents, car il n'y avait pas de différence significative dans la proportion des victimes ayant subi trois incidents distincts ou plus au cours des 12 mois précédant l'enquête. Dans l'ensemble, 8,9 % des personnes qui ont été victimes d'agression physique ou sexuelle en 2025 ont déclaré avoir subi cette violence à plus de 10 reprises.

Il convient de souligner que, bien que la prévalence globale de la victimisation avec violence était similaire, la proportion de victimes qui ont déclaré avoir vécu plus de 10 incidents distincts était plus élevée en 2025 (8,9 %) qu'en 2018 (5,7 %).

Encadré 2

Violence de la part de partenaires intimes

Une des formes de violence fondée sur le genre est la violence de la part de partenaires intimes, soit la violence ou les mauvais traitements commis par les conjoints et conjointes mariés, les conjoints et conjointes de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes, actuels et anciens. Dans l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), cette forme de violence est mesurée au moyen d'une série de 27 questions portant sur un large éventail de comportements violents ou abusifs¹¹.

En 2025, 3,2 % des personnes de 15 ans et plus ont déclaré avoir été victimes d'une agression physique ou sexuelle aux mains d'un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédant l'enquête, une proportion inchangée par rapport à 2018 (3,1 %). Les femmes (3,7 %) étaient plus susceptibles que les hommes (2,7 %) d'avoir été victimes de ce type de violence (tableau 1). La différence observée entre les genres s'explique par une prévalence plus élevée des agressions sexuelles perpétrées par un partenaire intime chez les femmes (2,0 %) que chez les hommes (0,4 %), les proportions de personnes ayant subi de la violence physique étant similaires (2,5 % des femmes et 2,5 % des hommes).

Les agressions physiques et sexuelles ne couvrent toutefois pas l'ensemble des formes de violence de la part d'un partenaire intime. L'ESEPP permet également de mesurer un large éventail d'autres comportements considérés comme de la violence aux mains d'un partenaire intime, sans qu'il y ait nécessairement agression physique ou sexuelle. Ces comportements comprennent notamment la jalousie, les insultes et autres dénigrements, les comportements coercitifs ou contrôlants, le harcèlement ou les comportements harcelants, la manipulation, la séquestration ou les dommages matériels.

En 2025, 13 % des femmes ont déclaré avoir subi une forme de violence émotionnelle, psychologique ou économique en au moins une occasion au cours de l'année précédente, une proportion légèrement supérieure à celle observée chez les hommes (12 %) (tableau 2). Les formes de violence émotionnelle, psychologique ou économique étaient plus fréquentes que la violence physique ou sexuelle.

À l'instar de la violence en général, les taux de violence de la part d'un partenaire intime varient selon les populations. Outre les différences selon le genre, la proportion de personnes victimes d'une forme quelconque de violence de la part d'un partenaire intime était plus élevée chez les personnes plus jeunes. Plus du tiers des femmes (37 %) et des hommes (34 %) de 15 à 24 ans ont déclaré avoir vécu une situation de violence aux mains d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête. Conformément aux constats établis pour la victimisation de façon plus globale, des proportions plus élevées d'Autochtones (20 % des femmes et 17 % des hommes¹²), de personnes s'étant identifiées comme ayant une incapacité (20 % des femmes et 16 % des hommes) et de personnes LGBTQ+ (26 % des femmes et 22 % des hommes)¹³ ont déclaré avoir subi de la violence aux mains d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête, tandis que les proportions étaient plus faibles chez les femmes racisées (10 %)¹⁴ et les personnes nées à l'extérieur du Canada (9,5 % des femmes et 10 % des hommes)¹⁵.

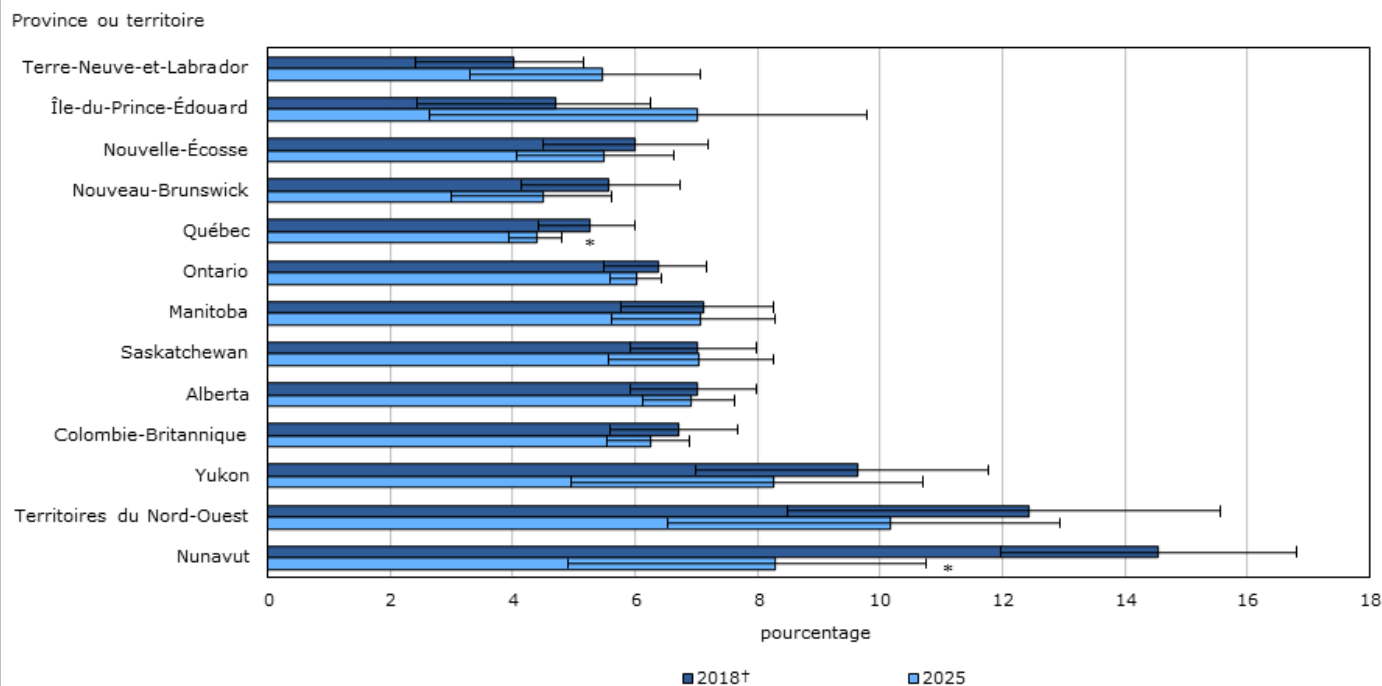
Dans l'ensemble, lorsque l'on tient compte de toutes les formes de violence de la part d'un partenaire intime — violence émotionnelle, économique, physique et sexuelle —, 4 personnes sur 10 (40 %) au Canada ont déclaré avoir vécu au moins un comportement violent ou abusif de la part d'un partenaire intime depuis l'âge de 15 ans (tableau 2). Les femmes (45 %) étaient plus susceptibles que les hommes (35 %) d'en être victimes.

Des analyses plus approfondies sur la violence aux mains d'un partenaire intime feront l'objet de futurs articles de *Juristat* consacrés à ce thème.

La prévalence des agressions physiques et sexuelles est semblable à celle de 2018 dans la plupart des provinces

Conformément à la stabilité générale observée dans la prévalence de la victimisation avec violence de 2018 à 2025, peu de changements statistiquement significatifs ont été observés parmi les provinces et les territoires au cours de cette période (graphique 5). Parmi les provinces, seul le Québec a affiché un changement notable, la prévalence étant passée de 5,3 % en 2018 à 4,4 % en 2025.

Graphique 5
Agressions physiques et sexuelles vécues au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon la province ou le territoire, 2018 et 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Comprend la violence de la part de partenaires intimes et la violence perpétrée par des personnes autres que des partenaires intimes. Les différences entre les provinces et les territoires peuvent ne pas être statistiquement significatives. Voir le tableau 3 pour obtenir plus de renseignements.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Parmi les territoires, la prévalence des agressions physiques et sexuelles a diminué au Nunavut pour passer de 15 % en 2018 à 8,2 % en 2025. Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, aucun changement statistiquement significatif n'a été observé.

En 2025, la prévalence globale des agressions physiques et sexuelles était plus élevée que dans le reste du pays dans les Territoires du Nord-Ouest (10 %) et en Alberta (6,9 %) (tableau 3). Le Québec (4,4 %) et le Nouveau-Brunswick (4,5 %) étaient, en revanche, les seules provinces où la prévalence de la victimisation était inférieure à la moyenne nationale. La prévalence plus élevée observée en Alberta s'expliquait principalement par des niveaux plus élevés de victimisation chez les hommes, en particulier en ce qui concerne les agressions physiques. Dans les Territoires du Nord-Ouest, des différences significatives par rapport au reste du pays ont été observées dans la prévalence de la victimisation chez les femmes, particulièrement en ce qui concerne les agressions physiques. Au Québec, une prévalence plus faible a été observée tant chez les femmes que chez les hommes, et ce, tant pour les agressions physiques que pour les agressions sexuelles. Au Nouveau-Brunswick, ce résultat était attribuable à une plus faible prévalence des agressions sexuelles.

Des différences ont également été observées selon la région de résidence, soit urbaine ou rurale¹⁶. En 2025, les personnes résidant en région urbaine (2,2 %) dans les provinces ont plus souvent déclaré avoir été victimes d'agression sexuelle que celles vivant en région rurale (1,8 %)¹⁷. En revanche, aucune différence significative n'a été observée dans la prévalence globale des agressions physiques entre les personnes vivant en région urbaine (4,5 %) et celles vivant en région rurale

(4,2 %)¹⁸. Toutefois, les agressions physiques commises par une personne autre qu'un partenaire intime étaient plus fréquentes chez les personnes vivant en région urbaine (3,2 %) que chez celles vivant en région rurale (2,8 %), tandis qu'aucune différence significative n'a été observée pour les agressions physiques commises par un partenaire intime (2,5 % des personnes vivant en région urbaine et 2,5 % de celles vivant en région rurale).

Au-delà de la prévalence, la victimisation en région urbaine et en région rurale peut différer de manière importante. Par exemple, les répercussions de la victimisation peuvent être plus marquées chez les personnes vivant en région rurale, qui peuvent rencontrer des difficultés supplémentaires, telles que l'éloignement ou la disponibilité limitée des services dans les régions plus éloignées ou moins peuplées (Hale et Harkness, 2023; Letourneau et autres, 2023).

On observe une prévalence plus élevée des agressions sexuelles chez les jeunes et les jeunes adultes, en particulier chez les femmes et les filles

La prévalence des agressions physiques et sexuelles varie également de façon marquée chez les femmes et les hommes selon d'autres caractéristiques démographiques et socioéconomiques. Par exemple, des décennies de données et de recherches menées au Canada indiquent que l'âge constitue l'un des facteurs les plus déterminants associés à la victimisation; les jeunes et les jeunes adultes sont plus susceptibles d'être victimes de crimes violents que les personnes appartenant à des groupes plus âgés (Cotter, 2021a; Cotter et Savage, 2019; Perreault, 2015). Les résultats de l'ESEPP de 2025 révèlent que cette tendance s'est maintenue. Parmi les quelque 745 000 victimes d'agression sexuelle âgées de 15 ans et plus en 2025, plus de 4 sur 10 (43 %) avaient entre 15 et 24 ans.

Cette tendance s'observait particulièrement chez les femmes et les filles. En effet, 1 fille sur 10 (10 %) âgée de 15 à 24 ans a déclaré avoir été victime d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, une proportion qui est plus du double de celle enregistrée chez les femmes de 25 à 34 ans (4,6 %) et au moins quatre fois plus élevée que dans tout autre groupe d'âge chez les femmes ou les hommes (tableau 4). Ces résultats concordent avec ceux de l'ESEPP de 2018, selon lesquels la prévalence des agressions sexuelles était également la plus élevée chez les femmes et les filles âgées de 15 à 24 ans (13 %)¹⁹. Par ailleurs, l'âge demeurait associé de façon significative à la probabilité d'être victime d'une agression sexuelle, même lorsque les autres facteurs étaient maintenus constants (modèle 1).

Chez les hommes, le groupe d'âge le plus jeune, soit ceux de 15 à 24 ans, affichait également une prévalence plus élevée d'agressions sexuelles (2,9 %) au cours des 12 mois précédant l'enquête que tout autre groupe d'âge. Contrairement à la situation observée chez les femmes, le groupe d'âge ne demeurait pas un facteur significatif chez les hommes lorsque les autres caractéristiques étaient prises en compte; une diminution n'était observée qu'à partir de 45 ans et plus (modèle 1).²⁰

La prévalence des agressions sexuelles est plus élevée chez les femmes et les hommes autochtones

Les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit — les femmes en particulier — sont exposés à des niveaux plus élevés de plusieurs formes de violence que les personnes non autochtones (Burczycka et Cotter, 2023; Heidinger, 2022; Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019; Perreault, 2022; Sutton, 2023). De nombreuses enquêtes, études et commissions menées au Canada ont établi que les processus historiques et actuels de colonisation, ainsi que les politiques connexes, comme la *Loi sur les Indiens*, la rafle des années soixante et les pensionnats, constituent la cause profonde des nombreuses inégalités sociales auxquelles sont confrontés les Autochtones, notamment la victimisation et la violence fondée sur le genre (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019; Commission de vérité et réconciliation, 2015).

Cet écart demeure observable en matière d'agression sexuelle, tant chez les femmes que chez les hommes. En 2025, 5,7 % des femmes autochtones ont déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit une proportion presque deux fois plus élevée que celle observée chez les femmes non autochtones (3,1 %) (tableau 4). De manière similaire, 2,7 % des hommes autochtones ont déclaré avoir subi une agression sexuelle, une proportion trois fois plus élevée que celle enregistrée chez les hommes non autochtones (1,0 %).

Plus précisément, en 2025, 6,9 % des femmes des Premières Nations ont déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle, une proportion plus de deux fois supérieure à celles des femmes non autochtones (3,1 %) et des hommes des Premières Nations (3,2 %). Chez les femmes métisses (4,7 %) et les femmes inuites (5,9 %), la prévalence observée n'était pas statistiquement différente de celle des femmes non autochtones.

Aucune différence significative de la prévalence des agressions sexuelles n'est observée selon les groupes de population racisés

La prévalence des agressions sexuelles au cours des 12 mois précédant l'enquête était similaire chez les femmes racisées (2,7 %) et les femmes non racisées et non autochtones (3,2 %) (tableau 4)²¹. De manière semblable, chez les hommes, aucune différence n'a été observée entre les populations racisées (1,0 %) et non racisées.

Plus précisément, la proportion de femmes sud-asiatiques (2,8 %), chinoises (2,2 %), noires (3,1 %) et philippines (2,5 %) ayant déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle n'était pas statistiquement différente de celle observée chez les femmes non racisées et non autochtones²².

Les agressions sexuelles sont plus fréquentes chez les personnes nées au Canada, mais l'écart disparaît après la prise en compte d'autres facteurs

En 2025, la prévalence des agressions sexuelles était plus élevée chez les femmes nées au Canada (3,6 %) que chez celles nées à l'extérieur du Canada (2,1 %), une association qui est demeurée significative lorsque d'autres caractéristiques démographiques étaient prises en compte (tableau 4; modèle 1). En revanche, aucune différence significative n'a été observée chez les hommes (1,2 % et 0,9 %, respectivement).

La constatation selon laquelle les taux de victimisation sont plus faibles au sein de la population immigrante concorde avec des résultats antérieurs (Cotter, 2021a; Cotter et Savage, 2019; Ibrahim, 2018). Des travaux de recherche indiquent que les personnes immigrantes pourraient être moins susceptibles de dénoncer une victimisation pour diverses raisons, notamment des barrières linguistiques, la crainte de répercussions négatives sur le statut de résidence ou d'immigration, ou des normes culturelles considérant ces expériences comme relevant de la sphère privée (Okeke-Ihejirika et autres, 2018; Sisic et autres, 2024). À l'inverse, d'autres études montrent que plusieurs indicateurs (p. ex. de meilleurs résultats en santé ou des taux de victimisation plus faibles) tendent à être plus favorables chez les personnes immigrantes, avant d'évoluer graduellement vers des niveaux plus proches de ceux de la population non immigrante (Xie et Baumer, 2021; Sabina, Cuevas et Schally, 2012; Vaughn et autres, 2014).

Le lieu de naissance pourrait contribuer à expliquer la prévalence similaire observée entre les populations racisées et les populations non racisées. En 2025, 3,8 % des personnes racisées nées à l'extérieur du Canada ont déclaré avoir été victimes d'une agression physique ou sexuelle, comparativement à 7,3 % des personnes racisées nées au Canada. Cette tendance s'est maintenue à l'examen plus détaillé du genre ou du type de violence. À titre d'exemple, 4,9 % des femmes racisées nées au Canada ont déclaré avoir subi une agression sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit plus du double de la proportion observée chez les femmes racisées nées à l'extérieur du Canada (2,1 %).

On observe une plus grande prévalence des agressions sexuelles chez les personnes gaies ou bisexuelles

L'orientation sexuelle constitue une dimension particulièrement pertinente dans la mesure de la violence fondée sur le genre. Bon nombre des attitudes ou croyances associées à ce type de violence, comme le sexisme, l'homophobie ou des conceptions rigides des normes ou de l'expression de genre, peuvent exposer les personnes non hétérosexuelles à un risque accru de subir diverses formes de violence.

En 2025, la prévalence des agressions sexuelles était près de sept fois plus élevée chez les hommes LGB+²³ (6,5 %) que chez les hommes hétérosexuels (0,7 %). Les hommes bisexuels (7,0 %) et les hommes gais (5,8 %) affichaient une prévalence significativement plus élevée que celle observée chez les hommes hétérosexuels (0,7 %)²⁴.

Chez les femmes, une tendance similaire a été observée. Plus précisément, les expériences vécues par les femmes bisexuelles expliquaient la prévalence accrue observée chez les femmes LGB+. Plus de 1 femme bisexuelle sur 10 (11 %) a été agressée sexuellement au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion dépassait largement celles enregistrées chez les femmes hétérosexuelles (2,6 %) ou lesbiennes (3,9 %)²⁵.

L'association entre l'orientation sexuelle et les agressions sexuelles demeurait significative, même après la prise en compte d'autres caractéristiques démographiques (modèle 1). Cela s'appliquait autant aux femmes qu'aux hommes. En particulier, la probabilité d'être agressé sexuellement était près de sept fois plus élevée chez les hommes LGB+ que chez les hommes hétérosexuels (modèle 1).

Les personnes ayant une incapacité déclarent une prévalence plus élevée d'agressions sexuelles

Les recherches et les données sur la victimisation au Canada ont toujours montré que le fait d'avoir une incapacité, quel qu'en soit le type, est associé à une prévalence plus élevée de toutes les formes de victimisation avec violence (Cotter, 2018; Savage, 2021). Outre des niveaux de risque et de prévalence généralement plus élevés, les répercussions et les conséquences de la victimisation peuvent également être accentuées (Dembo et autres, 2018).

La prévalence des agressions sexuelles était plus élevée chez les personnes qui s'identifiaient comme ayant une incapacité²⁶ que chez celles qui ne s'identifiaient pas ainsi; elle était environ deux fois plus élevée chez les femmes (5,5 % par rapport à 2,8 %) et chez les hommes (2,2 % par rapport à 0,9 %). L'association entre les agressions sexuelles et l'incapacité demeurait statistiquement significative après la prise en compte d'autres facteurs (modèle 1).

Les agressions sexuelles sont plus fréquentes chez les personnes célibataires, qui n'ont jamais été mariées

En 2025, la prévalence des agressions sexuelles était environ cinq fois plus élevée chez les femmes célibataires (7,1 %) et les hommes célibataires (2,2 %) que chez les personnes mariées ou vivant en union libre (1,5 % et 0,5 %, respectivement). Les personnes séparées, divorcées ou veuves présentaient une prévalence intermédiaire (2,3 % chez les femmes et 0,9 % chez les hommes).

D'autres facteurs sont en partie liés à ces constatations. Par exemple, l'âge est un facteur significativement associé à une prévalence plus élevée d'agression sexuelle, et la population célibataire n'ayant jamais été mariée est, en moyenne, plus jeune. En outre, les études portant sur la violence de la part de partenaires intimes ont systématiquement établi que la période suivant une séparation correspond à un moment de risque particulièrement élevé de violence, ce qui pourrait en partie expliquer les taux plus élevés observés chez les personnes séparées ou divorcées (Brownridge, 2006). Lorsque les analyses tiennent compte des facteurs reconnus comme étant associés à la victimisation, notamment l'âge, le statut de personne LGB+ et d'autres variables, le lien entre l'état matrimonial et les agressions sexuelles demeure, bien que, une fois ces facteurs pris en considération, la probabilité d'agression sexuelle soit la plus élevée chez les personnes séparées, divorcées ou veuves (modèle 1).

Le revenu personnel n'est pas associé à la probabilité d'agression sexuelle

Le revenu peut être lié aux expériences de violence de multiples façons. Par exemple, les difficultés économiques peuvent accroître le stress, ce qui peut être une source de conflit; un faible revenu peut constituer un obstacle pour les personnes qui cherchent à accéder aux services ou qui quittent une situation de violence ou de mauvais traitements; les personnes à faible revenu peuvent être plus susceptibles de vivre dans une situation de logement précaire. Par ailleurs, une expérience de victimisation peut elle-même entraîner une diminution du revenu, par exemple si une personne se trouve dans l'incapacité de travailler en raison des répercussions d'un incident d'agression physique ou sexuelle.

Cela dit, le revenu personnel est également lié à d'autres caractéristiques individuelles comme l'âge, la scolarité et l'emploi. Il peut également être associé à des facteurs sociétaux plus généraux, notamment les obstacles à l'accès à l'éducation ou aux possibilités d'emploi chez certains groupes de la population, qui peuvent entraîner une baisse des revenus (Uppal et Facette, 2026). Par exemple, en 2025, la prévalence des agressions sexuelles était plus élevée chez les femmes et les hommes dont le revenu personnel était inférieur à 20 000 \$, comparativement aux personnes pour lesquelles il était plus élevé (tableau 4). Toutefois, si l'on tient compte d'autres caractéristiques démographiques, le revenu personnel n'était pas associé de façon significative aux variations de la probabilité d'agression sexuelle chez les femmes ou les hommes (modèle 1).

La prévalence des agressions sexuelles est similaire dans l'ensemble des communautés de langue officielle en situation minoritaire

Le fait de vivre dans une communauté linguistique en situation minoritaire peut poser des défis importants, notamment en ce qui concerne l'accès à des services appropriés dans la langue officielle de son choix (Pépin-Filion et autres, 2024), y compris, sans toutefois s'y limiter, les services liés à la victimisation. En 2025, 3,4 % des femmes dont la première langue officielle parlée était l'anglais ont déclaré avoir subi une agression sexuelle, comparativement à 2,4 % de celles dont la première langue officielle parlée était le français²⁷.

La langue et la communauté sont étroitement liées; cependant, dans le contexte des communautés linguistiques en situation minoritaire, aucune différence statistiquement significative n'a été observée quant à la prévalence au cours des 12 mois précédant l'enquête entre les femmes francophones vivant à l'extérieur du Québec (2,4 %) et les femmes anglophones vivant au Québec (3,2 %)^{28 29}.

La prévalence des agressions physiques est généralement plus élevée chez les hommes

Contrairement aux agressions sexuelles, dont la prévalence est plus élevée chez les femmes, les agressions physiques commises à l'extérieur des relations entre partenaires intimes sont plus fréquentes chez les hommes (3,7 %) que chez les femmes (2,6 %), tandis qu'au sein des relations entre partenaires intimes, la prévalence était similaire (2,5 % chez les hommes et 2,5 % chez les femmes). Comme dans le cas des agressions sexuelles toutefois, les hommes et les femmes ne subissent pas tous des agressions physiques aux mêmes niveaux.

Par ailleurs, au sein de nombreux groupes, la prévalence des agressions physiques était similaire chez les femmes et les hommes, malgré une prévalence globale plus élevée chez les hommes. Cette situation contraste avec celle des agressions sexuelles, dont la prévalence, à quelques exceptions près³⁰, était presque toujours plus élevée chez les femmes que chez les hommes, indépendamment des autres caractéristiques.

Bon nombre des tendances observées au chapitre des agressions sexuelles sont également constatées en matière d'agressions physiques

Plusieurs des mêmes caractéristiques associées à une prévalence et à une probabilité plus élevées d'agression sexuelle présentent le même lien avec les expériences d'agression physique (tableau 5; modèle 2). À l'instar de l'agression sexuelle, la prévalence des agressions physiques est la plus élevée chez les groupes d'âge les plus jeunes, soit les personnes de 15 à 24 ans (8,8 % chez les hommes et 8,5 % chez les femmes)³¹.

La baisse associée à l'âge est plus marquée chez les femmes que chez les hommes. Chez les femmes, la prévalence diminue de façon marquée entre le groupe des 15 à 24 ans (8,5 %) et celui des 25 à 34 ans (5,2 %). Chez les hommes, la diminution est moins prononcée, passant de 8,8 % à 7,1 %. Peu importe le genre, les personnes de 55 ans et plus affichent la prévalence la plus faible.

Les Autochtones sont plus susceptibles d'être agressés physiquement, et aucune différence significative n'est relevée entre les femmes et les hommes

À l'instar de l'agression sexuelle, la prévalence des agressions physiques était plus élevée chez les Autochtones (9,1 %) que chez les non-Autochtones (4,2 %). Plus précisément, l'agression physique était plus fréquente chez les membres des Premières Nations (10 %), les Métis (7,9 %) et les Inuit (11 %) comparativement aux non-Autochtones.

Contrairement au profil global de l'agression physique, aucune différence statistiquement significative n'a été observée quant à la prévalence globale entre les femmes autochtones (8,3 %) et les hommes autochtones (9,8 %) au cours des 12 mois précédant l'enquête. Bien que les agressions physiques commises par une personne autre qu'un partenaire intime étaient plus fréquentes chez les hommes autochtones (7,6 %) que chez les femmes autochtones (5,3 %), il n'y avait pas de différence significative pour les agressions physiques de la part d'un partenaire intime (5,3 % des hommes autochtones et 6,3 % des femmes autochtones).

À l'instar de l'agression sexuelle, l'identité autochtone demeurerait associée à une probabilité plus élevée d'agression physique, même après la prise en compte d'autres facteurs.

Les agressions physiques sont plus fréquentes chez la population LGB+, peu importe le genre

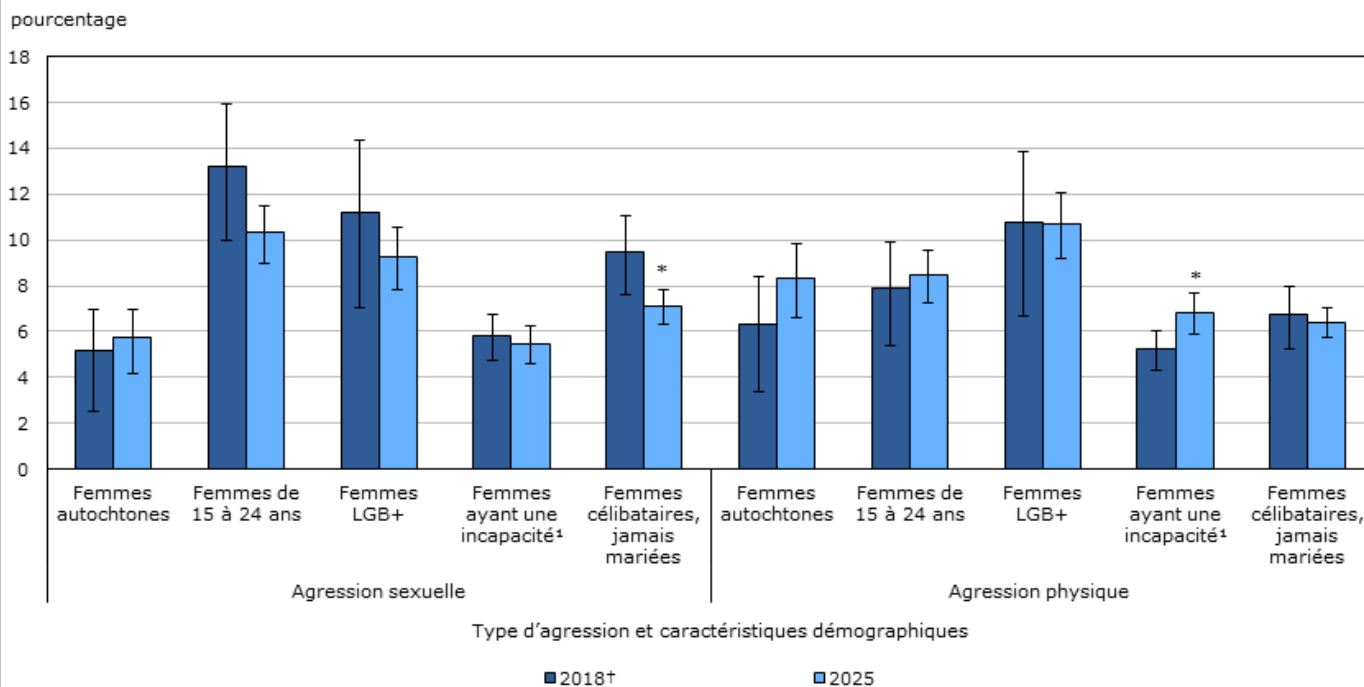
Environ 1 femme LGB+ sur 10 (11 %) et 1 homme LGB+ sur 10 (9,8 %) ont déclaré avoir été victimes d'une agression physique au cours des 12 mois précédant l'enquête, des proportions nettement supérieures à celles enregistrées chez les personnes hétérosexuelles (3,1 % des femmes et 4,9 % des hommes). Plus particulièrement, contrairement à l'agression sexuelle, pour laquelle la prévalence était similaire chez les femmes hétérosexuelles et les femmes lesbiennes, les femmes lesbiennes ont été victimes d'une agression physique près de trois fois plus souvent que les femmes hétérosexuelles (9,1 % par rapport à 3,1 %). La prévalence des agressions physiques était également plus élevée chez les femmes bisexuelles (11 %) que chez les femmes hétérosexuelles³².

Que l'agression physique soit survenue dans le contexte d'une relation entre partenaires intimes (6,4 % chez les femmes LGB+ et 5,2 % chez les hommes LGB+) ou qu'elle ait été perpétrée par une personne autre qu'un partenaire intime (8,0 % chez les femmes LGB+ et 7,8 % chez les hommes LGB+), la prévalence globale était comparable entre les femmes et les hommes.

À l'image des tendances globales, on observe peu de variations de la prévalence de 2018 à 2025 chez certains groupes

L'examen plus détaillé de certains groupes démographiques affichant la prévalence la plus élevée des agressions physiques et sexuelles montre que peu de variations de la prévalence ont été observées de 2018 à 2025 (graphique 6, graphique 7). Comme c'était le cas au niveau agrégé, la prévalence des agressions physiques et sexuelles en 2025 n'était pas statistiquement différente de celle enregistrée en 2018.

Graphique 6
Agressions physiques et sexuelles commises contre des femmes au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques démographiques, 2018 et 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. La mesure de l'incapacité a changé entre 2018 et 2025. Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on établit des comparaisons.

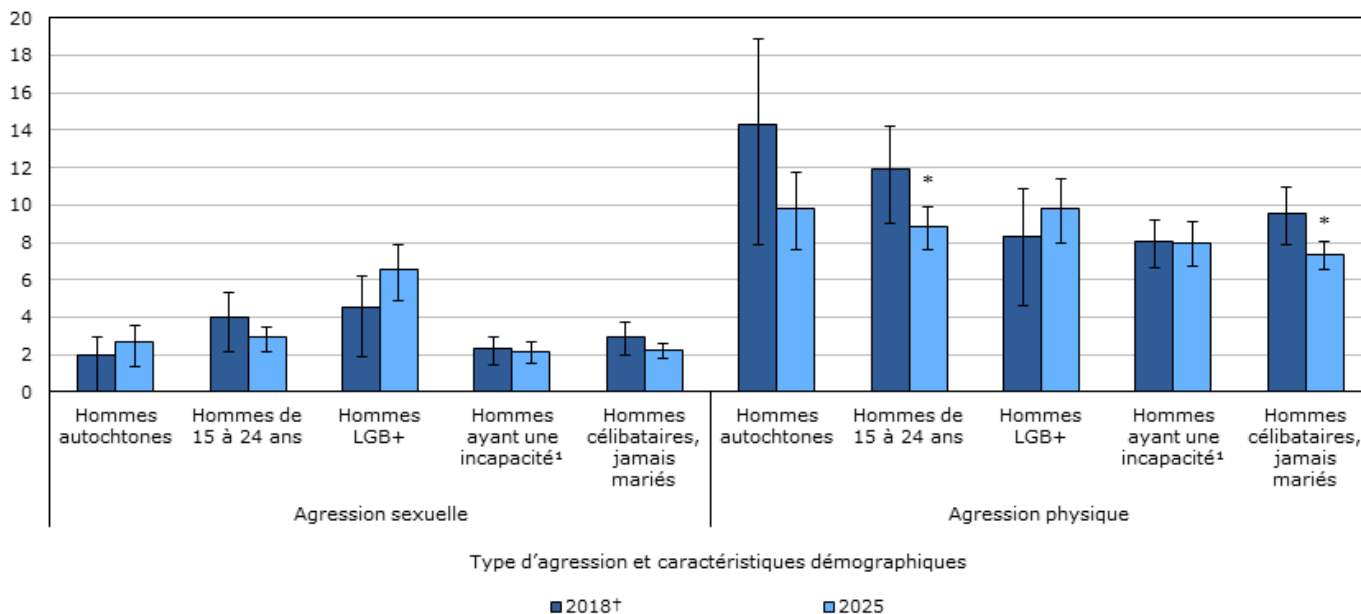
Note : Comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Comprend la violence de la part de partenaires intimes et la violence perpétrée par des personnes autres que des partenaires intimes. Les différences observées entre les groupes au cours de la même année peuvent ne pas être statistiquement significatives. Voir les tableaux 4 et 5.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Graphique 7

Agressions physiques et sexuelles commises contre des hommes au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques démographiques, 2018 et 2025

pourcentage



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)
 † catégorie de référence

1. La mesure de l'incapacité a changé entre 2018 et 2025. Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on établit des comparaisons.

Note : Comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Comprend la violence de la part de partenaires intimes et la violence perpétrée par des personnes autres que des partenaires intimes. Les différences observées entre les groupes au cours de la même année peuvent ne pas être statistiquement significatives. Voir les tableaux 4 et 5.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Parmi les rares exceptions à la tendance générale, un recul a été observé pour ce qui est de la proportion de femmes célibataires ayant subi une agression sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête (de 9,5 % en 2018 à 7,1 % en 2025), et une augmentation a été enregistrée au chapitre des agressions physiques chez les femmes ayant une incapacité (de 5,2 % à 6,8 %) ³³. Chez certains groupes d'hommes, une tendance à la baisse de la prévalence des agressions physiques a également été constatée : chez les hommes célibataires, 9,5 % ont été agressés physiquement en 2018 par rapport à 7,4 % en 2025. De manière similaire, chez les hommes de 15 à 24 ans, la proportion ayant subi une agression physique est passée de 12 % en 2018 à 8,8 % en 2025.

Encadré 3

Expériences d'agression physique et sexuelle au sein de la population de diverses identités de genre au Canada

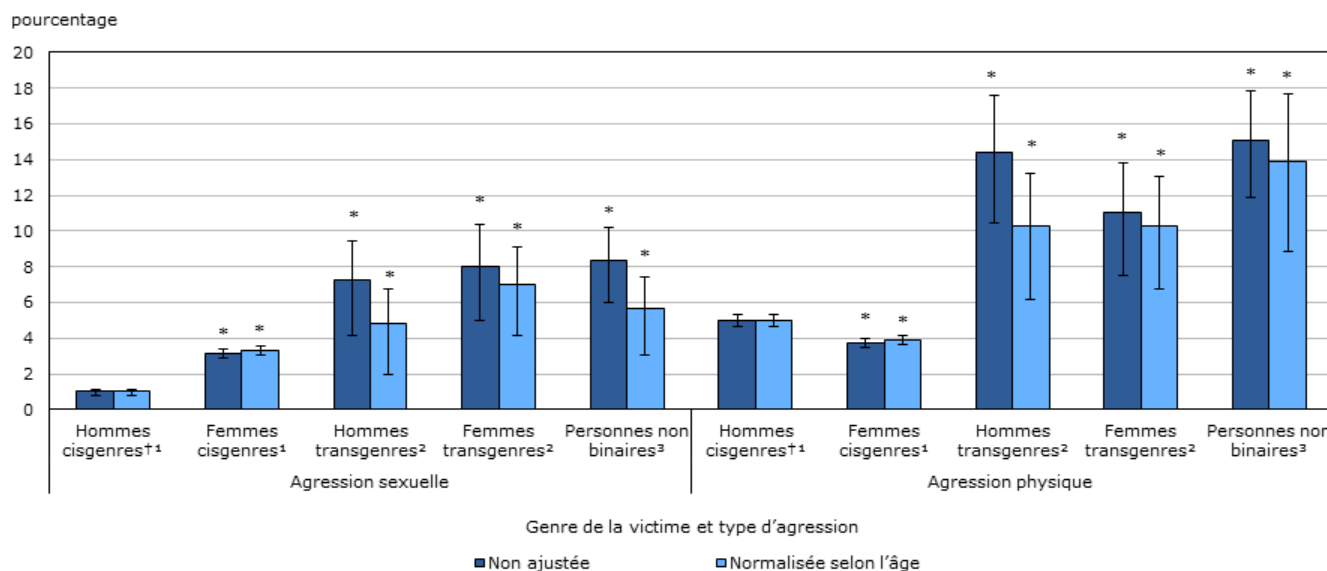
En 2018, l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) est devenue la première enquête sociale de Statistique Canada à recueillir des données à la fois sur le sexe à la naissance et le genre des répondants, tout en permettant aux personnes de diverses identités de genre et aux personnes non binaires de préciser leur genre. En 2025, la même approche a été utilisée.

Selon les résultats du Recensement de 2021, la population de diverses identités de genre est relativement peu nombreuse et représentait environ 0,3 % de la population de 15 ans et plus (Statistique Canada, 2022). La majorité des analyses présentées dans cet article repose sur le genre autodéclaré à l'aide d'une variable comportant deux catégories, « femmes+ » et « hommes+ » ³⁴. Les expériences de violence fondée sur le genre au sein de la population de diverses identités de genre feront l'objet d'une analyse plus approfondie dans un prochain article de *Juristat*.

Certains résultats propres à la population de diverses identités de genre sont néanmoins présentés ici.

Les personnes de diverses identités de genre sont surreprésentées parmi les victimes de violence (graphique 8). Pour l'agression sexuelle comme pour l'agression physique, la prévalence au cours des 12 mois précédant l'enquête³⁵ était plus élevée chez les personnes transgenres et les personnes non binaires par rapport aux personnes cisgenres³⁶. Une exception notable concerne l'agression sexuelle, pour laquelle aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les femmes cisgenres et les hommes transgenres.

Graphique 8
Prévalence non ajustée et normalisée selon l'âge des agressions physiques et sexuelles survenues au cours des 12 mois précédant l'enquête au sein de la population de diverses identités de genre, Canada, 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)
† catégorie de référence

1. Les personnes cisgenres désignent les personnes dont le genre correspond à leur sexe à la naissance.
2. Les personnes transgenres désignent les personnes dont le genre ne correspond pas à leur sexe à la naissance.
3. Les personnes non binaires désignent les personnes dont le genre n'est pas exclusivement masculin ou féminin.

Note : Comprend la violence de la part de partenaires intimes et la violence perpétrée par des personnes autres que des partenaires intimes. Les pourcentages non ajustés représentent la prévalence des agressions physiques ou sexuelles survenues selon le genre. Les pourcentages normalisés selon l'âge tiennent compte des variations de la structure démographique parmi la population de diverses identités de genre en normalisant la structure par âge des hommes cisgenres.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

La prévalence plus élevée de la victimisation s'explique en partie par le fait que la population de diverses identités de genre est, en moyenne, nettement plus jeune. Toutefois, la prévalence demeure plus élevée même après la prise en compte de l'âge.

De manière similaire, les expériences de violence vécues depuis l'âge de 15 ans étaient plus fréquentes chez les personnes de diverses identités de genre. En effet, 6 personnes non binaires sur 10 (61 %) ont déclaré avoir été agressées sexuellement au cours de leur vie, une proportion supérieure à celle observée chez les hommes cisgenres (11 %) ou les femmes cisgenres (37 %). Les hommes transgenres (50 %) et les femmes transgenres (43 %) étaient également plus susceptibles d'avoir subi une agression sexuelle que les hommes cisgenres ou les femmes cisgenres.

En ce qui concerne l'agression physique au cours de la vie, les hommes transgenres (58 %), les femmes transgenres (62 %) et les personnes non binaires (67 %) ont tous déclaré une prévalence plus élevée que les hommes cisgenres (37 %) ou les femmes cisgenres (36 %).

Caractéristiques relatives à l'incident d'agression physique ou sexuelle le plus grave perpétré par une personne autre qu'un partenaire intime

Comme il a été mentionné précédemment, l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) permet de mesurer différemment la violence de la part de partenaires intimes et celle perpétrée par des personnes autres que des partenaires intimes. Les différences comprennent la façon dont les renseignements relatifs aux incidents sont recueillis. La violence de la part d'un partenaire intime survient souvent de façon répétée, ce qui complique l'identification de détails propres à des incidents distincts. C'est la raison pour laquelle les questions portent sur l'ensemble des comportements vécus au cours des 12 mois précédant l'enquête³⁷.

En revanche, dans le cas de la violence perpétrée par une personne autre qu'un partenaire intime, le questionnaire demande de fournir les détails sur les incidents d'agression physique et sexuelle. Les répondants ayant subi plus d'une agression physique ou sexuelle sont invités à répondre en se référant à l'incident le plus grave, c'est-à-dire celui dont les répercussions ont été les plus importantes sur eux. Par conséquent, les détails relatifs à l'incident peuvent ne pas être représentatifs de l'ensemble des agressions physiques ou sexuelles, puisqu'ils sont susceptibles de refléter des expériences plus graves. Comme il a été mentionné, en 2025, 56 % des femmes et 49 % des hommes ayant subi une agression physique ou sexuelle ont déclaré avoir été victimes de plus d'un incident au cours des 12 mois précédant l'enquête³⁸.

La section suivante présente des renseignements portant sur l'incident d'agression physique ou sexuelle le plus grave perpétré par une personne autre qu'un partenaire intime. Les détails, les répercussions et les conséquences de la violence de la part d'un partenaire intime seront examinés dans de futurs rapports de *Juristat*.

Un seul agresseur est généralement impliqué dans les agressions physiques ou sexuelles

Indépendamment du genre ou du type de victimisation, plus des trois quarts des victimes de violence aux mains d'une personne autre qu'un partenaire intime ont déclaré avoir été agressées par une personne agissant seule. Cette situation était plus fréquente chez les femmes (86 % des femmes ayant subi une agression sexuelle et 85 % de celles ayant subi une agression physique) que chez les hommes (77 % et 79 %, respectivement) (tableau 6).

De façon générale, la plupart des victimes d'agression physique ou d'agression sexuelle ont déclaré que l'agresseur ou les agresseurs étaient des hommes. Plus particulièrement, la proportion s'établissait à 9 femmes sur 10 (91 %) parmi les femmes victimes d'une agression sexuelle. De manière similaire, en matière d'agression physique, les trois quarts des femmes (75 %) et des hommes (77 %) ont indiqué que les agresseurs étaient des hommes.

L'agression sexuelle commise envers les hommes constituait une exception notable. Des proportions similaires d'hommes victimes ont déclaré que les agresseurs étaient des hommes (44 %) ou des femmes (37 %)³⁹.

Les agressions sexuelles sont moins souvent perpétrées par un étranger ou une étrangère, comparativement aux agressions physiques

De façon générale, les victimes d'un crime violent déclarent plus souvent connaître l'agresseur que d'avoir été victimes d'un crime commis par un étranger ou une étrangère, même lorsque la violence de la part d'un partenaire intime est exclue. En 2025, cette situation s'observait particulièrement chez les victimes d'agression sexuelle : plus de 7 femmes sur 10 (73 %) et plus de 7 hommes sur 10 (74 %) ont déclaré que l'auteur de l'agression sexuelle était une personne qu'ils connaissaient, par exemple un ami, une connaissance, un membre de la famille ou une personne connue dans le cadre du travail ou des études (tableau 6)⁴⁰. Malgré ce constat, de nombreux mythes à propos de l'agression sexuelle persistent, notamment celui selon lequel les agressions sexuelles « véritables » seraient commises par un étranger ou une étrangère (BOFVAC, 2025). Cette perception entraîne plusieurs effets négatifs, notamment sur la façon dont les victimes peuvent être traitées par les services de police ou le système de justice pénale lorsqu'elles dénoncent la victimisation qu'elles ont subie, ou encore sur la manière dont elles conceptualisent leurs propres expériences (BOFVAC, 2025; Shaw et autres, 2017).

En revanche, l'agression physique commise par une personne autre qu'un partenaire intime était plus susceptible d'avoir été perpétrée par un étranger ou une étrangère. Environ la moitié (52 %) des hommes ayant subi une agression physique ont déclaré qu'un étranger ou une étrangère était l'auteur de l'incident le plus grave dont ils ont été victimes. Chez les femmes, la proportion se rapprochait de celle observée pour l'agression sexuelle, puisque près des deux tiers (67 %) d'entre elles ont déclaré avoir été agressées physiquement par une personne qu'elles connaissaient.

Malgré une hausse des incidents signalés à la police, les agressions sexuelles continuent d'être sous-signalées par rapport aux autres types de crimes violents

Les enquêtes sur la victimisation autodéclarée ont toujours montré qu'une faible proportion des agressions sexuelles sont portées à l'attention de la police (Cotter, 2021a; Conroy et Cotter, 2017). Les données de l'ESEPP de 2025 indiquent que cette situation se poursuit : 8,6 % des victimes d'agression sexuelle ont déclaré que l'incident le plus grave avait été signalé à la police, une proportion nettement inférieure à celle enregistrée chez les victimes d'agression physique (28 %) (tableau 6).

Bien que les agressions sexuelles demeurent considérablement moins susceptibles d'être signalées à la police, la proportion des incidents les plus graves signalés a affiché une hausse par rapport à celle de 4,3 % enregistrée en 2018⁴¹. En revanche, aucune différence statistiquement significative n'a été observée pour ce qui est des niveaux de signalement des agressions physiques (29 % en 2018).

L'augmentation globale de la proportion des agressions sexuelles portées à l'attention de la police découle principalement d'un changement observé autant chez les hommes que les femmes victimes. Parmi les hommes, 89 % de ceux qui ont été agressés sexuellement en 2025 n'ont pas signalé l'incident le plus grave à la police, une proportion nettement inférieure à celle enregistrée en 2018 (98 %). Parallèlement, en 2025, 88 % des femmes agressées sexuellement n'ont pas signalé l'incident le plus grave, une proportion également en baisse par rapport à celle observée en 2018 (93 %).

En 2025, il n'y avait pas de différence significative entre les femmes et les hommes pour ce qui est du signalement de l'agression sexuelle la plus grave à la police. En 2018, en revanche, la proportion de victimes n'ayant pas signalé l'incident d'agression sexuelle le plus grave à la police était plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Aucune variation considérable n'a été relevée en ce qui a trait à la proportion d'hommes (30 %) ou de femmes (25 %) ayant signalé l'incident d'agression physique le plus grave à la police en 2025 par rapport à 2018 (30 % et 25 %, respectivement).

La décision de signaler ou non un incident à la police est complexe. Elle peut relever d'un choix individuel fondé sur la perception selon laquelle l'incident n'était pas assez important pour justifier un signalement⁴². Toutefois, les faibles taux de signalement peuvent également refléter l'existence d'obstacles qui découragent le signalement (Johnson, 2017; Lorenz et autres, 2021). Les victimes d'agression sexuelle, en particulier, sont plus susceptibles d'évoquer des préoccupations à l'égard de la police ou du système de justice pénale au sens large, des sentiments de honte ou d'embarras, la crainte de ne pas être crues ou le désir d'éviter de faire honte ou déshonorer leur famille, par rapport aux victimes d'autres types de crimes violents (Cotter, 2024).

Une étude récente menée par le Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels (BOFVAC, 2025) sur l'expérience des victimes d'agression sexuelle dans le système de justice pénale a mis en évidence de nombreux obstacles au signalement à la police, souvent enracinés dans des structures sociales ou systémiques, telles que l'acceptation de mythes et de stéréotypes entourant la violence sexuelle (BOFVAC, 2025). D'autres facteurs, comme la stabilité financière (p. ex. la perte de revenu liée à l'absence du travail pour assister aux procédures judiciaires) ou la sécurité personnelle (p. ex. la crainte de représailles) ont également été invoqués par de nombreuses personnes n'ayant pas signalé l'incident. L'étude souligne aussi que les décisions de ne pas signaler un incident à la police reposent sur l'expérience vécue d'un grand nombre de ces obstacles, notamment après avoir déjà signalé des incidents qui sont survenus ou en raison de la connaissance du traitement réservé à d'autres victimes.

Environ la moitié des victimes d'agression sexuelle ayant signalé un incident à la police estiment que la démarche ne valait pas le temps et l'effort

Dans le cadre de l'ESEPP, on ne demandait pas aux victimes d'agression physique ou d'agression sexuelle les raisons pour lesquelles l'incident le plus grave n'avait pas été signalé à la police⁴³. On demandait toutefois aux personnes ayant signalé l'incident à la police ou ayant communiqué avec celle-ci d'évaluer la façon dont elles avaient été traitées et la façon dont la police est intervenue. Environ 7 victimes d'agression sexuelle sur 10 ayant signalé l'incident à la police ont indiqué avoir été informées des services, programmes ou ressources à leur disposition (72 %^E), avoir été traitées avec respect (69 %^E) et avoir eu l'impression que leur signalement a été cru (71 %^E) (tableau 7)⁴⁴.

Malgré cela, lors de l'évaluation de leur expérience globale, environ la moitié des victimes ont déclaré que le fait de s'adresser à la police ne valait pas le temps et l'effort, ou se sont dites satisfaites ou très satisfaites de la façon dont elles avaient été traitées par la police. Les perceptions étaient bien différentes chez les personnes ayant signalé une agression physique à la police, la majorité (64 %) ayant indiqué que le signalement valait le temps et l'effort.

Des données semblent indiquer que l'intervention policière dans les cas d'agression sexuelle s'est améliorée au cours des dernières années, une proportion plus élevée de victimes ayant déclaré se sentir crues et avoir été informées des mises à jour relatives à leur affaire (BOFVAC, 2025). Cette évolution pourrait également être en partie liée à des changements sociaux plus larges dans la manière dont la police intervient dans les incidents d'agression sexuelle et les consigne (Rotenberg et Cotter, 2018).

En ce qui a trait à l'incident d'agression sexuelle le plus grave commis par une personne autre qu'un partenaire intime, la mesure la plus souvent prise par la police consistait à rédiger un rapport ou à mener une enquête (59 %^E). Une proportion plus faible de victimes ont mentionné que la police s'était rendue sur les lieux de l'incident (33 %^E), avait porté des accusations contre le contrevenant (31 %^E), avait appréhendé ou arrêté le contrevenant (26 %^E) ou lui avait servi un avertissement (21 %^E). Dans l'ensemble, 1 victime sur 7 (14 %^E) ayant signalé l'incident d'agression sexuelle le plus grave à la police a indiqué qu'aucune mesure n'avait été prise.

Les mesures prises par la police dans les incidents d'agression physique étaient sensiblement les mêmes, à une exception près : environ la moitié (51 %) des répondants ont indiqué que la police s'était rendue sur les lieux de l'incident, une proportion supérieure à celle enregistrée chez ceux ayant signalé une agression sexuelle à la police (33 %^E).

Dans l'ensemble, 1 femme sur 3 indique qu'on la fait sentir responsable de sa propre victimisation, une proportion plus élevée ayant été observée dans les cas d'agression sexuelle par rapport à 2018

De nombreuses victimes d'actes criminels subissent des traumatismes ou des difficultés supplémentaires en raison de la victimisation secondaire, laquelle découle d'expériences vécues après les faits, notamment lors d'interactions avec le système de justice pénale, avec des proches ou la société en général (BOFVAC, 2025). L'un des mécanismes par lesquels ce phénomène peut se manifester est la culpabilisation de la victime, lorsque des personnes sont amenées à se sentir responsables de leur propre victimisation. Cette situation peut notamment prendre la forme de critiques à l'égard du comportement ou de l'apparence de la victime, ce qui a pour effet de déplacer la responsabilité de la violence de l'agresseur — soit la personne ayant commis l'acte de violence — vers la victime.

Le tiers des femmes victimes de violence perpétrée par une personne autre qu'un partenaire intime ont déclaré qu'une personne les avait blâmées ou leur avait fait sentir qu'elles étaient responsables de leur propre victimisation, une proportion similaire à celle observée pour les cas d'agression sexuelle (32 %) et d'agression physique (32 %). Plus particulièrement, en 2018, une proportion plus faible de femmes (20 %) ont déclaré qu'on les avait fait sentir responsables de l'agression sexuelle dont elles ont été victimes, tandis qu'aucune variation significative n'a été observée dans les cas d'agression physique (32 %).

Les hommes ont également souvent déclaré qu'on les avait fait sentir responsables de leur propre victimisation sexuelle : 27 % de ceux qui ont été victimes d'agression sexuelle ont invoqué ce sentiment, une proportion qui n'était pas statistiquement différente de celle observée chez les femmes qui ont été victimes d'agression sexuelle. Au total, 1 homme sur 5 (22 %) a déclaré qu'on l'avait fait sentir responsable de l'agression physique dont il avait été victime, une proportion plus faible que celle enregistrée chez les femmes victimes d'une agression physique⁴⁵. Aucune variation significative n'a été observée depuis 2018 quant à la proportion d'hommes ayant déclaré qu'on les avait fait sentir responsables de leur victimisation.

Parmi les personnes ayant déclaré qu'on les avait fait sentir responsables de leur agression sexuelle, environ 6 personnes sur 10 ont indiqué que ce sont l'auteur ou les auteurs de la violence qui leur ont fait ressentir ce sentiment (61 % des femmes et 59 % des hommes), tandis qu'environ le tiers (34 %) d'entre elles ont mentionné des membres de la famille ou des amis⁴⁶. Des proportions plus faibles ont déclaré que la police (6 %) ou les services aux victimes (4 %) étaient à l'origine du blâme^{47 48}.

Une minorité de victimes d'agression physique ou d'agression sexuelle consultent ou utilisent des services aux victimes

Bien que l'ESEPP permette uniquement de mesurer les caractéristiques, les répercussions et les conséquences de l'incident le plus grave de victimisation avec violence n'impliquant pas un partenaire intime, les résultats indiquent néanmoins que la plupart des victimes d'agression physique ou d'agression sexuelle n'ont pas communiqué avec des services aux victimes ou n'y ont pas eu recours à la suite de l'agression. Des différences notables ont été observées selon le genre, le type de victimisation et le recours aux services. Les femmes ayant subi une agression sexuelle étaient légèrement moins susceptibles que celles ayant subi une agression physique de communiquer avec des services aux victimes ou d'y recourir (17 % par rapport à 22 %). La tendance inverse a été observée chez les hommes. En effet, une plus grande proportion d'hommes victimes d'une agression sexuelle ont communiqué avec un service aux victimes, comparativement aux hommes victimes d'une agression physique (16 % par rapport à 10 %) (tableau 6).

Tant chez les femmes que chez les hommes, la proportion de personnes qui ont consulté ou utilisé un service aux victimes à la suite d'une agression physique n'était pas statistiquement différente de celle enregistrée en 2018. À titre de comparaison, pour les agressions sexuelles, la proportion de victimes ayant consulté ou utilisé un service était deux fois plus élevée en 2025 (17 %) qu'en 2018 (7,0 %). Chez les femmes en particulier, la proportion est passée de 9 % à 17 %⁴⁹.

Même si la majorité des victimes d'agression physique ou d'agression sexuelle n'ont pas consulté ni utilisé de services aux victimes, celles qui l'ont fait ont souvent déclaré des résultats positifs. La raison la plus souvent mentionnée était l'aide reçue en matière de santé ou de bien-être physique ou mental. Cette raison a été mentionnée par environ les trois quarts des femmes qui ont eu recours à des services après une agression sexuelle (78 %) ou une agression physique (71 %) et constituait également la raison la plus souvent déclarée par les hommes victimes d'une agression physique (68 %). Bien qu'il s'agisse aussi de la raison la plus fréquemment déclarée par les hommes ayant eu recours à des services à la suite d'une agression sexuelle, la proportion était nettement plus faible (47 %)⁵⁰.

Le fait de ne pas vouloir ou ne pas avoir besoin d'aide et la perception selon laquelle l'incident n'était pas assez important sont les raisons le plus souvent mentionnées pour ne pas recourir à des services aux victimes

Peu importe le genre et le type de victimisation, les personnes n'ayant pas consulté ou utilisé de services aux victimes ont le plus souvent déclaré ne pas l'avoir fait parce qu'elles ne voulaient pas ou n'avaient pas besoin d'aide, ou parce qu'elles estimaient que l'incident n'était pas assez important. À titre d'exemple, environ la moitié des personnes victimes d'une agression sexuelle (48 % des femmes et 48 % des hommes) ou d'une agression physique (47 % des femmes et 51 % des hommes) ont déclaré ne pas vouloir ou ne pas avoir besoin d'aide.

Cela dit, certaines différences importantes ont été relevées. Par exemple, les personnes n'ayant pas consulté de services à la suite de l'incident d'agression sexuelle le plus grave étaient plus susceptibles d'invoquer la honte ou la gêne, ou encore la crainte de ne pas être crues, par rapport aux victimes d'agression physique.

Une faible proportion de victimes n'ont pas utilisé ou consulté de services aux victimes pour des raisons qui laissent entendre qu'il ne s'agissait pas d'un choix personnel, mais plutôt d'un obstacle, comme la distance ou une limite de capacité⁵¹. Parmi l'ensemble des victimes d'agression physique ou sexuelle n'ayant pas eu recours à de tels services, 2 % ont indiqué qu'aucun service n'était disponible, 1 % ont mentionné l'existence d'une liste d'attente et 0,5 % ont mentionné la distance par rapport au service disponible le plus près⁵².

Malgré les niveaux relativement faibles de recours aux services aux victimes, la plupart des personnes victimes d'une agression physique ou sexuelle ont parlé à quelqu'un afin d'obtenir du soutien. Les victimes d'agression sexuelle se sont le plus souvent tournées vers un ami ou un voisin (52 % des femmes et 48 % des hommes), suivi d'un membre de la famille (35 % des femmes et 23 % des hommes)⁵³. En revanche, les personnes victimes d'une agression physique se sont le plus souvent tournées vers un membre de la famille (50 % des femmes et 47 % des hommes), suivi d'un ami ou d'un voisin (44 % des femmes et 38 % des hommes)⁵⁴.

Dans l'ensemble, 68 % des hommes et 77 % des femmes victimes d'une agression sexuelle ont parlé à quelqu'un de l'agression, des proportions qui n'étaient pas statistiquement différentes. De manière similaire, les hommes et les femmes victimes d'agression physique étaient tout aussi susceptibles de se tourner vers quelqu'un pour obtenir du soutien (78 % et 82 %, respectivement).

La plupart des incidents d'agression physique et sexuelle ne mettent pas d'arme en cause ou n'entraînent pas de blessures corporelles

Une minorité de victimes ont déclaré avoir subi des blessures corporelles à la suite de l'incident le plus grave qu'elles ont vécu. Tant chez les femmes que chez les hommes, les blessures corporelles étaient environ deux fois plus fréquentes dans les incidents d'agression physique que dans les incidents d'agression sexuelle. Ainsi, 25 % des femmes ont déclaré avoir subi des blessures corporelles dans l'incident d'agression physique le plus grave, comparativement à 16 % des femmes ayant déclaré des blessures corporelles dans une agression sexuelle. Chez les hommes, ces proportions s'établissaient à 23 % et à 9,6 %, respectivement (tableau 6).

De manière similaire, la plupart des victimes ont déclaré que l'incident le plus grave qu'elles ont vécu ne mettait pas d'arme en cause. La présence d'une arme était toutefois plus courante dans les agressions physiques que dans les agressions sexuelles. Par exemple, 31 % des hommes ont déclaré que, dans l'incident d'agression physique le plus grave, l'agresseur était en possession d'une arme dans une proportion environ deux fois plus élevée que chez les femmes (16 %). En revanche, dans le cas de l'agression sexuelle, 5,6 % des hommes et 3,2 % des femmes ont déclaré que l'agresseur avait une arme, une différence qui n'était pas statistiquement significative⁵⁵.

Plus particulièrement, les hommes qui ont été victimes d'une agression physique en 2025 étaient plus susceptibles qu'en 2018 de déclarer que l'incident le plus grave mettait une arme en cause (31 % par rapport à 23 %). Aucune différence statistiquement significative n'a été observée pour les personnes victimes d'une agression sexuelle ni pour les femmes victimes d'une agression physique.

On observe des proportions plus élevées de conséquences émotionnelles négatives des agressions physiques et sexuelles chez les femmes que chez les hommes

Indépendamment du type d'agression, une proportion plus élevée de femmes que d'hommes ont déclaré avoir été affectées sur le plan émotionnel par l'incident. Plus de 6 femmes sur 10 victimes d'une agression sexuelle (64 %) ou d'une agression physique (63 %) ont déclaré que l'incident les avait affectées sur le plan émotionnel, comparativement à 49 % et à 40 % des hommes, respectivement (tableau 6). Notamment, les hommes victimes d'une agression sexuelle étaient plus susceptibles de déclarer que l'incident le plus grave avait entraîné une conséquence émotionnelle négative que les hommes victimes d'une agression physique; en revanche, chez les femmes, la probabilité de conséquences émotionnelles négatives était similaire pour les deux types d'agression.

Des répercussions émotionnelles plus graves et plus durables étaient aussi relativement communes chez les personnes qui ont été victimes d'une agression. Ainsi, 3 femmes sur 10 — qu'elles aient été victimes d'une agression sexuelle (29 %) ou d'une agression physique (32 %) — ont déclaré avoir subi au moins trois répercussions émotionnelles à long terme à la suite de l'incident le plus grave dont elles ont été victimes. Cette constatation correspond au trouble de stress post-traumatique (TSPT) soupçonné⁵⁶. Chez les hommes, 24 % de ceux qui ont été victimes d'une agression sexuelle ont déclaré éprouver au moins trois répercussions émotionnelles à long terme correspondant à un TSPT soupçonné, une proportion qui n'est pas significativement différente de celle enregistrée chez les femmes qui ont été victimes d'une agression sexuelle. En revanche, les agressions physiques entraînaient moins souvent des répercussions correspondant à un TSPT chez les hommes (16 %).

Plus de 4 personnes sur 10 vivant au Canada sont victimes d'une agression physique ou sexuelle au cours de leur vie

En plus de recueillir de l'information sur les expériences de violence vécues au cours des 12 mois précédant la tenue de l'enquête, l'ESEPP permet également de recueillir des données sur les expériences de violence vécues au cours de la vie depuis l'âge de 15 ans. Près de 15 millions de personnes vivant au Canada ont été victimes d'une agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans, ce qui représente 44 % de la population de 15 ans et plus. Cette proportion est comparable à celle observée en 2018, dernière année au cours de laquelle l'ESEPP a été réalisée (42 %).

Contrairement aux résultats observés lorsque l'analyse porte uniquement sur les 12 mois précédant l'enquête, la prévalence de la victimisation avec violence au cours de la vie était plus élevée chez les femmes (48 %) que chez les hommes (39 %) (tableau 1). Cette différence s'explique par le fait que les agressions sexuelles étaient beaucoup plus fréquentes chez les femmes (37 %) que chez les hommes (11 %). Par ailleurs, la prévalence des agressions physiques au cours de la vie était

similaire chez les femmes (37 %) et les hommes (37 %). Chez les femmes en particulier, la violence de la part d'un partenaire intime a joué un rôle important dans leurs expériences de victimisation subie au cours de la vie (voir l'encadré 2). Plus du quart (28 %) des femmes ont déclaré avoir subi de la violence de la part d'un partenaire intime, comparativement à 16 % des hommes. Les agressions physiques commises par un partenaire intime étaient plus fréquentes chez les femmes (24 %) que chez les hommes (15 %), tout comme les agressions sexuelles commises par un partenaire intime (16 % par rapport à 3 %).

Les femmes étaient également plus susceptibles que les hommes d'avoir vécu plusieurs formes de victimisation depuis l'âge de 15 ans : 26 % ont été victimes à la fois d'une agression physique et d'une agression sexuelle, comparativement à 9 % des hommes⁵⁷. Les expériences associées à une seule forme de victimisation variaient selon le genre : davantage de femmes (11 %) que d'hommes (2 %) ont déclaré avoir été victimes uniquement d'une agression sexuelle au cours de leur vie, tandis que davantage d'hommes (27 %) que de femmes (10 %) ont indiqué avoir été victimes uniquement d'une agression physique, en tenant compte de la violence de la part d'un partenaire intime et de celle perpétrée par une personne autre qu'un partenaire intime.

La plupart des tendances observées entre les caractéristiques démographiques et la victimisation étaient présentes tant pour la victimisation au cours des 12 mois précédant l'enquête que pour la victimisation au cours de la vie. Par exemple, une plus faible proportion de femmes appartenant à des groupes racisés (23 %) ou nées à l'extérieur du Canada (24 %) ont déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours de leur vie, comparativement aux femmes non racisées (41 %) et nées au Canada (42 %) (tableau 8).

Notamment, certaines caractéristiques sociodémographiques, comme le lieu de naissance, ne varient pas au cours de la vie, tandis que d'autres, telles que le revenu ou la présence d'une incapacité, peuvent évoluer au fil du temps. La prévalence au cours de la vie repose sur les réponses fournies dans le cadre de l'enquête de 2025 et peut ne pas refléter les caractéristiques des personnes au moment de tous les incidents survenus depuis l'âge de 15 ans.

On observe une prévalence plus élevée d'agressions sexuelles au cours de la vie chez les femmes et les hommes autochtones

Les tendances observées en matière de victimisation au cours de la vie concordaient avec celles relevées à partir des données portant sur les 12 mois précédant l'enquête. Toutefois, certains groupes démographiques affichaient une prévalence particulièrement élevée d'agressions sexuelles au cours de leur vie. Parmi ces groupes figuraient les femmes autochtones, dont plus de la moitié (52 %) ont déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle; la proportion était semblable chez les femmes des Premières Nations (53 %), les femmes métisses (51 %) et les femmes inuites (52 %)⁵⁸. À titre de comparaison, 37 % des femmes non autochtones ont déclaré avoir été agressées sexuellement depuis l'âge de 15 ans (tableau 8).

Les deux tiers des femmes bisexuelles déclarent avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours de leur vie

La prévalence des agressions sexuelles au cours de la vie chez les personnes LGBTQ+ était également particulièrement élevée (52 %), atteignant 61 % chez les femmes et 38 % chez les hommes de ce groupe (tableau 8). Parmi les femmes LGBTQ+, les femmes bisexuelles affichaient une prévalence particulièrement élevée d'agressions sexuelles au cours de la vie : les deux tiers (66 %) ont déclaré avoir été victimes de ce type d'agression.

Les personnes de 25 à 34 ans affichent la prévalence la plus élevée d'agressions sexuelles au cours de la vie

Étant donné que les personnes plus âgées ont cumulé un plus grand nombre d'années d'exposition à diverses expériences, on pouvait s'attendre à ce que la prévalence de la victimisation au cours de la vie soit la plus faible chez les personnes plus jeunes. Selon les données de l'ESEPP de 2025, les expériences d'agression sexuelle au cours de la vie étaient les moins fréquentes chez les personnes de 15 à 24 ans (21 %) (tableau 8). En revanche, plutôt qu'une augmentation progressive de la prévalence selon l'âge, les expériences d'agression sexuelle au cours de la vie atteignaient un sommet chez les personnes de 25 à 34 ans (32 %). C'était notamment le cas chez les femmes : près de la moitié (49 %) des femmes de 25 à 34 ans ont déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours de leur vie. Chez les hommes, 17 % de ceux appartenant à ce groupe d'âge ont déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle, une proportion supérieure à celle enregistrée dans tous les autres groupes d'âge chez les hommes, à l'exception du groupe des 35 à 44 ans, pour lequel aucune différence significative n'a été observée au chapitre de la prévalence (14 %).

La prévalence des agressions physiques au cours de la vie est plus faible chez les personnes immigrantes et les personnes racisées, mais plus élevée chez les personnes autochtones et les personnes LGB+

Pour la plupart des caractéristiques sociodémographiques mesurées dans le cadre de l'ESEPP de 2025, les tendances en matière d'agression physique au cours de la vie reflétaient en grande partie les expériences vécues par les personnes au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 9). À titre d'exemple, la prévalence des agressions physiques au cours de la vie était plus faible chez les membres des populations racisées (25 %) et les personnes immigrantes (27 %) que chez les personnes non racisées (40 %) et les personnes nées au Canada (41 %). Cette tendance est semblable à celle observée pour la prévalence des agressions physiques sur 12 mois et pour l'agression sexuelle vécue depuis l'âge de 15 ans.

Les agressions physiques au cours de la vie sont plus fréquentes chez les femmes autochtones que chez les hommes autochtones

Les mêmes groupes ayant déclaré des niveaux particulièrement élevés d'agressions sexuelles au cours de leur vie ont également indiqué des niveaux élevés d'agressions physiques. Parmi les personnes autochtones (55 %), les femmes (57 %) étaient plus susceptibles que les hommes (52 %) d'avoir été victimes d'une agression physique au cours de leur vie (tableau 9). La situation inverse a été observée chez les personnes non autochtones, où la prévalence était similaire entre les hommes et les femmes (36 % pour les deux). Plus de la moitié des membres des Premières Nations (56 %), des Métis (55 %) et des Inuit (53 %) avaient été victimes d'une agression physique au cours de leur vie⁵⁹.

Les expériences d'agression physique au cours de la vie étaient également plus fréquentes chez les femmes LGB+ (58 %) et les hommes LGB+ (54 %). Environ la moitié (52 %) des personnes ayant une incapacité ont déclaré avoir été victimes d'une agression physique au cours de leur vie, la prévalence étant plus élevée chez les femmes (55 %) que chez les hommes (49 %).

Encadré 4 Itinérance et victimisation

À l'instar de la victimisation, l'itinérance touche de manière disproportionnée certaines populations relativement plus marginalisées. Les expériences d'itinérance sont également associées à la victimisation, en tant que facteur de risque (p. ex. le fait de vivre dans une situation précaire) ou en tant que conséquence (p. ex. lorsque le fait de quitter un milieu de vie violent entraîne une situation d'itinérance).

L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) a permis de mesurer deux formes d'itinérance : l'itinérance absolue et l'itinérance cachée. On entend par itinérance absolue le fait d'avoir vécu dans la rue, dans un refuge ou dans un véhicule faute d'avoir un endroit où aller. L'itinérance cachée, quant à elle, désigne le fait d'avoir habité temporairement chez des membres de la famille ou des amis faute d'avoir un endroit où vivre (p. ex. passer d'un sofa à l'autre).

Dans l'ensemble, 15 % des personnes de 15 ans et plus ont déclaré avoir vécu une situation d'itinérance au cours de leur vie, qu'il s'agisse d'itinérance cachée (14 %) ou d'itinérance absolue (2,7 %). Une proportion légèrement plus élevée de femmes (15 %) que d'hommes (14 %) avaient déjà vécu une situation d'itinérance.

Bien que ces expériences d'itinérance aient pu survenir à divers moments de la vie des répondants, un lien notable a été observé entre des antécédents d'itinérance et la victimisation au cours des 12 mois précédant l'enquête. En 2025, 10 % des personnes ayant vécu une situation d'itinéraire ont été victimes d'une agression physique ou sexuelle, comparativement à 4,9 % chez celles qui ne l'ont jamais été. La différence était encore plus marquée parmi les personnes ayant vécu dans la rue ou dans un refuge à un moment donné : 16 % d'entre elles ont été victimes d'une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédents.

Les personnes ayant vécu une situation d'itinérance font plus souvent l'objet de victimisation au cours de la vie

Les personnes ayant vécu une situation d'itinérance à un moment donné au cours de leur vie ont également connu une prévalence élevée d'agressions physiques ou sexuelles au cours de leur vie. Dans l'ensemble, 83 % des femmes et 73 %

des hommes ayant des antécédents d'itinérance ont déclaré avoir été victimes d'une agression à un certain moment depuis l'âge de 15 ans. Il importe de souligner que les données ne permettent pas de déterminer si ces expériences se sont produites pendant les périodes d'itinérance ou à d'autres moments de la vie.

Plus précisément, près de 7 femmes sur 10 (69 %) ayant vécu une situation d'itinérance ont déclaré avoir été victimes d'agression sexuelle, de même que plus du quart (27 %) des hommes. En outre, les trois quarts (75 %) des femmes et une proportion légèrement inférieure d'hommes (71 %) ayant vécu une situation d'itinérance ont déclaré avoir été victimes d'agression physique.

Bon nombre des personnes ayant vécu une situation d'itinérance établissent un lien direct avec la victimisation, les femmes en particulier

Les personnes ayant déjà été en situation d'itinérance ont été invitées à préciser si l'itinérance qu'elles ont vécue était attribuable au fait de quitter une situation de violence émotionnelle ou d'agression physique. Même si la prévalence globale de l'itinérance était similaire chez les femmes et les hommes, une différence marquée selon le genre a été observée quant à la probabilité que l'itinérance soit liée au fait de quitter une situation de violence émotionnelle ou d'agression physique. Parmi les femmes ayant vécu une situation d'itinérance absolue, les deux tiers (66 %) ont indiqué que la victimisation constituait la cause première de leur itinérance, comparativement à 36 % des hommes. Une tendance comparable a été observée chez les personnes ayant vécu une situation d'itinérance cachée : les femmes (52 %) ont plus souvent déclaré que leur itinérance était attribuable à la victimisation que les hommes (23 %).

Expériences de comportements non désirés dans les lieux publics

Les agressions et d'autres formes criminelles de violence s'inscrivent dans un continuum de violence fondée sur le genre. D'autres comportements, sans atteindre le seuil du comportement criminel, peuvent néanmoins avoir une incidence sur la capacité des personnes à participer librement à divers contextes sociaux et à s'y engager. Par ailleurs, plusieurs des mêmes caractéristiques associées à une prévalence accrue ou à un risque plus élevé de formes criminelles de violence fondée sur le genre sont également liées à une probabilité plus élevée d'avoir été victime de formes non criminelles de violence.

L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2025 a permis de recueillir des données sur les expériences liées à huit comportements dans trois contextes distincts : le travail, l'école et les lieux publics⁶⁰. Les comportements mesurés comprenaient les blagues à caractère sexuel inappropriées, les attentions sexuelles non désirées, les attouchements non désirés, les commentaires selon lesquels une personne ne se comporte pas comme une personne de son genre devrait se comporter, ainsi que le fait pour une personne d'être insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son genre, de son orientation sexuelle ou de son identité de genre (réel ou présumé), de même que l'outrage à la pudeur.

La présente analyse porte sur les expériences vécues dans les lieux publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit les endroits accessibles à la population avec peu ou pas de restrictions, comme les rues, les commerces, les transports en commun, les bars ou les restaurants. Des renseignements supplémentaires concernant les expériences propres aux milieux de travail et scolaire figurent dans l'encadré 6.

Dans l'ensemble, 1 femme sur 5 est victime de comportements sexuels non désirés dans un lieu public

Dans les espaces publics, 15 % des personnes de 15 ans et plus ont déclaré avoir été victimes d'au moins une forme de comportement sexuel non désiré mesurée au moyen de l'ESEPP au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 10). La prévalence était près de trois fois plus élevée chez les femmes (22 %) que chez les hommes (8 %). La fréquence de ces comportements était également plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Parmi les personnes ayant été victimes d'un comportement non désiré dans un lieu public, 60 % des femmes et 54 % des hommes ont indiqué avoir vécu au moins un comportement à trois reprises ou plus.

Parmi les huit comportements mesurés au moyen de l'enquête, sept étaient plus répandus chez les femmes que chez les hommes, l'écart le plus marqué selon le genre ayant été observé au chapitre des attentions sexuelles non désirées (14 % par rapport à 2 %). L'unique exception concernait le fait d'être insulté, maltraité, ignoré ou exclu en raison de l'orientation sexuelle, une situation déclarée dans des proportions similaires chez les femmes (1,8 %) et les hommes (1,6 %).

Encadré 5

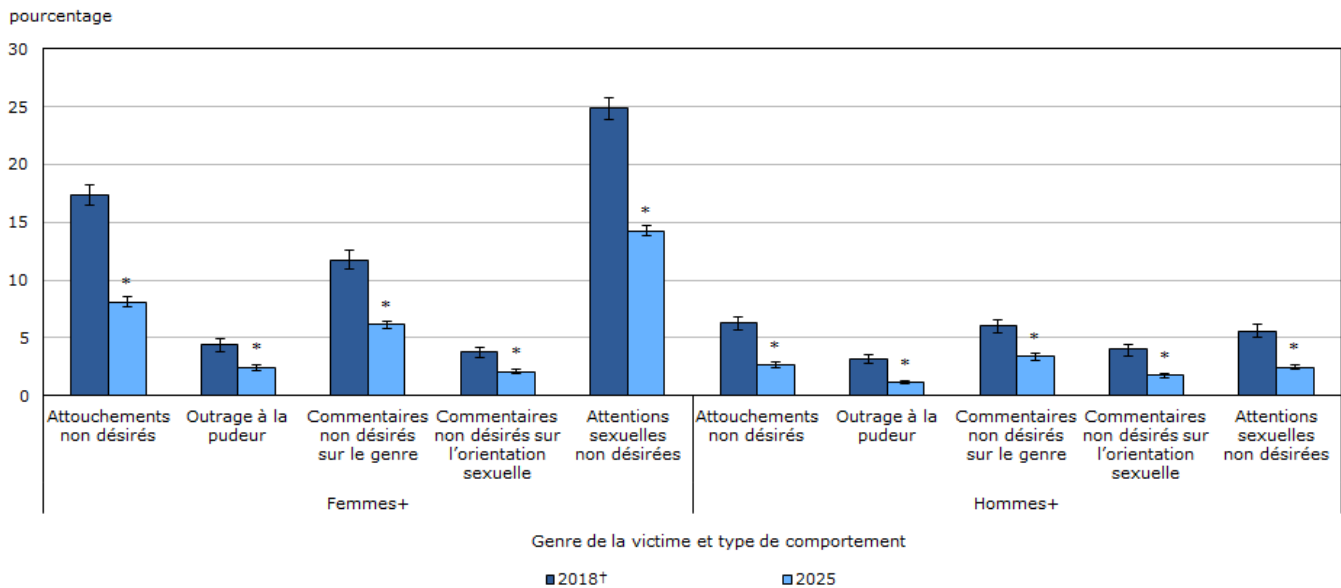
Les expériences de comportements non désirés dans les lieux publics diminuent depuis 2018

De 2018 à 2025, l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) a été révisée afin d'intégrer plus de contenu sur les expériences vécues en milieu de travail et dans le milieu scolaire (voir l'encadré 6). L'une des modifications apportées visait la révision des questions portant sur les comportements non désirés⁶¹, afin d'en assurer la cohérence dans trois environnements : le travail, l'école et les lieux publics. En 2018, les questions relatives au milieu de travail étaient posées séparément, mais les répondants n'étaient pas invités à distinguer les milieux scolaire et public.

Cinq comportements — les attouchements non désirés, l'outrage à la pudeur, les commentaires non désirés à propos du genre de la victime, les commentaires non désirés à propos de l'orientation sexuelle de la victime et les attentions sexuelles non désirées — ont été mesurés en 2018 et en 2025 dans le cadre de l'ESEPP⁶². Tant chez les femmes que chez les hommes, la prévalence était plus faible en 2025 qu'en 2018, et ce, pour les cinq comportements (graphique 9).

Graphique 9

Expériences de comportements non désirés vécues dans les lieux publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et le type de comportement, 2018 et 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Ce graphique combine les expériences vécues dans des lieux publics et en milieu scolaire (2025), aux fins de comparaison avec 2018, lorsque les deux catégories n'étaient pas distinctes. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Dans l'ensemble, alors que 1 personne sur 4 (23 %) âgée de 15 ans et plus a déclaré avoir été victime d'au moins un de ces comportements dans un lieu public en 2018, cette proportion a diminué pour s'établir à 13 % en 2025. Chez les femmes, la proportion est passée de 1 personne sur 3 (32 %) à 1 personne sur 5 (19 %). Chez les hommes, la proportion observée en 2025 (7 %) représentait environ la moitié de celle enregistrée en 2018 (13 %).

Compte tenu des changements apportés à la façon dont les questions ont été posées, les comparaisons doivent être interprétées avec prudence, puisque les différences observées peuvent refléter une modification de l'instrument d'enquête plutôt qu'un changement réel. Parallèlement, ces résultats peuvent également refléter des changements qui ont été apportés aux espaces publics depuis 2018. La pandémie de COVID-19 a notamment entraîné des changements dans la manière dont de nombreuses personnes au Canada travaillent, fréquentent l'école, socialisent et participent à des activités de loisir, ce qui a pu se traduire par une diminution du temps passé dans les lieux publics de façon générale. Une sensibilisation accrue à des enjeux tels que le consentement et le harcèlement de rue pourrait également avoir contribué à une modification des comportements.

À l'instar de l'agression physique et de l'agression sexuelle, la prévalence des comportements non désirés dans les lieux publics variait considérablement selon les caractéristiques démographiques et socioéconomiques (tableau 11). Dans la majorité des cas, les tendances observées étaient similaires à celles associées à l'agression sexuelle, ce qui renforce l'idée que de nombreuses motivations sous-jacentes et de nombreux facteurs structurels sont communs à la violence fondée sur le genre de manière générale, indépendamment du seuil du comportement criminel.

Par exemple, l'âge, qui augmentait la probabilité d'agression physique et sexuelle, était également associé à une prévalence plus élevée de comportements non désirés dans les lieux publics. En particulier, 39 % des femmes de 15 à 24 ans et 36 % de celles de 25 à 34 ans ont déclaré avoir été victimes de tels comportements en public. Même si la prévalence diminuait avec l'âge, les femmes demeuraient plus susceptibles que les hommes d'avoir été victimes de ces comportements. Près de 1 femme sur 5 (18 %) âgée de 45 à 54 ans a déclaré avoir été victime de comportements non désirés dans un lieu public, une proportion supérieure à celle observée chez les groupes d'âge les plus à risque chez les hommes (13 % chez les hommes de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans).

Plus de 1 personne autochtone sur 5 (22 %) a déclaré avoir été victime de comportements non désirés dans un lieu public, comparativement à 14 % de la population non autochtone (tableau 11). Cette tendance a été observée tant chez les femmes autochtones (31 % par rapport à 21 %) que chez les hommes autochtones (13 % par rapport à 8 %). Cela dit, l'association ne demeurait pas significative pour les femmes ou les hommes après la prise en compte d'autres caractéristiques (modèle 3).

Dans l'ensemble, les personnes appartenant à un groupe de population racisé étaient moins susceptibles d'être victimes de comportements non désirés dans les lieux publics, bien que des exceptions aient été observées à l'examen détaillé des différents groupes. En outre, plus de 1 femme arabe (21 %) et plus de 1 femme latino-américaine sur 5 (24 %) ont déclaré avoir vécu de telles expériences, des proportions supérieures à celle observée chez l'ensemble des femmes racisées (16 %) et comparables à celle enregistrée chez les femmes non autochtones non racisées (23 %).

À l'instar de la victimisation avec violence, l'auto-identification en tant que personne ayant une incapacité était associée à une prévalence plus élevée de comportements non désirés dans les lieux publics, tant chez les femmes (31 % par rapport à 20 %) que chez les hommes (15 % par rapport à 7 %). L'association entre l'incapacité et une plus grande probabilité de comportements non désirés demeurait aussi lorsque d'autres facteurs étaient pris en compte.

Parmi les caractéristiques démographiques examinées dans la présente analyse, l'orientation sexuelle était associée à la prévalence la plus élevée de comportements non désirés dans les lieux publics. Plus de 4 personnes LGBTQ+ sur 10 (45 %), ce qui correspond à 53 % des femmes LGBTQ+ et à 32 % des hommes LGBTQ+, ont déclaré avoir été victimes de tels comportements au cours des 12 mois précédant l'enquête; cette proportion était trois fois plus élevée que celle enregistrée chez les personnes hétérosexuelles (12 %). L'orientation sexuelle demeurait un facteur important après la prise en compte d'autres caractéristiques, particulièrement chez les hommes (modèle 3).

Outre les caractéristiques démographiques, les comportements non désirés dans les lieux publics étaient plus fréquents chez les personnes résidant dans une région urbaine. Par exemple, 22 % des femmes vivant en région urbaine ont déclaré avoir été victimes d'au moins un comportement non désiré dans un lieu public au cours des 12 mois précédents, comparativement à 18 % des femmes vivant en région rurale. Les femmes vivant en région urbaine étaient également légèrement plus susceptibles d'avoir déclaré trois incidents ou plus (61 %) que celles vivant en région rurale (57 %).

Les comportements non désirés dans des lieux publics sont le plus souvent commis par des étrangers

Comme on pouvait s'y attendre, en raison de la nature des espaces publics, près des trois quarts (73 %) des personnes victimes de comportements non désirés dans les lieux publics ont déclaré qu'un étranger ou une étrangère en était l'auteur. Les femmes (77 %) étaient plus susceptibles que les hommes (59 %) d'indiquer qu'un étranger ou une étrangère était l'auteur de l'agression. Plus précisément, près de 9 femmes sur 10 âgées de 15 à 24 ans (85 %) ou de 25 à 34 ans (85 %) ont déclaré que l'agresseur était un étranger ou une étrangère. En revanche, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes à désigner une connaissance (19 % par rapport à 15 %) ou un ami (16 % par rapport à 7 %) comme l'auteur de l'agression.

Les comportements non désirés se distinguaient également des formes de crime violent fondé sur le genre en ce qui a trait au nombre d'agresseurs. Alors que les agressions physiques et sexuelles impliquaient le plus souvent un seul auteur, les personnes victimes de comportements non désirés dans les lieux publics étaient tout aussi susceptibles de déclarer qu'une seule personne (48 %) ou plusieurs personnes (50 %) étaient responsables. Les femmes (50 %) et les hommes (49 %) étaient autant susceptibles d'indiquer la présence de plusieurs agresseurs.

Les comportements non désirés surviennent dans de nombreux lieux publics, mais plus souvent sur le trottoir ou dans la rue

Les expériences de comportements non désirés sont survenues dans de nombreux lieux publics. Dans l'ensemble, la moitié (50 %) des femmes ont déclaré qu'au moins un des comportements vécus s'était produit sur un trottoir, une rue ou une autoroute, ce qui représentait le lieu le plus courant chez les femmes. Venaient ensuite un restaurant ou un bar (35 %) ainsi qu'un autre immeuble commercial (32 %) ⁶³. Chez les hommes, les lieux le plus souvent mentionnés étaient un restaurant ou un bar (33 %), suivi de la rue ou du trottoir (33 %).

Récemment, plusieurs secteurs de compétence au Canada ont observé une hausse marquée du nombre de crimes déclarés par la police liés aux transports en commun (Lindsay, 2025). Les expériences de violence, de harcèlement ou d'autres comportements non désirés lors de l'utilisation ou de l'attente d'un transport en commun peuvent influencer sur les décisions liées aux déplacements, et entraîner des effets négatifs pour les personnes et, plus largement, pour les usagers et usagères (Ceccato et autres, 2022; Ison et autres, 2024). En 2025, 1 personne sur 4 (25 %) victime de comportements non désirés a déclaré qu'au moins une affaire était survenue dans le transport en commun, la proportion étant plus élevée chez les femmes (27 %) que chez les hommes (21 %). Comme on pouvait s'y attendre, cette expérience concernait principalement les régions urbaines : le transport en commun a été mentionné comme lieu d'au moins un comportement par 28 % des personnes vivant en région urbaine, comparativement à 11 % de celles vivant en région rurale.

Le lieu où les comportements non désirés sont survenus variait également selon l'âge. Par exemple, plus de 4 femmes et filles âgées de 15 à 24 ans sur 10 (41 %) ont déclaré avoir vécu au moins un comportement non désiré dans le transport en commun, une proportion qui diminuait pour se situer à 32 % chez les personnes de 25 à 34 ans et à 21 % chez celles de 35 à 44 ans.

Les deux tiers des femmes et la moitié des hommes subissent des répercussions négatives à la suite d'expériences de comportements non désirés dans des lieux publics

Les comportements non désirés ont souvent été associés à des répercussions négatives chez les personnes ayant été victimes de tels comportements. Dans l'ensemble, les deux tiers (67 %) des femmes et la moitié (51 %) des hommes ont déclaré avoir subi au moins une répercussion négative découlant des comportements vécus. Les répercussions le plus souvent déclarées par les personnes touchées étaient l'évitement de certaines personnes ou situations (34 %), l'évitement de certains endroits (30 %) ainsi que des conséquences émotionnelles et psychologiques négatives (28 %).

À l'exception d'un indicateur, chacune des conséquences ou chacun des changements comportementaux précis mesurés au moyen de l'enquête ont été déclarés plus souvent par les femmes que par les hommes. Les femmes (13 %) et les hommes (15 %) étaient tout aussi susceptibles d'indiquer ne plus participer aux activités ou aux événements sociaux que la personne avait l'habitude d'aimer en raison des comportements non désirés vécus.

La différence observée entre les femmes et les hommes s'explique en partie par la fréquence plus élevée de ces expériences chez les femmes, puisque les personnes ayant vécu plus souvent des comportements non désirés dans les lieux publics étaient plus susceptibles d'avoir modifié leur comportement en conséquence. Parmi les femmes ayant vécu des comportements non désirés à trois reprises ou plus, 76 % ont déclaré avoir modifié leur comportement dans les lieux publics, comparativement à 55 % de celles ayant vécu ce type de comportement une ou deux fois. Chez les hommes, les proportions s'établissaient à 57 % et à 43 %, respectivement.

Encadré 6

Violence fondée sur le genre au travail, à l'école et en ligne

Une révision notable apportée à l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2025 a consisté à ajouter des questions propres aux expériences d'agression sexuelle et de violence fondée sur le genre vécues en milieu de travail et dans des contextes liés au milieu scolaire, de même qu'aux comportements non désirés en ligne. L'ESEPP comprend des indicateurs clés portant sur ces milieux, qui avaient été recueillis auparavant dans l'Enquête sur les conduites sexuelles au travail de 2020 et dans l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire de 2019.

Plus de 1 personne sur 10 au Canada déclare avoir été victime de comportements sexuels non désirés en milieu de travail

En 2025, 12 % des personnes ayant occupé un emploi à un moment quelconque au cours des 12 mois précédant l'enquête ont déclaré avoir été victimes d'au moins une forme de comportement sexuel non désiré au travail ou lors d'une activité liée au travail. Les femmes (17 %) étaient plus susceptibles que les hommes (8 %) de déclarer avoir été victimes de l'un ou l'autre de ces comportements.

Chez les femmes, les comportements le plus souvent déclarés étaient les blagues à caractère sexuel inappropriées (8 %) ainsi que le fait d'avoir été insultées, maltraitées, ignorées ou exclues en raison de leur genre (8 %). Les blagues à caractère sexuel inappropriées constituaient également le comportement le plus souvent déclaré chez les hommes (4 %), suivies du fait de s'être fait dire qu'ils ne se comportaient pas comme un homme devrait le faire (3 %).

Parmi les personnes ayant déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête et qui occupaient un emploi, plus de 1 personne sur 5 (21 %) a indiqué qu'au moins un incident s'était produit en milieu de travail ou dans un contexte lié au travail.

Les comportements sexuels non désirés sont plus fréquents dans les milieux scolaires qu'au travail ou dans les lieux publics

Comparativement aux lieux publics en général (14 %) et au milieu de travail (12 %), les expériences de comportements sexuels non désirés étaient plus fréquentes dans les contextes liés au milieu scolaire (16 %). La population étudiante est considérablement plus jeune que la population générale ou que la population active. Selon les résultats de l'ESEPP, 68 % des personnes ayant fréquenté un établissement d'enseignement au cours des 12 mois précédant l'enquête étaient âgées de 15 à 24 ans. La prévalence plus élevée observée est en partie attribuable à l'âge.

Ainsi, 1 femme sur 5 (19 %) et plus de 1 homme sur 10 (12 %) ayant fréquenté un établissement d'enseignement au cours de l'année précédant l'enquête ont déclaré avoir été victimes d'au moins un des comportements mesurés au moyen de l'enquête. Chez les femmes, ces comportements prenaient le plus souvent la forme d'attentions sexuelles non désirées (9 %) ou de blagues à caractère sexuel inappropriées (9 %), tandis que chez les hommes, les formes les plus courantes étaient les blagues à caractère sexuel inappropriées (6 %) et les commentaires selon lesquels ils ne se comportaient pas comme un homme devrait le faire (5 %).

La prévalence des agressions sexuelles était également beaucoup plus élevée chez les personnes ayant fréquenté un établissement d'enseignement au cours des 12 mois précédents (5,6 %) par rapport à celles qui n'en avaient pas fréquenté (1,5 %). Une différence notable selon le genre a aussi été observée : les femmes (8,2 %) ayant fréquenté un établissement d'enseignement au cours des 12 mois précédents étaient plus de trois fois plus susceptibles que les hommes (2,7 %) d'avoir été victimes d'une agression sexuelle. Près de 1 victime d'agression sexuelle sur 5 (18 %) a déclaré qu'au moins un incident s'était produit dans un contexte lié au milieu scolaire.

Au total, 1 internaute sur 10 est victime de comportements non désirés en ligne

Dans le cadre de l'ESEPP de 2025, les répondants devaient indiquer s'ils avaient vécu certaines formes de comportements non désirés en ligne, que ce soit par message texte, sur un site de médias sociaux ou sur une autre plateforme sur Internet. Bon nombre de ces comportements étaient explicitement liés à la violence fondée sur le genre, notamment la distribution d'images intimes sans consentement, la pression exercée pour partager des images suggestives ou explicites, ou la réception d'images suggestives ou explicites sans consentement. Dans le cadre de cette enquête, on demandait également si des messages menaçants ou agressifs avaient été reçus, soit à titre d'unique destinataire, soit dans le cadre d'un envoi visant un groupe.

Dans l'ensemble, 1 personne sur 10 (11 %) a déclaré avoir été victime de ce type de comportement en ligne au cours de l'année ayant précédé l'enquête de 2025. La proportion était légèrement plus élevée chez les femmes (12 %) que chez les hommes (9 %). Près du cinquième des jeunes femmes et des filles âgées de 15 à 24 ans ont déclaré avoir été victimes de comportements non désirés en ligne, par rapport à 12 % des hommes et des garçons du même groupe d'âge. Chez les femmes, les types de comportements non désirés le plus souvent déclarés étaient la réception d'images suggestives ou explicites sans consentement (7 %) et la réception de messages menaçants ou agressifs à titre d'unique destinataire (6 %). Chez les hommes, ce dernier type de comportement constituait également le type de comportement le plus souvent déclaré (5 %).

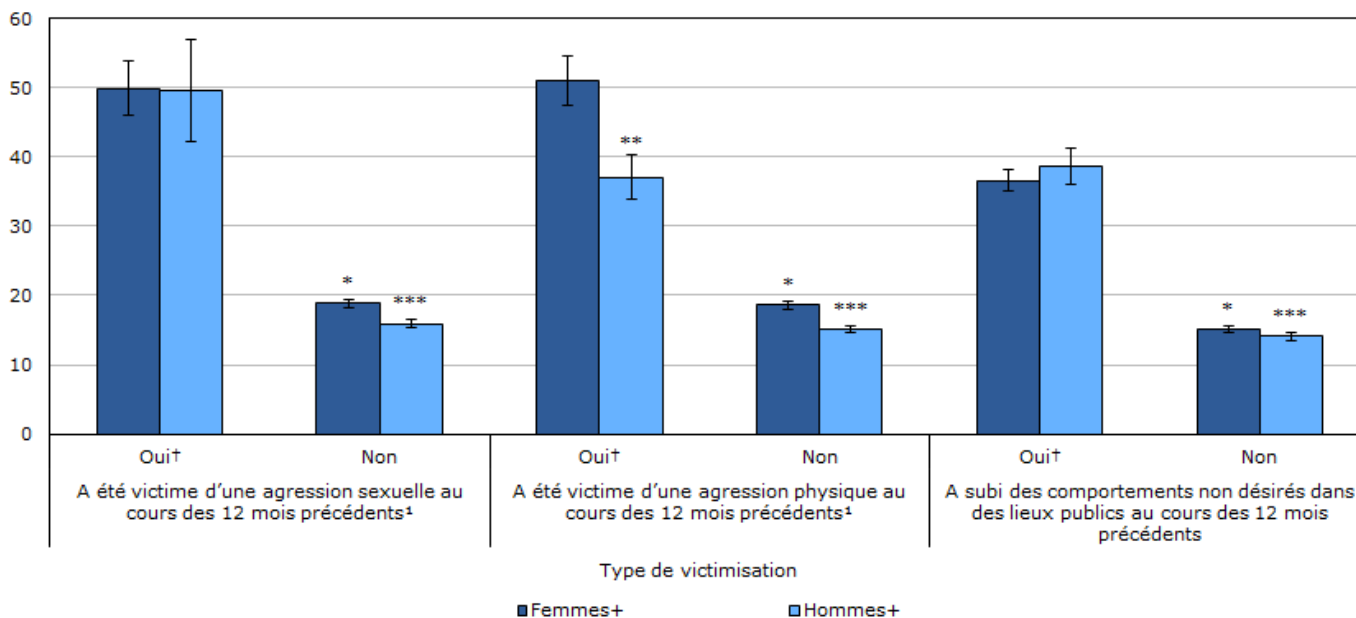
Expériences de violence associées à une moins grande satisfaction à l'égard de la vie et à une mauvaise santé

Les différences observées quant à la prévalence au cours des 12 mois précédant l'enquête et depuis l'âge de 15 ans, ainsi que les résultats précis de la victimisation font ressortir plusieurs similitudes importantes, de même que des différences, selon le type d'agression, le genre de la victime et d'autres caractéristiques. Une autre approche permettant d'examiner l'incidence de la violence, au-delà des conséquences immédiates directement liées aux incidents mêmes, consiste à analyser des mesures plus générales, telles que la satisfaction à l'égard de la vie et l'état de santé autodéclarés. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir de liens de causalité directs entre la victimisation et ces mesures, des relations claires sont observées.

Notamment, les expériences de victimisation sont associées à une mauvaise santé mentale auto-évaluée. Chez les femmes, par exemple, la moitié de celles ayant été victimes d'une agression sexuelle (50 %) ou d'une agression physique (51 %) ont évalué que leur santé mentale était passable ou mauvaise. En revanche, environ 1 femme sur 5 n'ayant pas été victime d'une agression sexuelle (19 %) ou d'une agression physique (19 %) au cours des 12 mois précédant l'enquête a évalué que sa santé mentale était passable ou mauvaise (graphique 10). De manière similaire, les personnes ayant été victimes de comportements non désirés dans un lieu public étaient beaucoup plus susceptibles d'évaluer leur santé mentale comme étant passable ou mauvaise.

Graphique 10 Santé mentale autoévaluée, selon le genre de la victime et le type de victimisation, 2025

pourcentage de personnes présentant une santé mentale autoévaluée passable ou mauvaise



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend la violence de la part de partenaires intimes et la violence perpétrée par des personnes autres que des partenaires intimes.

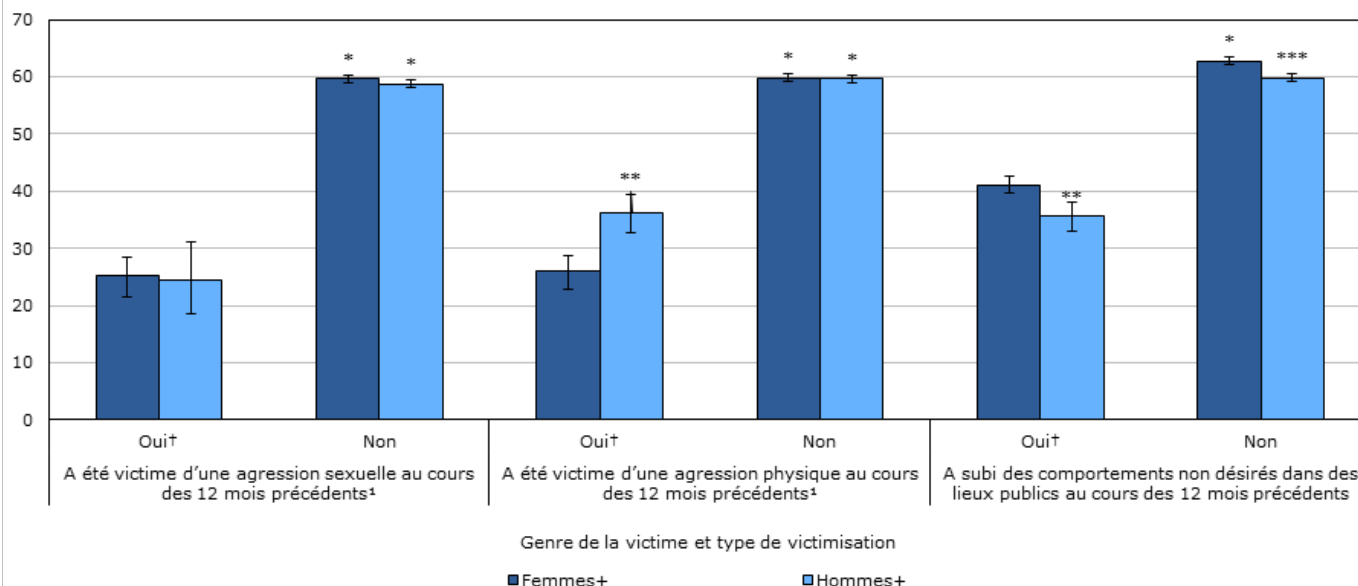
Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

De façon similaire, les personnes qui ont été victimes d'une agression sexuelle, d'une agression physique ou de comportements non désirés dans un lieu public étaient moins susceptibles de déclarer être très satisfaites⁶⁴ de leur vie, comparativement à celles qui n'ont été victimes d'aucune de ces formes de violence (graphique 11).

Graphique 11
Satisfaction à l'égard de la vie, selon le genre de la victime et le type de victimisation, 2025

pourcentage de personnes très satisfaites de leur vie



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)
 ** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ seulement ($p < 0,05$)
 *** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)
 † catégorie de référence

1. Comprend la violence de la part de partenaires intimes et la violence perpétrée par des personnes autres que des partenaires intimes.
Note : L'expression « personnes très satisfaites de leur vie » désigne les répondants qui ont évalué à 8, 9 ou 10 leur satisfaction à l'égard de leur vie dans son ensemble sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie très insatisfait et 10 signifie très satisfait. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

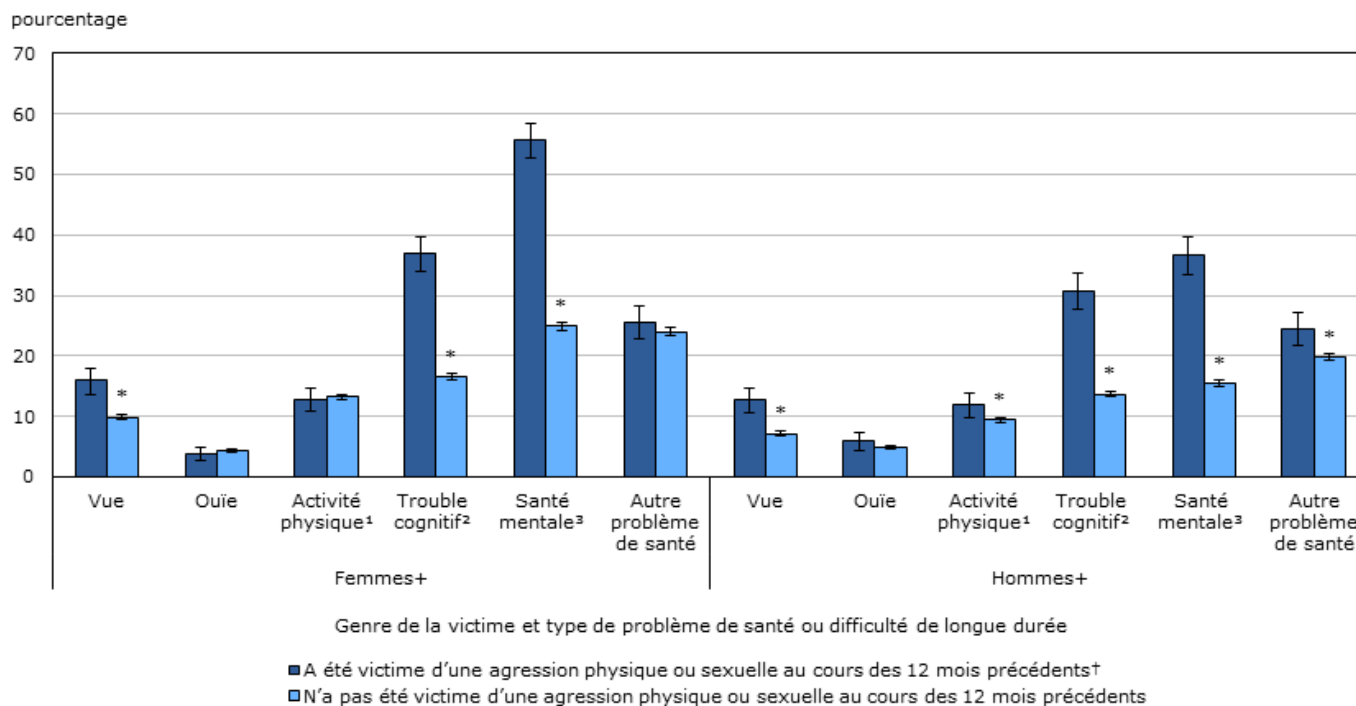
Cette tendance se dégageait indépendamment du genre de la victime et du type de violence ou de comportement vécu. Chez les femmes, toutefois, les expériences d'agression sexuelle et d'agression physique semblaient avoir une incidence plus marquée sur l'état de santé mentale et la satisfaction à l'égard de la vie; bien que l'écart demeure observable chez les femmes qui ont été victimes de comportements non désirés dans les lieux publics, celui-ci était moindre. En revanche, les hommes qui ont été victimes d'une agression sexuelle affichaient les niveaux les plus faibles quant à l'état de leur santé mentale et de leur satisfaction à l'égard de la vie; les résultats étaient comparables chez les hommes ayant été victimes d'une agression physique ou de comportements non désirés dans les lieux publics.

Les troubles cognitifs et les problèmes de santé mentale sont plus fréquents chez les personnes qui ont été victimes d'une agression

Les expériences de victimisation sont également associées à divers résultats en matière de santé à plus long terme. De nombreuses difficultés ou affections ont été reconnues comme étant liées à la victimisation, qu'elles constituent une conséquence du fait d'avoir été victime, un facteur de risque de victimisation ou les deux (Burczycka, 2018; Cotter, 2018). La relation est particulièrement marquée en ce qui concerne les difficultés ou les affections liées à la cognition et à la santé mentale (Burczycka, 2018).

Les données de l'ESEPP ne permettent pas de déterminer si la présence d'un problème de santé de longue durée existait avant la victimisation ou si celui-ci a été causé ou aggravé par le fait d'avoir été victime. Néanmoins, lorsqu'on examine la présence de diverses affections, bon nombre d'entre elles étaient plus fréquentes chez les personnes ayant déclaré avoir été victimes d'une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête (graphique 12).

Graphique 12
Problèmes de santé de longue durée, selon le genre de la victime et la victimisation, Canada, 2025



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Comprend les difficultés à marcher, à monter ou à descendre un escalier, à se servir de ses mains ou de ses doigts, ou à faire d'autres activités physiques.

2. Comprend les difficultés à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer.

3. Comprend les problèmes de santé émotionnelle, psychologique ou mentale (p. ex. anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie).

Note : Les problèmes de santé s'entendent des difficultés ou des affections de longue durée qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

En particulier, chez les femmes comme chez les hommes, les problèmes de santé mentale et les difficultés cognitives étaient plus répandus chez les personnes ayant été victimes d'une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, comparativement à celles n'ayant pas déclaré de telles expériences. La proportion de femmes ayant été victimes d'une agression et ayant un problème de santé mentale (56 %) ou une difficulté cognitive (37 %) était plus de deux fois supérieure à celle enregistrée chez les femmes n'ayant pas été victimes (25 % et 17 %, respectivement). Une tendance similaire a été observée chez les hommes : les problèmes de santé mentale (37 %) et les difficultés cognitives (31 %) étaient environ deux fois plus fréquents chez les victimes de violence que chez ceux n'ayant pas été victimes (15 % et 14 %, respectivement).

Résumé

La violence fondée sur le genre englobe un large éventail de comportements et peut se produire dans de nombreux contextes. L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2025 fournit les données les plus récentes sur la prévalence et la nature de la violence fondée sur le genre au Canada.

Selon les résultats de l'ESEPP de 2025, la prévalence de la victimisation avec violence — les agressions physiques et sexuelles — était similaire à celle enregistrée en 2018, année au cours de laquelle les données de l'ESEPP ont été recueillies pour la première fois. Bien que la prévalence globale soit semblable entre les femmes et les hommes, un examen plus approfondi révèle que les agressions sexuelles sont plus fréquentes chez les femmes, tandis que les agressions physiques le sont davantage chez les hommes, en raison d'une proportion plus élevée d'hommes qui sont agressés physiquement à l'extérieur du contexte d'une relation entre partenaires intimes.

Il y a eu peu de changements statistiquement significatifs dans la prévalence de la victimisation de 2018 à 2025, puisque la prévalence globale est demeurée stable. Chez les femmes, la prévalence des agressions sexuelles commises par un partenaire intime et des agressions physiques perpétrées par une personne autre qu'un partenaire intime a augmenté, tandis que celle des agressions sexuelles perpétrées par une personne autre qu'un partenaire intime a diminué. Chez les hommes, les agressions physiques commises par un partenaire intime ont diminué. De plus, la prévalence est demeurée inchangée entre 2018 et 2025 pour de nombreux groupes à risque élevé de violence, comme les Autochtones, les jeunes et la population LGBTQ+.

Malgré des profils de genre très différents pour les victimes d'agression physique et d'agression sexuelle, de nombreuses caractéristiques associées à la probabilité d'avoir été victime sont communes aux deux types de victimisation avec violence. Parmi les caractéristiques démographiques examinées dans la présente analyse, l'âge, l'orientation sexuelle, l'identité autochtone et le fait de s'identifier comme une personne ayant une incapacité étaient tous grandement associés à une probabilité plus élevée d'avoir été victime d'une agression physique ou sexuelle, même après la prise en compte d'autres facteurs.

Au-delà des différences quant à la prévalence, les caractéristiques et les répercussions de l'agression physique et de l'agression sexuelle différaient à plusieurs égards, ce qui met en lumière une autre dimension selon laquelle les expériences de violence peuvent différer chez les femmes et les hommes. À titre d'exemple, alors que la majorité des agressions physiques étaient perpétrées par un étranger ou une étrangère, un agresseur connu de la victime était plus fréquent chez les femmes que chez les hommes victimes d'une agression physique. En ce qui concerne la violence physique et la violence sexuelle, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de subir des répercussions négatives sur leur santé mentale et leur bien-être.

Outre la violence physique et sexuelle atteignant le seuil criminel, l'ESEPP de 2025 a également permis de mesurer les expériences de comportements non désirés. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir été victimes d'au moins une forme de comportement non désiré dans un lieu public en 2025, le type le plus courant étant les attentions sexuelles non désirées. La prévalence des agressions sexuelles, des agressions physiques et des comportements non désirés dans les lieux publics était systématiquement plus élevée au sein de certains groupes de la population, à savoir les jeunes et les jeunes adultes, les Autochtones, les personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles, ainsi que les personnes s'identifiant comme des personnes ayant une incapacité.

La présente analyse expose certains constats généraux tirés des données de l'ESEPP de 2025, sans toutefois couvrir l'ensemble de l'ampleur et de la diversité des expériences de violence et de comportements non désirés. Des analyses ultérieures pourront porter sur des populations particulières ou sur des types précis de violence afin de mieux combler les lacunes en matière de données et de répondre aux besoins d'information pour l'élaboration de mesures de soutien, de politiques et de programmes adéquats pour les victimes de violence au Canada.

Description de l'enquête

Au cours de l'exercice 2024-2025, Statistique Canada a mené le second cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). En 2018, Statistique Canada avait mené le premier cycle de l'ESEPP. Cette enquête a pour but de recueillir des renseignements sur les incidents vécus par les Canadiennes et Canadiens en public, au travail, en ligne et dans leurs relations intimes.

La population cible de l'ESEPP est la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exclusion des résidents à temps plein d'établissements institutionnels et des résidents des réserves des Premières Nations. L'ESEPP de 2025 est une enquête-échantillon à plan transversal. L'enquête dans les provinces repose aussi maintenant sur une approche de répondant ciblé, ce qui signifie qu'un échantillon de personnes est sélectionné directement à partir de la base de sondage. La base de sondage pour l'ESEPP dans les territoires est une base aréolaire de logements construite pour l'Enquête sur la population active. Les logements sélectionnés dans l'échantillon ont fait l'objet d'une collecte de données sur le terrain. Au moment du contact avec un résident du logement sélectionné, un membre du ménage âgé de 15 ans et plus a été choisi au hasard pour remplir le questionnaire de l'ESEPP.

Dans les provinces, la collecte des données s'est déroulée d'octobre 2024 à juin 2025. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les personnes ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les 10 provinces s'établissait à 46 511 répondants. Le taux de réponse dans les provinces était de 32,3 %, en baisse par rapport à 43,1 % en 2018.

Dans les territoires, la collecte des données s'est déroulée de janvier à juillet 2025. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire rempli par un interviewer en personne. Les personnes ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les trois territoires s'établissait à 2 036 répondants. Le taux de réponse dans les territoires était de 53,1 %, en baisse par rapport à 73,2 % en 2018.

Parmi les non-répondants figuraient les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête, celles qui ne pouvaient pas être jointes et celles qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Les chiffres des répondants de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement ou dans une réserve.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieure et supérieure des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Il convient de faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats, par exemple fréquences pondérées ou pourcentages, pour la population inuite dans les provinces en 2025. Bien que le nombre de répondants pour cette sous-population soit suffisant pour répondre aux directives de la qualité, une incertitude réside quant à la qualité des données puisqu'un biais pourrait subsister après le processus de pondération. À noter que cette inquiétude s'applique seulement à la population inuite dans les provinces et non dans les territoires. Les estimations concernant la population inuite en 2018 reflètent en grande partie la population vivant dans les territoires. Les estimations pour la population inuite vivant dans les provinces en 2018 ne peuvent pas être publiées en raison de la taille de l'échantillon et de la qualité des données.

Références

- Brownridge, D.A. (2006). Violence against women post-separation. *Aggression and Violent Behaviour*, 11(5).
- Burczycka, M. (2018). La victimisation avec violence chez les Canadiens ayant une incapacité liée à la santé mentale, 2014. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Burczycka, M. et Cotter, A. (2023). Décisions rendues par les tribunaux dans les causes d'homicides de femmes et de filles autochtones, 2009 à 2021. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels (BOFVAC). (2024). *L'Ombudsman fédéral lance une enquête systémique sur le traitement des survivantes d'agression sexuelle dans le système de justice canadien*.
- Ceccato, V., Gaudalet, N., et Graf, G. (2022). Crime and safety in transit environments: a systematic review of the English and the French literature, 1970-2020. *Public Transport*, 14.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Commission de vérité et réconciliation du Canada : appels à l'action*. Winnipeg, Manitoba.
- Conroy, S. et Cotter, A. (2017). Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Cotter, A. (2025). Les caractéristiques relatives aux crimes déclarés par la police en milieu rural dans les provinces canadiennes, 2023. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Cotter, A. (2024). Décisions rendues à l'égard des agressions sexuelles dans le système de justice pénale au Canada, 2015 à 2019. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Cotter, A. (2021a). La victimisation criminelle au Canada, 2019. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Cotter, A. (2021b). Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : un aperçu. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Cotter, A. (2018). La victimisation avec violence chez les femmes ayant une incapacité, 2014. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Cotter, A. et Savage, L. (2019). La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Dembo, R.S., Mitra, M., et McKee, M. (2018). The psychological consequences of violence against people with disabilities. *Disability and Health Journal*, 11(3).
- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019). *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*.
- Femmes et Égalité des genres Canada. (2025). À propos de la violence fondée sur le sexe.
- Femmes et Égalité des genres Canada. (2022). *Le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe*.
- Gouvernement du Canada. (2025). *Loi visant à protéger les victimes : Projet de loi visant à protéger les victimes et à garder les enfants à l'abri des personnes prédatrices*.
- Hale, R., et Harkness, A. (2023). Rural victimology scholarship into the future. Publié sous la direction de R. Hale et A. Harkness, *Rural Victims of Crime: Representations, Realities and Responses*. New York. Routledge
- Heidinger, L. (2022). La victimisation avec violence et les perceptions à l'égard de la sécurité : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

- Hoddenbagh, J., Zhang, T., et McDonald, S. (2014). Estimation de l'incidence économique des crimes violents au Canada en 2009. Division de la recherche et de la statistique, Ministère de la Justice du Canada.
- Ibrahim, D. (2018). La victimisation avec violence, la discrimination et les perceptions concernant la sécurité : perspective des immigrants, Canada, 2014. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Ison, J., Forsdike, K., Henry, N., Hooker, L., et Taft, A. (2023). "You're just constantly on alert": Women and gender-diverse people's experiences of sexual violence on public transport. *Journal of Interpersonal Violence*, 38(21-22).
- Johnson, H. (2017). Why doesn't she just report it? Apprehensions and contradictions for women who report sexual violence to the police. *Canadian Journal of Women and the Law*, 29(1), 36-59.
- Lachapelle, M. et Savard, C. (2025). Conséquences de la violence sexuelle. *Institut national de santé publique du Québec*.
- Letourneau, N., McBride, D. L., Barton, S.S., et Griggs, K. (2023). Service providers' perspectives: Reducing intimate partner violence in rural and northern regions of Canada. *Canadian Journal of Nursing Research*, 55(2), 165-175.
- Lindsay, B. (2025). Transit violence rising across Canada — in some cities by nearly 300%. *CBC News*. Accessed December 5, 2025 at <https://www.cbc.ca/news/canada/transit-crimes-canada-9.6991533>.
- Lorenz, K., Dewald, S. et Venema, R. (2021). "I was worried I wouldn't be believed": Sexual assault victims' perceptions of the police in the decision to not report. *Violence and Victims*, 36(3).
- Nations Unies (2020). *Information series on sexual and reproductive health and rights: Gender-based violence*.
- Okeke-Ihejirika, P., Yohani, S., Muster, J., Ndem, A., Chambers, T. et Pow, V. (2018). A scoping review on intimate partner violence in Canada's immigrant communities. *Trauma, Violence, et Abuse*, 21(4).
- Pépin-Filion, D., Cornelissen, L. et Lemyre, É. (2024). Situation des populations de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec : résultats de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022. *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*, produit n° 89-657-X au catalogue de Statistique Canada.
- Perreault, S. (2022). La victimisation des Premières Nations, Métis et Inuits au Canada. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Perreault, S. (2015). La victimisation criminelle au Canada, 2014. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Rotenberg, C. et Cotter, A. (2018). Les agressions sexuelles déclarées par la police au Canada avant et après le mouvement #MoiAussi, 2016 et 2017. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Sabina, C., Cuevas, C.A., Schally, J.L. (2013). The effect of immigration and acculturation on victimization among a national sample of Latino women. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 19(1).
- Savage, L. (2021). Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes ayant une incapacité au Canada, 2018. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Shaw, J., Campbell, R., Cain, D. et Feeney, H. (2017). Beyond surveys and scales: How rape myths manifest in sexual assault police records. *Psychology of Violence*, 7(4), 602-614.
- Sisic, M., Tastsoglou, E., Dawson, M., Holtmann, C., Wilkinson, L., et Falconer, C. (2024). The continuum of gender-based violence experienced by migrant and refugee women in Canada: perspectives from key informants. *Frontiers in Sociology*, 9.
- Statistique Canada. (2022). Le Canada est le premier pays à produire des données sur les personnes transgenres et les personnes non binaires à l'aide du recensement. *Le Quotidien*, produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- Sutton, D. (2023). Les homicides de femmes et de filles liés au genre au Canada. *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Uppal, S. et Facette, T. (2026). Qui vit une situation de faible revenu persistant? Étude portant sur divers groupes démographiques de 2016 à 2022. *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

Vaughn, M.G., Salas-Wright, C.P., Maynard, B.R., Qian, Z., Terzis, L., Kusow, A.M., et DeLisi, M. (2014). Criminal epidemiology and the immigrant paradox: Intergenerational discontinuity in violence and antisocial behavior among immigrants. *Journal of Criminal Justice*, 42.

Xie, M. et Baumer, E.P. (2021). Immigrant status, citizenship, and victimization risk in the United States: New findings from the National Crime Victimization Survey (NCVS). *Criminology*, 59(4).

Zhang, T., Hoddenbagh, J., McDonald, S. et Scrim, K. (2012). *Une estimation de l'incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009*. Ministère de la Justice du Canada, produit n° rr12-07-f.

Notes

^E à utiliser avec prudence

1. Bien que d'autres termes, comme « survivants » puissent être privilégiés et utilisés, le terme « victimes » est employé dans le présent article de *Juristat* par souci d'uniformité avec d'autres produits de Statistique Canada.

2. Plus précisément, les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) ont été recueillies d'octobre 2024 à juin 2025 dans les provinces, et de janvier à juillet 2025 dans les territoires. Étant donné que la collecte a pris fin en 2025, l'enquête est appelée l'ESEPP de 2025 dans la présente analyse.

3. Dans la présente analyse, les catégories « femmes » et « hommes » sont fondées sur les catégories normalisées des femmes+ et des hommes+ de Statistique Canada, sauf indication contraire. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. Pour obtenir les constatations propres à la population de diverses identités de genre, voir l'encadré 3.

4. Sauf indication contraire, les différences présentées dans ce rapport sont statistiquement significatives à $p < 0,05$. Les estimations sont classées dans des catégories de qualité en fonction de la taille de l'échantillon non pondéré. À l'échelle nationale, pour l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2025, les estimations peuvent être diffusées si l'échantillon non pondéré minimal était de 10 dans le numérateur et de 45 dans le dénominateur; les estimations inférieures à ces seuils sont jugées trop peu fiables pour être publiées et sont indiquées par la lettre F dans les tableaux et graphiques. En outre, les estimations fondées sur un échantillon non pondéré se situant entre 45 et 90 (inclusivement) dans le dénominateur sont indiquées par la lettre E; elles sont considérées comme étant de qualité marginale et doivent être utilisées avec prudence. Les pourcentages inférieurs à 10 % sont arrondis à la première décimale; ceux de 10 % ou plus sont arrondis au nombre entier le plus près.

5. Par exemple, la *Loi visant à protéger les victimes* propose de créer une nouvelle infraction ciblant les comportements coercitifs ou contrôlants (gouvernement du Canada, 2025). Des lois visant à modifier le *Code criminel* pour traiter précisément du contrôle coercitif ont également été présentées au cours de sessions antérieures du Parlement (p. ex. l'ancien projet de loi C-332, qui était devant le Sénat du Canada lorsque la 44^e législature a été dissoute). Par conséquent, le seuil du comportement criminel peut évoluer au fil du temps.

6. Cela comprend les agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes, ainsi que les renseignements concernant les répondants vivant dans les territoires. Ces renseignements n'étaient pas disponibles au moment de la diffusion initiale de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2018 (Cotter et Savage, 2019), qui excluait la violence de la part de partenaires intimes ainsi que les répondants vivant dans les territoires. C'est la raison pour laquelle certains points de données de 2018 pourraient différer du rapport initial. La prévalence globale de la victimisation avec violence en 2018, y compris la violence de la part de partenaires intimes et les territoires, a été publiée dans Cotter (2021b).

7. La différence de la prévalence globale des agressions physiques et sexuelles entre 2018 et 2025 n'est pas statistiquement significative.

8. Pour ce qui est des autres comportements qui constituent la catégorie des agressions physiques de la part de partenaires intimes (voir l'encadré 1), la différence entre les femmes et les hommes n'était pas statistiquement significative.

9. Bien que la parution d'une analyse détaillée de la violence de la part de partenaires intimes pour 2025 soit prévue, les résultats de 2018 ont révélé que, même si la prévalence globale des agressions physiques aux mains de partenaires intimes n'était pas significativement différente entre les femmes (2,4 %) et les hommes (2,8 %), les femmes étaient plus susceptibles de déclarer des répercussions plus graves de ce type de violence, comme des blessures ou de craindre pour leur vie, ainsi qu'une prévalence plus élevée de certaines formes plus graves de violence (p. ex. étouffement) (Cotter, 2021b).

10. Contrairement aux données sur la prévalence, cette catégorie exclut les renseignements sur la violence de la part de partenaires intimes, parce que ces renseignements sont recueillis séparément et d'une façon différente. Dans le cas de la violence perpétrée par des personnes autres que des partenaires intimes, les répondants sont invités à préciser le nombre d'incidents d'agression physique ou sexuelle qui sont survenus. Pour ce qui est de la violence de la part de partenaires intimes, les répondants sont invités à préciser pour chaque comportement dont ils ont fait l'objet s'il s'est produit une fois, quelques fois, tous les mois, toutes les semaines, tous les jours ou presque tous les jours au cours des 12 mois précédant l'enquête.

11. La mesure utilisée pour la violence de la part de partenaires intimes est demeurée inchangée par rapport à l'enquête de 2018; un aperçu figure dans Cotter (2021b), plus précisément à l'encadré 1.

12. La différence observée entre les femmes autochtones et les hommes autochtones n'est pas statistiquement significative.

13. La différence observée entre les femmes LGB+ et les hommes LGB+ n'est pas statistiquement significative.

14. La différence observée entre les hommes racisés (11 %) et les hommes non racisés (12 %) n'est pas statistiquement significative.

15. La différence observée entre les femmes et les hommes nés à l'extérieur du Canada n'est pas statistiquement significative.

16. Le terme « urbain » est fondé sur les centres de population et comprend toute la population vivant dans les noyaux, les noyaux secondaires et les banlieues des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que la population vivant dans les centres de population à l'extérieur des RMR et des AR. Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population.

17. Ce constat demeure lorsqu'on examine séparément les différences entre les régions rurales et urbaines en ce qui concerne les agressions sexuelles commises par un partenaire intime et celles perpétrées par une personne autre qu'un partenaire intime.

18. Cette situation diffère de celle généralement observée dans les données déclarées par la police, où les taux de crimes violents sont plus élevés en région rurale (Cotter, 2025). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, notamment les différences quant au nombre de types d'infractions recensés dans les données autodéclarées comparativement aux données déclarées par la police, l'exclusion des personnes de moins de 15 ans dans les données autodéclarées, les taux de signalement à la police, l'incidence de la victimisation répétée ou multiple, ainsi que d'autres facteurs. Une analyse détaillée de la victimisation en région rurale à partir des données d'enquête autodéclarées (Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés et Enquête de 2026 sur la sécurité des Canadiens) fera l'objet d'un prochain article de *Juristat*.

19. La différence observée entre 2018 (13 %) et 2025 (10 %) n'est pas statistiquement significative.

20. On a observé une différence statistiquement significative entre les hommes âgés de 15 à 24 ans et les hommes âgés de 25 à 34 ans, mais le pourcentage ajusté n'était pas différent par rapport aux hommes de 15 à 24 ans et à ceux de 35 à 44 ans.

21. Les ventilations selon le genre selon les groupes racisés précis sont limitées en raison de la taille de l'échantillon. Voir le tableau 4.

22. Les données sur la prévalence des agressions sexuelles survenues au cours des 12 mois précédant l'enquête pour les autres groupes de population racisés précis sont trop peu fiables pour être publiées.

23. L'acronyme LGB+ désigne les personnes lesbiennes, gaies ou bissexuelles ou dont l'orientation sexuelle n'était pas classée ailleurs.

24. La différence observée entre les hommes bissexuels et les hommes gais n'est pas statistiquement significative.

25. La différence observée entre les femmes hétérosexuelles et les femmes lesbiennes n'est pas statistiquement significative.

26. Pour distinguer les personnes ayant une incapacité de celles n'ayant pas d'incapacité, on a demandé aux répondants s'ils s'identifient comme une personne ayant une incapacité. Cette façon de procéder diffère de la méthode utilisée par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête canadienne sur l'incapacité, laquelle comprend des questions d'identification des incapacités qui permettent de recenser les personnes ayant une incapacité et de calculer les taux officiels d'incapacité au Canada. Comme des questions d'identification des incapacités ont été utilisées dans l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2018, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on établit des comparaisons.

27. Comme il a été mentionné précédemment, la prévalence des agressions sexuelles était plus faible au Québec que dans le reste du pays, et une proportion importante de la population francophone du Canada réside au Québec. Par conséquent, les constatations pourraient être davantage associées au lieu de résidence qu'à la langue parlée ou à la langue maternelle.

28. Malgré la présence de nombreuses communautés francophones à l'extérieur du Québec et de nombreuses communautés anglophones au Québec, une analyse plus détaillée selon le lieu précis de résidence n'est pas possible en raison de la taille de l'échantillon.

29. Parmi les femmes francophones du Québec, 2,4 % avaient été victimes d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête. Parmi les femmes anglophones vivant à l'extérieur du Québec, 3,4 % avaient été victimes d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédents. Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre ces estimations et celles relatives aux femmes vivant dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

30. Parmi ces exceptions figurent la population noire ainsi que les personnes s'identifiant comme gaies ou lesbiennes, pour lesquelles les différences observées entre les femmes et les hommes n'étaient pas statistiquement significatives. Voir la section précédente et le tableau 4.

31. La différence entre les femmes et les hommes n'est pas statistiquement significative.

32. La différence observée entre les femmes bisexuelles et les femmes lesbiennes n'est pas statistiquement significative.

33. La mesure de l'incapacité a changé entre 2018 et 2025. Voir la note 26. Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on établit des comparaisons.

34. Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agrèger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ce cas, les personnes de la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». Pour obtenir de plus amples renseignements sur les changements dans les concepts au fil du temps, consulter le *Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre*.

35. Les estimations comprennent la violence de la part d'un partenaire intime ainsi que les incidents perpétrés par une personne autre qu'un partenaire intime.

36. Les personnes cisgenres sont les personnes dont le genre correspond à leur sexe à la naissance. Les personnes transgenres sont les personnes dont le genre ne correspond pas à leur sexe à la naissance. Les personnes non binaires désignent les personnes dont le genre n'est pas exclusivement masculin ou féminin.

37. Dans le questionnaire de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, ces comportements peuvent comprendre de la violence de la part d'un partenaire intime qui ne constitue pas une agression physique ou sexuelle (p. ex. la violence émotionnelle, psychologique ou économique).

38. Pour certains répondants, l'incident d'agression sexuelle le plus grave et l'incident d'agression physique le plus grave faisaient partie d'un même incident. Dans ces situations, les renseignements entourant l'incident ont été déclarés une seule fois et sont classés, dans la présente analyse, comme un incident d'agression sexuelle. En fin de compte, 8 % des répondants ayant subi une agression physique ont déclaré que l'incident d'agression physique le plus grave correspondait également à l'incident d'agression sexuelle le plus grave survenu. Ces renseignements ont par la suite été exclus de l'analyse des caractéristiques de l'agression physique afin d'éviter le double comptage d'un même incident lors des analyses comparatives.

39. La proportion restante a indiqué que plusieurs personnes de genres différents étaient les agresseurs ou que le genre de l'agresseur ou des agresseurs était inconnu.

40. Les répondants ont été invités à indiquer toutes les relations qui s'appliquaient à tous les agresseurs. Les incidents impliquant plusieurs agresseurs sont comptabilisés comme ayant été perpétrés par une personne connue de la victime lorsqu'au moins un agresseur était connu de celle-ci. La catégorie « personne connue de la victime » comprend certaines relations entre partenaires intimes, bien que ces renseignements soient recueillis séparément dans l'enquête. Les partenaires intimes inclus dans cette catégorie sont majoritairement d'ex-partenaires amoureux. Dans de nombreux cas, cette situation est attribuable à des incidents impliquant plusieurs agresseurs, dont l'un était déclaré comme un ex-partenaire amoureux. Elle peut également refléter des situations où des répondants ont été victimes à la fois d'agression sexuelle par un partenaire intime et par une personne autre qu'un partenaire intime, et ont considéré l'incident de violence de la part d'un partenaire intime comme le plus grave.

41. L'incident le plus grave n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble des incidents ni des niveaux globaux de signalement; les taux de signalement pourraient différer si l'information portait sur tous les incidents. Les données de l'Enquête sur la sécurité des Canadiens à venir fourniront des renseignements sur les taux de signalement des agressions sexuelles, ainsi que d'autres types de crimes violents, de crimes contre la personne et de crimes contre les ménages, pour l'ensemble des incidents signalés.

42. Selon les résultats de l'Enquête sociale générale de 2019 sur la victimisation, ces facteurs figuraient parmi les deux raisons le plus souvent mentionnées pour ne pas signaler une agression sexuelle.

43. Ces renseignements ont été recueillis au moyen de l'Enquête sur la sécurité des Canadiens (anciennement l'Enquête sociale générale sur la sécurité des Canadiens). Les données ont déjà été publiées (voir Cotter, 2024; Cotter, 2021a).

44. Les résultats désagrégés selon le genre étaient trop peu fiables pour être publiés; par conséquent, les pourcentages présentés concernent l'ensemble des victimes d'agression sexuelle. Ces questions avaient également été posées dans l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2018, mais les résultats étaient trop peu fiables pour être publiés. Les comparaisons de tendances ne sont donc pas possibles.

45. La différence entre les hommes qui ont déclaré qu'on les avait fait sentir responsables de l'agression sexuelle dont ils ont été victimes et ceux qui ont déclaré qu'on les avait fait sentir responsables de l'agression physique dont ils ont été victimes n'est pas statistiquement significative.

46. Par ailleurs, 35 % des femmes et 30 %^E des hommes ayant déclaré qu'on les avait fait sentir responsables de l'agression sexuelle dont ils ont été victimes ont indiqué que ce sentiment avait été causé par des membres de la famille ou des amis; toutefois, cette différence n'est pas statistiquement significative.

47. Les estimations pour les femmes ou les hommes sont jugées trop peu fiables pour être publiées.

48. Les répondants pouvaient identifier toutes les personnes les ayant fait se sentir responsables de l'incident; par conséquent, la somme des pourcentages dépasse 100.

49. Les données sur la proportion d'hommes qui ont consulté ou utilisé un service aux victimes à la suite de l'incident le plus grave d'agression sexuelle en 2018 sont trop peu fiables pour être publiées. Cela dit, en 2018, 97 % des hommes victimes d'une agression sexuelle ont déclaré ne pas avoir consulté ou utilisé un service aux victimes. Cette proportion s'établissait à 82 % en 2025.

50. Les estimations relatives aux autres résultats liés au recours à des services chez les hommes victimes d'agression sexuelle sont trop peu fiables pour être publiées.

51. Dans la plupart des cas, les résultats désagrégés selon le type de victimisation avec violence et les résultats désagrégés selon le genre sont trop peu fiables pour être publiés. Les raisons présentées combinent donc les agressions physiques et sexuelles pour l'ensemble des genres.

52. Ces proportions sont vraisemblablement sous-estimées, puisqu'elles reflètent l'expérience des victimes ayant tenté de recourir à un service sans y parvenir pour l'une de ces raisons. Comme il a été mentionné précédemment, la majorité des victimes n'ont pas consulté ou utilisé de services parce qu'elles ne voulaient pas ou n'avaient pas besoin d'aide, ou parce qu'elles estimaient que l'incident n'était pas assez important; si elles avaient tenté de joindre un service, certains de ces obstacles à l'accès auraient pu être présents.

53. Les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas statistiquement significatives.
54. Les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas statistiquement significatives.
55. Plus précisément, 1,5 % des victimes d'agression sexuelle ont dit que, dans l'incident le plus grave, l'agresseur avait un couteau. En raison de la taille de l'échantillon, il n'est pas possible d'obtenir des renseignements supplémentaires sur le type d'arme ou la répartition selon le genre pour les agressions sexuelles. Les personnes qui ont été agressées physiquement ont déclaré que l'auteur de l'incident le plus grave avait une arme à feu (3,0 %), un couteau (9,6 %), une bouteille (1,7 %), un bâton (5,4 %) ou un autre type d'arme (7,4 %).
56. Selon les réponses à l'outil Primary Care PTSD Screen (PC-PTSD), un outil d'évaluation de première ligne utilisé afin de cerner les personnes qui devraient être orientées vers un service spécialisé afin de suivre un traitement psychologique et psychiatrique pour ce genre de trouble. L'outil est conçu pour évaluer si une personne présente les principaux effets associés aux symptômes clés du TSPT, soit des souvenirs persistants, l'engourdissement, l'évitement et l'hyperexcitation. Si une personne répond « oui » à trois des quatre questions, on peut soupçonner la présence d'un TSPT. Il est essentiel de souligner que le PC-PTSD n'est pas un outil de diagnostic et qu'un TSPT soupçonné n'a pas la valeur d'un diagnostic. Dans un contexte clinique, un résultat positif au questionnaire PC-PTSD indiquerait que le patient doit faire l'objet d'une évaluation plus approfondie et recevoir potentiellement un diagnostic.
57. Ces résultats reflètent différents types de violence, sans nécessairement correspondre à des affaires distinctes; un même incident peut avoir comporté à la fois une agression physique et une agression sexuelle.
58. Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les proportions de femmes des Premières Nations, métisses et inuites ayant déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle depuis l'âge de 15 ans.
59. Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les proportions de membres des Premières Nations, de Métis et d'Inuit ayant déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle depuis l'âge de 15 ans.
60. Les questions portant sur les expériences en milieu de travail et en milieu scolaire ont été posées uniquement aux personnes qui occupaient un emploi ou fréquentaient un établissement d'enseignement au cours des 12 mois précédant l'enquête, respectivement.
61. De légères modifications de formulation ont été apportées à certaines questions existantes, de même qu'un changement des catégories de réponse. En 2018, les questions étaient mesurées sur une échelle de fréquence (0 fois, 1 à 2 fois, 3 à 5 fois, 6 à 10 fois, plus de 10 fois), tandis qu'en 2025, les réponses étaient de type « oui » ou « non ».
62. À des fins de comparaison au fil du temps, les données de 2025 comprennent les expériences vécues dans les lieux publics et les contextes liés au milieu scolaire, car les répondants n'ont pas eu à répondre à des questions distinctes sur les contextes liés au milieu scolaire en 2018. Les points de données présentés dans cet encadré peuvent donc différer de ceux figurant dans le corps de l'article, où les milieux scolaires et publics font l'objet d'une analyse distincte.
63. Les répondants pouvaient indiquer tous les lieux associés aux comportements vécus au cours des 12 mois précédents; par conséquent, la somme des pourcentages dépasse 100.
64. En se fondant sur les réponses à la question « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie “très insatisfait(e)” et 10 “très satisfait(e)”, quel sentiment éprouvez-vous présentement à l'égard de votre vie en général? » Conformément à d'autres cadres d'indicateurs utilisés par Statistique Canada, les personnes ayant fourni une réponse de 8, 9 ou 10 sont considérées comme ayant un niveau élevé de satisfaction à l'égard de la vie.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1

Victimisation avec violence vécue depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et le type de victimisation, 2025

Type de victimisation exercée par l'agresseur	Femmes [†]			Hommes ⁺			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	
Depuis l'âge de 15 ans									
Violence de la part de partenaires intimes^{1 2}									
Agression physique	23,6	23,0	24,2	15,2 *	14,7	15,8	19,5	19,1	19,9
Agression sexuelle	16,0	15,5	16,6	3,1 *	2,8	3,3	9,7	9,4	10,0
Total	28,3	27,6	28,9	16,0 *	15,4	16,6	22,3	21,9	22,7
Violence perpétrée par des personnes autres que des partenaires intimes									
Agression physique	31,1	30,5	31,6	33,9 *	33,2	34,6	32,5	32,0	32,9
Agression sexuelle	34,8	34,2	35,5	10,3 *	9,9	10,8	22,6	22,3	23,0
Total	43,7	43,1	44,4	36,1 *	35,4	36,8	39,9	39,5	40,4
Ensemble de la victimisation avec violence									
Agression physique	36,8	36,2	37,4	37,1	36,4	37,7	36,9	36,5	37,4
Agression sexuelle	37,2	36,6	37,9	11,3 *	10,8	11,7	24,3	23,9	24,7
Total	47,9	47,2	48,5	39,1 *	38,4	39,8	43,5	43,0	44,0
Au cours des 12 mois précédents									
Violence de la part de partenaires intimes^{1 3}									
Agression physique	2,5	2,3	2,8	2,5	2,2	2,8	2,5	2,3	2,7
Agression sexuelle	2,0	1,8	2,2	0,4 *	0,3	0,6	1,2	1,1	1,3
Total	3,7	3,4	4,1	2,7 *	2,4	3,0	3,2	3,0	3,4
Violence perpétrée par des personnes autres que des partenaires intimes									
Agression physique	2,6	2,4	2,8	3,7 *	3,5	4,0	3,2	3,0	3,4
Agression sexuelle	2,4	2,2	2,6	0,9 *	0,8	1,0	1,6	1,5	1,8
Total	4,3	4,0	4,6	4,3	4,0	4,6	4,3	4,1	4,5
Ensemble de la victimisation avec violence									
Agression physique	3,9	3,6	4,2	5,1 *	4,8	5,5	4,5	4,3	4,7
Agression sexuelle	3,2	3,0	3,5	1,1 *	0,9	1,3	2,2	2,0	2,3
Total	6,0	5,6	6,3	5,7	5,4	6,1	5,8	5,6	6,1

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. La violence de la part de partenaires intimes désigne la violence commise par les conjoints et conjointes mariés, les conjoints et conjointes de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes, actuels et anciens.

2. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui n'ont jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

3. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui n'ont jamais été dans une relation avec un partenaire intime, et ceux qui n'ont eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 2
Expériences de violence de la part de partenaires intimes vécues depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et le type de victimisation, 2025

Type de violence	Femmes [†]			Hommes [†]			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
À partir de l'âge de 15 ans¹									
Violence émotionnelle, psychologique ou économique	43,4	42,7	44,1	33,9 *	33,2	34,6	38,8	38,3	39,3
Violence physique ou sexuelle	28,3	27,6	28,9	16,0 *	15,4	16,6	22,3	21,9	22,7
Violence physique	23,6	23,0	24,2	15,2 *	14,7	15,8	19,5	19,1	19,9
Violence sexuelle	16,0	15,5	16,6	3,1 *	2,8	3,3	9,7	9,4	10,0
Total	45,1	44,4	45,8	35,3 *	34,6	36,0	40,3	39,8	40,8
Au cours des 12 mois précédents²									
Violence émotionnelle, psychologique ou économique	13,2	12,6	13,8	11,9 *	11,3	12,4	12,5	12,1	12,9
Violence physique ou sexuelle	3,7	3,4	4,1	2,7 *	2,4	3,0	3,2	3,0	3,4
Violence physique	2,5	2,3	2,8	2,5	2,2	2,8	2,5	2,3	2,7
Violence sexuelle	2,0	1,8	2,2	0,4 *	0,3	0,6	1,2	1,1	1,3
Total	13,6	13,1	14,2	12,3 *	11,8	12,9	13,0	12,6	13,4

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui n'ont jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

2. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui n'ont jamais été dans une relation avec un partenaire intime, et ceux qui n'ont eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

Note : La violence de la part de partenaires intimes désigne la violence commise par les conjoints et conjointes mariés, les conjoints et conjointes de fait, les partenaires amoureux et les autres partenaires intimes, actuels et anciens. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 3
Victimisation avec violence vécue au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et la province ou le territoire de résidence, 2025

Type de victimisation, et province et territoire	Femmes ⁺			Hommes ⁺			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Agression physique									
Terre-Neuve-et-Labrador	4,0	2,3	6,9	4,1	2,2	7,7	4,1	2,7	6,2
Île-du-Prince-Édouard	F	F	F	F	F	F	5,7	3,2	10,0
Nouvelle-Écosse	3,5	2,3	5,2	4,3	2,9	6,5	3,9	2,9	5,2
Nouveau-Brunswick	3,7	2,4	5,7	3,9	2,4	6,3	3,8	2,7	5,2
Québec	2,8 **	2,4	3,3	3,9 ***	3,4	4,6	3,4 **	3,0	3,8
Ontario	3,9	3,5	4,4	5,1 *	4,6	5,7	4,5	4,2	4,9
Manitoba	3,7	2,6	5,3	6,9 *	5,2	9,2	5,3	4,3	6,6
Saskatchewan	4,5	3,1	6,3	7,5 ***	5,8	9,7	6,0 **	4,9	7,4
Alberta	4,7 **	3,9	5,6	6,4 ***	5,4	7,5	5,5 **	4,9	6,2
Colombie-Britannique	4,7 **	3,9	5,5	5,4	4,5	6,4	5,0	4,5	5,7
Yukon	7,1	4,1	11,9	7,3	4,0	12,9	7,2	4,8	10,6
Territoires du Nord-Ouest	10,5 **	7,0	15,4	6,7	4,1	10,9	8,6 **	6,1	11,9
Nunavut	6,9	3,9	11,7	5,7	3,2	10,0	6,3	4,1	9,5
Canada	3,9	3,6	4,2	5,1 *	4,8	5,5	4,5	4,3	4,7
Agression sexuelle									
Terre-Neuve-et-Labrador	4,1	2,5	6,8	F	F	F	2,9	1,9	4,4
Île-du-Prince-Édouard	F	F	F	F	F	F	3,4	1,7	6,8
Nouvelle-Écosse	3,6	2,5	5,3	F	F	F	2,5	1,7	3,5
Nouveau-Brunswick	1,9 **	1,1	3,2	F	F	F	1,2 **	0,7	1,9
Québec	2,6 **	2,2	3,1	0,8 ***	0,5	1,1	1,7 **	1,5	2,0
Ontario	3,5	3,1	4,0	1,2 *	0,9	1,5	2,4	2,1	2,6
Manitoba	3,8	2,7	5,4	1,9 *	1,1	3,4	2,9	2,1	3,9
Saskatchewan	2,8	1,8	4,3	F	F	F	1,9	1,3	2,8
Alberta	3,5	2,8	4,4	1,2 *	0,8	1,8	2,3	1,9	2,8
Colombie-Britannique	3,0	2,4	3,8	1,1 *	0,7	1,7	2,1	1,7	2,5
Yukon	3,3	1,8	6,0	F	F	F	1,9	1,1	3,2
Territoires du Nord-Ouest	5,4	2,6	10,6	F	F	F	3,6	2,0	6,2
Nunavut	4,6	2,3	8,8	F	F	F	3,3	1,9	5,8
Canada	3,2	3,0	3,5	1,1 *	0,9	1,3	2,2	2,0	2,3

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3
Victimisation avec violence vécue au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et la province ou le territoire de résidence, 2025

Type de victimisation, et province et territoire	Femmes [†]			Hommes ⁺			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Ensemble de la victimisation avec violence									
Terre-Neuve-et-Labrador	5,5	3,5	8,3	5,5	3,2	9,3	5,5	3,9	7,7
Île-du-Prince-Édouard	7,7	4,1	14,1	F	F	F	7,0	4,2	11,4
Nouvelle-Écosse	6,0	4,5	8,0	4,9	3,4	7,2	5,5	4,3	6,9
Nouveau-Brunswick	4,7	3,2	6,8	4,3	2,7	6,7	4,5 **	3,4	6,0
Québec	4,5 **	3,9	5,0	4,4 **	3,8	5,0	4,4 **	4,0	4,9
Ontario	6,3	5,8	6,9	5,7	5,1	6,3	6,0	5,6	6,5
Manitoba	6,5	4,9	8,4	7,7	5,8	10,0	7,1	5,8	8,5
Saskatchewan	5,9	4,4	7,9	8,1 **	6,3	10,4	7,0	5,8	8,5
Alberta	6,8	5,9	7,9	7,0 **	6,0	8,2	6,9 **	6,2	7,7
Colombie-Britannique	6,4	5,6	7,5	6,1	5,1	7,1	6,3	5,6	7,0
Yukon	9,2	6,0	13,9	7,3	4,0	12,9	8,3	5,8	11,6
Territoires du Nord-Ouest	12,8 **	8,7	18,3	7,7	4,9	12,0	10,2 **	7,4	13,8
Nunavut	10,6 **	6,9	15,8	6,1	3,5	10,5	8,3	5,8	11,7
Canada	6,0	5,6	6,3	5,7	5,4	6,1	5,8	5,6	6,1

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour le reste du Canada ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et pour le reste du Canada ($p < 0,05$)

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre. La catégorie de référence pour chaque province et territoire correspond à la somme de toutes les autres provinces et tous les autres territoires.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 4
Agressions sexuelles vécues au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et certaines caractéristiques relatives à celle-ci, 2025

Caractéristiques retenues	Femmes+			Hommes+			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Groupe d'âge									
15 à 24 ans†	10,3	9,1	11,6	2,9 **	2,3	3,7	6,5	5,8	7,2
25 à 34 ans	4,6 *	3,9	5,5	1,5 ***	1,1	2,1	3,0 *	2,6	3,5
35 à 44 ans	2,7 *	2,2	3,3	1,4 ***	1,0	1,9	2,0 *	1,7	2,4
45 à 54 ans	2,2 *	1,7	2,7	0,5 ***	0,3	0,9	1,4 *	1,1	1,7
55 ans et plus	0,7 *	0,6	0,9	0,2 ***	0,1	0,3	0,5 *	0,4	0,6
Identité autochtone									
Autochtone	5,7 *	4,5	7,3	2,7 ***	1,8	4,1	4,3 *	3,5	5,3
Première Nation	6,9 *	4,9	9,6	3,2 ***	1,8	5,6	5,1 *	3,8	6,8
Métis	4,7	3,2	6,9	2,4	1,3	4,5	3,6 *	2,6	5,0
Inuit	5,9	3,4	10,0	F	F	F	3,5	2,1	5,9
Non-Autochtone†	3,1	2,8	3,3	1,0 **	0,8	1,2	2,0	1,9	2,2
Groupe de population racisé¹									
Oui†	2,7	2,2	3,3	1,0 **	0,7	1,4	1,8	1,5	2,2
Sud-Asiatiques	2,8	1,9	4,2	F	F	F	1,6	1,1	2,3
Chinois	2,2	1,4	3,5	F	F	F	1,5	1,0	2,2
Noirs	3,1	1,8	5,0	1,8	0,9	3,8	2,4	1,6	3,7
Philippins	2,5	1,4	4,5	F	F	F	1,7	1,0	2,9
Arabes	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Latino-Américains	F	F	F	F	F	F	1,6	0,8	3,2
Asiatiques du Sud-Est	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Asiatiques occidentaux	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Coréens	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Japonais	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Groupes de population racisés multiples	F	F	F	F	F	F	3,8	2,0	7,4
Groupe de population racisé non déclaré ailleurs	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Non	3,2	2,9	3,5	0,9 **	0,8	1,1	2,1	1,9	2,3
Lieu de naissance									
À l'extérieur du Canada	2,1 *	1,7	2,6	0,9 **	0,6	1,2	1,5 *	1,2	1,8
Au Canada†	3,6	3,3	3,9	1,2 **	1,0	1,4	2,4	2,2	2,6
Orientation sexuelle									
Hétérosexuel(le)†	2,6	2,4	2,9	0,7 **	0,6	0,9	1,7	1,5	1,8
LGB+	9,3 *	8,0	10,7	6,5 ***	5,2	8,2	8,2 *	7,3	9,3
Lesbienne ou gai	3,9	2,5	6,0	5,8 *	4,1	8,3	5,0 *	3,8	6,6
Bisexual(le)	11,4 *	9,7	13,3	7,0 ***	5,1	9,5	10,1 *	8,7	11,6
Orientation sexuelle non classée ailleurs	7,9 *	5,0	12,2	8,2 *	4,1	15,9	8,0 *	5,5	11,5

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 4
Agressions sexuelles vécues au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la victime et certaines caractéristiques relatives à celle-ci, 2025

Caractéristiques retenues	Femmes [†]			Hommes ⁺			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
S'identifie comme une personne ayant une incapacité									
Oui [†]	5,5 *	4,7	6,4	2,2 ***	1,7	2,9	4,0 *	3,5	4,5
Non	2,8	2,5	3,0	0,9 **	0,8	1,1	1,8	1,7	2,0
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents									
Oui [†]	4,0 *	3,7	4,4	1,2 **	1,0	1,4	2,5 *	2,3	2,7
Non	1,8	1,5	2,1	0,9 **	0,7	1,2	1,4	1,2	1,6
Revenu personnel avant impôt									
Moins de 20 000 \$ ^{†2}	5,2	4,5	6,0	2,3 **	1,8	3,0	3,9	3,5	4,5
20 000 \$ à 39 999 \$	3,3 *	2,8	3,9	1,3 ***	0,9	1,9	2,4 *	2,1	2,8
40 000 \$ à 59 999 \$	2,3 *	1,8	2,9	0,8 ***	0,6	1,3	1,6 *	1,3	2,0
60 000 \$ à 79 999 \$	2,6 *	2,0	3,3	0,7 ***	0,4	1,2	1,6 *	1,3	2,0
80 000 \$ à 99 999 \$	2,3 *	1,7	3,2	0,4 ***	0,2	0,9	1,3 *	1,0	1,7
100 000 \$ à 119 999 \$	2,4 *	1,6	3,6	0,6 ***	0,3	1,2	1,4 *	0,9	1,9
120 000 \$ ou plus	2,1 *	1,5	2,9	0,7 ***	0,5	1,1	1,2 *	0,9	1,5
Non déclaré	4,1	3,1	5,3	1,4 ***	0,9	2,3	2,7 *	2,1	3,4
A fréquenté un établissement d'enseignement au cours des 12 mois précédents									
Oui [†]	8,2 *	7,2	9,3	2,7 ***	2,1	3,3	5,6 *	5,0	6,2
Non	2,2	2,0	2,4	0,8 **	0,7	1,0	1,5	1,4	1,6
État matrimonial									
Marié(e) ou vivant en union libre [†]	1,5	1,3	1,7	0,5 **	0,4	0,6	1,0	0,9	1,1
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	2,3 *	1,9	2,8	0,9 **	0,5	1,5	1,8 *	1,5	2,2
Célibataire, jamais marié(e)	7,1 *	6,4	7,9	2,2 ***	1,9	2,7	4,5 *	4,1	4,9
Région de résidence									
Région rurale des provinces	2,9	2,3	3,5	0,8 ***	0,5	1,2	1,8 *	1,5	2,2
Territoires	4,4	2,9	6,5	1,4 **	0,7	2,8	2,9	2,1	4,0
Région urbaine des provinces [†]	3,3	3,0	3,6	1,2 **	1,0	1,4	2,2	2,1	2,4
Première langue officielle parlée									
Anglais [†]	3,4	3,1	3,7	1,2 **	1,0	1,4	2,3	2,1	2,5
Français	2,4 *	2,0	2,9	0,8 ***	0,5	1,1	1,6 *	1,4	1,9
Français et anglais	4,8	2,7	8,4	F	F	F	2,7	1,6	4,4
Ni français ni anglais	F	F	F	F	F	F	F	F	F

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.

2. Pour les répondants âgés de 15 ans dont les données n'ont pu être couplées à un enregistrement fiscal, on a supposé qu'ils avaient un revenu personnel de 0 \$.

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 5
Agressions physiques vécues au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, 2025

Caractéristiques retenues	Femmes+			Hommes+			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Groupe d'âge									
15 à 24 ans†	8,5	7,4	9,6	8,8	7,7	10,0	8,6	7,9	9,5
25 à 34 ans	5,2 *	4,4	6,1	7,1 ***	6,2	8,3	6,2 *	5,5	6,9
35 à 44 ans	4,3 *	3,6	5,0	6,4 ***	5,6	7,3	5,3 *	4,8	5,9
45 à 54 ans	3,7 *	3,1	4,3	4,2 *	3,5	5,0	3,9 *	3,5	4,4
55 ans et plus	1,5 *	1,3	1,8	2,3 ***	2,0	2,6	1,9 *	1,7	2,1
Identité autochtone									
Autochtone	8,3 *	6,9	10,1	9,8 *	8,0	12,1	9,1 *	7,9	10,4
Première Nation	10,7 *	8,3	13,6	9,9 *	7,1	13,7	10,3 *	8,5	12,5
Métis	6,1 *	4,3	8,7	9,9 ***	7,3	13,4	7,9 *	6,3	10,0
Inuit	12,1 *	8,0	18,0	10,6 *	6,6	16,7	11,4 *	8,3	15,5
Non-Autochtone†	3,5	3,3	3,8	4,8 **	4,5	5,2	4,2	4,0	4,4
Groupe de population racisé¹									
Oui†	2,9 *	2,4	3,5	3,7 ***	3,2	4,4	3,3 *	3,0	3,8
Sud-Asiatiques	3,2	2,3	4,6	3,7 *	2,7	5,0	3,5 *	2,8	4,4
Chinois	2,7	1,9	4,0	4,0	2,8	5,6	3,3 *	2,6	4,3
Noirs	2,4	1,4	4,1	3,7	2,3	5,9	3,0 *	2,1	4,3
Philippins	2,5	1,5	4,2	F	F	F	2,4 *	1,6	3,7
Arabes	3,2	1,6	6,3	3,8	2,0	7,0	3,5	2,2	5,6
Latino-Américains	F	F	F	3,4	1,7	6,6	3,4	2,1	5,4
Asiatiques du Sud-Est	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Asiatiques occidentaux	F	F	F	F	F	F	4,1	2,2	7,3
Coréens	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Japonais	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Groupes de population racisés multiples	F	F	F	8,1	4,2	14,9	6,1	3,5	10,3
Groupe de population racisé non déclaré ailleurs	F	F	F	F	F	F	3,7	1,8	7,4
Non	3,7	3,4	4,0	5,2 **	4,8	5,6	4,4	4,2	4,7
Lieu de naissance									
À l'extérieur du Canada	2,6 *	2,1	3,0	3,5 ***	3,0	4,1	3,0 *	2,7	3,4
Au Canada†	4,2	3,9	4,6	5,7 **	5,3	6,2	5,0	4,7	5,3
Orientation sexuelle									
Hétérosexuel(le)†	3,1	2,9	3,4	4,9 **	4,5	5,2	4,0	3,8	4,2
LGB+	10,7 *	9,4	12,2	9,8 *	8,2	11,7	10,4 *	9,3	11,5
Lesbienne ou gai	9,1 *	6,7	12,3	7,0	5,1	9,5	7,9 *	6,4	9,8
Bisexual(le)	11,0 *	9,4	13,0	12,0 *	9,4	15,2	11,3 *	9,8	13,0
Orientation sexuelle non classée ailleurs	12,1 *	8,5	16,9	13,9 *	8,9	21,2	12,7 *	9,6	16,6

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 5
Agressions physiques vécues au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, 2025

Caractéristiques retenues	Femmes+			Hommes+			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	
S'identifie comme une personne ayant une incapacité									
Oui†	6,8 *	6,0	7,8	8,0 *	6,9	9,2	7,3 *	6,6	8,1
Non	3,2	2,9	3,5	4,6 **	4,3	5,0	3,9	3,7	4,2
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents									
Oui†	4,6 *	4,2	5,0	5,7 ***	5,3	6,1	5,2 *	4,9	5,4
Non	2,6	2,2	3,0	3,7 **	3,2	4,3	3,0	2,7	3,4
Revenu personnel avant impôt									
Moins de 20 000 \$†2	5,2	4,6	6,0	7,1 **	6,1	8,2	6,1	5,5	6,7
20 000 \$ à 39 999 \$	3,3 *	2,8	3,9	5,3 ***	4,5	6,2	4,1 *	3,7	4,7
40 000 \$ à 59 999 \$	2,9 *	2,3	3,5	3,9 ***	3,2	4,7	3,3 *	2,9	3,8
60 000 \$ à 79 999 \$	3,6 *	2,9	4,4	3,3 *	2,7	4,2	3,5 *	3,0	4,0
80 000 \$ à 99 999 \$	3,2 *	2,5	4,2	5,6 **	4,6	6,8	4,5 *	3,8	5,3
100 000 \$ à 119 999 \$	4,5	3,5	5,8	4,5 *	3,5	5,7	4,5 *	3,7	5,4
120 000 \$ ou plus	3,3 *	2,5	4,3	5,2 ***	4,4	6,1	4,5 *	3,9	5,2
Non déclaré	6,3	5,1	7,9	6,1	4,9	7,7	6,2	5,3	7,3
A fréquenté un établissement d'enseignement au cours des 12 mois précédents									
Oui†	7,3 *	6,4	8,3	8,6 *	7,6	9,8	7,9 *	7,2	8,7
Non	3,2	2,9	3,4	4,5 **	4,1	4,8	3,8	3,6	4,0
État matrimonial									
Marié(e) ou vivant en union libre†	2,9	2,6	3,2	4,0 **	3,6	4,4	3,5	3,2	3,7
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	2,7	2,3	3,3	4,2 **	3,3	5,3	3,2	2,8	3,7
Célibataire, jamais marié(e)	6,4 *	5,8	7,1	7,4 *	6,6	8,1	6,9 *	6,4	7,5
Région de résidence									
Région rurale des provinces	3,6	3,0	4,4	4,7 **	4,0	5,6	4,2	3,7	4,8
Territoires	8,2 *	6,2	10,8	6,7	4,8	9,1	7,4 *	5,9	9,2
Région urbaine des provinces†	3,9	3,6	4,2	5,2 **	4,8	5,6	4,5	4,3	4,8
Première langue officielle parlée									
Anglais†	4,0	3,7	4,4	5,4 **	5,0	5,8	4,7	4,4	5,0
Français	2,9 *	2,4	3,4	4,1 ***	3,5	4,8	3,5 *	3,1	3,9
Français et anglais	5,4	3,4	8,5	4,5	2,6	7,6	4,9	3,4	6,9
Ni français ni anglais	F	F	F	F	F	F	F	F	F

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.

2. Pour les répondants âgés de 15 ans dont les données n'ont pu être couplées à un enregistrement fiscal, on a supposé qu'ils avaient un revenu personnel de 0 \$.

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 6
Caractéristiques de l'incident le plus grave, selon le genre de la victime et le type de victimisation, Canada, 2025

Certaines caractéristiques relatives à l'incident le plus grave	Agression sexuelle						Agression physique					
	Femmes [†]			Hommes			Femmes [†]			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	de		à	
Lieu de l'incident												
Résidence ou propriété privée ou les alentours	40,0	35,3	44,8	32,5	25,4	40,5	39,6	34,9	44,6	24,9 *	21,6	28,5
Commerce ou établissement institutionnel	38,1	33,4	43,0	44,9	37,0	53,0	25,1	21,2	29,6	21,6	18,5	25,2
Rue ou autre lieu public	14,1	10,9	18,1	12,8	8,1	19,5	26,2	22,0	30,8	40,7 *	36,7	44,7
Autre lieu	6,1	4,2	8,7	7,5	4,1	13,4	7,4	5,2	10,3	11,8 *	9,4	14,6
Nombre d'agresseurs												
Une personne	85,9	82,3	88,8	77,3 *	69,4	83,7	85,4	81,8	88,4	78,6 *	75,3	81,6
Plus d'une personne	12,4	9,6	15,9	19,2	13,4	26,7	13,0	10,1	16,6	20,3 *	17,4	23,7
Genre de la personne à l'origine de l'incident												
Une seule personne (homme) ou plusieurs personnes (toutes ou surtout des hommes)	91,2	88,3	93,5	44,0 *	36,3	52,1	74,7	70,3	78,6	76,6	73,0	79,8
Une seule personne (femme) ou plusieurs personnes (toutes ou surtout des femmes)	4,2	2,7	6,6	36,8 *	29,5	44,8	15,7	12,5	19,5	10,5 *	8,2	13,3
Autre genre ²	2,8	1,6	4,9	13,7 *	9,0	20,3	7,0	5,0	9,8	10,4	8,2	13,2
Non déclaré	F	F	F	F	F	F	2,6	1,5	4,5	2,5	1,5	4,1
Lien avec la personne à l'origine de l'incident												
Étranger(ère)	25,1	21,2	29,4	21,8	15,8	29,3	31,3	27,0	36,0	52,3 *	48,1	56,4
Personne connue de la victime	73,2	68,8	77,2	74,0	65,9	80,7	66,7	61,9	71,1	46,4 *	42,3	50,5
Présence d'une arme												
Oui	3,2	1,8	5,4	5,6	3,0	10,2	15,8	12,7	19,6	31,1 *	27,6	34,9
Non	87,2	83,7	90,0	83,0	75,4	88,6	70,6	66,1	74,7	56,2 *	52,2	60,1
Ne sait pas	7,2	5,1	10,0	8,0	4,1	14,9	12,0	9,3	15,3	12,1	9,6	15,1
Victime ayant subi des blessures corporelles												
Oui	15,6	12,4	19,4	9,6 *	5,9	15,3	25,4	21,5	29,9	23,4	20,1	27,0
Non	81,9	78,1	85,2	86,6	79,9	91,4	73,1	68,6	77,1	76,0	72,4	79,3
Victime touchée émotionnellement par l'incident												
Oui	64,3	59,6	68,8	49,4 *	41,4	57,5	62,6	57,9	67,1	39,6 *	35,8	43,6
Non	32,4	27,9	37,1	46,5 *	38,4	54,8	35,0	30,6	39,7	58,9 *	54,9	62,8

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 6
Caractéristiques de l'incident le plus grave, selon le genre de la victime et le type de victimisation, Canada, 2025

Certaines caractéristiques relatives à l'incident le plus grave	Agression sexuelle						Agression physique					
	Femmes†			Hommes			Femmes†			Hommes		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage ¹		de	à	pourcentage ¹		de	à	pourcentage ¹		de	à
Trois répercussions émotionnelles à long terme ou plus correspondant à un trouble de stress post-traumatique												
Oui	29,3	25,1	33,9	24,4	18,0	32,2	31,8	27,3	36,6	16,1 *	13,3	19,3
Non	67,1	62,5	71,5	70,8	62,6	77,9	65,5	60,7	70,1	82,3 *	79,0	85,1
Incident signalé à la police												
Oui	8,7	6,3	11,8	8,4	4,8	14,3	25,1	21,3	29,3	29,6	26,1	33,3
Non	88,4	85,1	91,1	88,8	82,2	93,1	73,1	68,8	76,9	69,3	65,5	72,8
A parlé à une personne afin d'obtenir du soutien												
Un membre de la famille	34,8	30,3	39,6	23,0 *	16,7	30,9	49,7	45,0	54,4	47,2	43,1	51,4
Un(e) ami(e) ou un(e) voisin(e)	51,8	47,0	56,6	47,7	39,4	56,2	44,4	39,6	49,3	38,2	34,3	42,2
Un(e) collègue	13,3	10,3	16,9	10,1	6,0	16,5	24,5	20,5	29,0	23,6	20,3	27,3
Un médecin ou une infirmière	11,8	9,0	15,2	7,6	4,4	13,0	12,7	10,0	16,1	7,2 *	5,4	9,5
Un(e) avocat(e)	2,0	1,0	4,3	F	F	F	3,0	1,8	5,0	4,4	3,1	6,4
Un prêtre, un rabbin, un imam, un(e) aîné(e) ou autre conseiller(ère) spirituel(le)	F	F	F	F	F	F	2,5	1,3	4,5	1,9	1,1	3,4
Autre personne	6,3	4,3	9,1	9,1	5,3	15,3	11,4	8,7	14,7	9,5	7,5	12,1
Non	21,4	17,9	25,5	29,8	22,7	38,1	16,0	12,8	19,8	22,1 *	18,9	25,7
A communiqué avec des services aux victimes ou y a eu recours												
Oui	17,3	14,0	21,3	15,6	10,8	21,9	22,3	18,5	26,7	9,8 *	7,7	12,5
Non	80,3	76,2	83,8	82,2	75,5	87,4	76,0	71,6	79,9	89,1 *	86,3	91,4
A été blâmée ou on lui a fait se sentir responsable de l'incident												
Oui	32,4	28,1	37,0	27,1	20,7	34,6	32,4	28,1	37,0	21,9 *	18,8	25,4
Non	64,6	59,9	69,0	69,4	61,7	76,1	65,8	61,2	70,1	76,7 *	73,2	79,9

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 6
Caractéristiques de l'incident le plus grave, selon le genre de la victime et le type de victimisation, Canada, 2025

Certaines caractéristiques relatives à l'incident le plus grave	Agression sexuelle						Agression physique						
	Femmes†			Hommes			Femmes†			Hommes			
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à		
A changé de comportement à la suite de l'incident													
Oui	80,0	75,0	84,3	71,3	59,8	80,5	79,0	74,0	83,2	74,8	68,4	80,2	
Éviter certains endroits	45,3	39,4	51,3	42,9	32,3	54,3	42,6	37,0	48,5	43,7	37,6	50,1	
Éviter certaines personnes ou situations	46,4	40,5	52,3	45,2	34,2	56,6	49,4	43,7	55,2	45,9	39,7	52,2	
Changer la manière de se présenter en public	35,5	29,9	41,5	37,6	27,6	48,8	24,3	19,5	29,8	23,7	18,7	29,5	
Emporter un objet pour se défendre ou pour donner l'alerte	24,0	19,3	29,4	17,9	10,7	28,3	19,8	15,5	25,0	18,3	14,0	23,6	
Ne plus participer aux activités ou aux événements sociaux que la personne avait l'habitude d'aimer	36,2	30,8	41,9	38,8	28,3	50,4	31,4	26,0	37,3	24,6	19,7	30,2	
Rester à la maison afin de ne pas revivre une expérience similaire	38,7	33,0	44,7	41,0	30,6	52,3	29,1	23,8	35,0	26,8	21,6	32,8	
Autre changement de comportement	8,3	5,5	12,3	6,0	2,7	13,1	11,8	8,6	15,9	9,2	6,2	13,3	
Non	14,5	11,0	19,0	19,9	12,1	30,9	16,9	13,1	21,6	21,3	16,3	27,3	
Non déclaré	5,4	3,4	8,7	F	F	F	4,1	2,4	6,9	4,0	2,2	7,1	

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais qui ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus du total des réponses.

2. Comprend les incidents où les auteurs étaient tous ou principalement de diverses identités de genre (un seul auteur ou plusieurs auteurs), les incidents où plusieurs auteurs de différents genres étaient répartis de manière égale, et les incidents où le répondant ne connaissait pas le genre de l'auteur ou des auteurs. Les victimes ne connaissent pas nécessairement l'identité de genre de l'auteur. Dans les situations où l'identité de genre de l'auteur est inconnue, les réponses des répondants pourraient reposer sur l'expression de genre de l'auteur, qui désigne la manière dont une personne présente son genre à travers son langage corporel, des choix esthétiques ou des accessoires (p. ex. vêtements, coiffure et maquillage), et ce, sans égard à son identité de genre.

Note : Exclut les données sur les agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes, qui ont été recueillies au moyen d'une méthodologie différente. La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 7
Perceptions des interactions avec la police et des mesures prises par la police, selon le type de victimisation, Canada, 2025

Interactions et mesures prises	Agression sexuelle			Agression physique		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Perceptions des interactions avec la police¹						
A été informé(e) des services, des programmes ou des ressources à sa disposition						
Oui	71,7 ^E	56,8	83,0	55,4	49,3	61,4
Non	28,3 ^E	17,0	43,2	44,3	38,4	50,4
A été traité(e) avec respect						
Oui	69,3 ^E	54,1	81,2	84,0	78,9	88,0
Non	28,8 ^E	17,3	43,8	15,7	11,8	20,7
A eu l'impression que le signalement a été cru						
Oui	70,8 ^E	55,8	82,4	81,6	76,4	85,8
Non	27,2 ^E	16,1	42,0	17,8	13,6	23,0
S'adresser à la police valait le temps et l'effort						
Oui	44,2 ^E	30,6	58,7	64,3	58,3	69,9
Non	55,8 ^E	41,3	69,4	35,2	29,6	41,2
Satisfaction globale à l'égard du traitement par la police						
Satisfait(e) ou très satisfait(e)	50,9 ^E	36,1	65,6	63,1	57,2	68,7
Ni satisfait(e) ni insatisfait(e)	F	F	F	14,4	10,6	19,3
Insatisfait(e) ou très insatisfait(e)	36,1 ^E	23,1	51,5	22,5	17,9	27,9
Mesures prises par la police²						
A visité la scène	32,9 ^E	20,5	48,1	50,8	45,2	56,3
A fait un rapport ou mené une enquête	59,5 ^E	45,1	72,4	49,4	43,6	55,1
A servi un avertissement au contrevenant	21,0 ^E	11,5	35,2	23,1	18,6	28,2
A appréhendé le contrevenant	F	F	F	20,2	15,8	25,5
A arrêté le contrevenant	26,3 ^E	15,2	41,6	26,3	21,3	31,9
A porté des accusations contre le contrevenant	31,4 ^E	19,7	46,1	23,6	19,3	28,6
Toute autre mesure	F	F	F	8,4	5,7	12,1
Aucune mesure	14,2 ^E	7,2	26,2	16,0	12,3	20,7
Satisfaction globale à l'égard des mesures prises par la police						
Satisfait(e) ou très satisfait(e)	42,0 ^E	28,7	56,5	51,5	45,8	57,3
Ni satisfait(e) ni insatisfait(e)	F	F	F	18,4	14,5	23,1
Insatisfait(e) ou très insatisfait(e)	47,7 ^E	33,6	62,3	29,9	24,9	35,3

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Le calcul des pourcentages est fondé sur le nombre de victimes qui ont déclaré avoir personnellement signalé l'incident à la police ou communiqué avec la police relativement à l'incident à un certain moment.

2. Le calcul des pourcentages est fondé sur le nombre de victimes qui ont déclaré que l'incident avait été signalé à la police.

Note : Exclut les données sur les agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes, qui ont été recueillies au moyen d'une méthodologie différente.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 8
Agressions sexuelles vécues depuis l'âge de 15 ans, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, 2025

Caractéristiques retenues	Femme+			Homme+			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Groupe d'âge									
15 à 24 ans†	32	30	34	10 **	9	12	21	20	22
25 à 34 ans	49 *	47	51	17 ***	15	18	32 *	31	33
35 à 44 ans	44 *	42	45	14 ***	13	16	29 *	28	30
45 à 54 ans	41 *	39	43	11 **	10	13	26 *	25	27
55 ans et plus	30 *	29	31	7 ***	7	8	19 *	19	20
Identité autochtone									
Autochtone	52 *	49	55	16 ***	14	19	35 *	33	37
Première Nation	53 *	49	58	17 ***	14	21	36 *	33	40
Métis	51 *	47	55	16 ***	13	20	34 *	32	37
Inuit	52 *	45	59	14 **	9	20	33 *	29	39
Non-Autochtone†	37	36	37	11 **	11	12	24	23	24
Groupe de population racisé¹									
Oui†	23 *	21	24	8 ***	7	9	15 *	14	16
Sud-Asiatiques	18 *	15	21	6 ***	5	8	11 *	10	13
Chinois	21 *	18	23	5 ***	4	7	13 *	12	15
Noirs	25 *	22	29	10 **	7	13	18 *	15	20
Philippins	18 *	14	21	9 **	7	13	14 *	12	16
Arabes	22 *	18	28	9 **	6	13	15 *	12	18
Latino-Américains	34 *	29	39	10 **	7	15	22 *	19	26
Asiatiques du Sud-Est	19 *	14	25	10 **	6	16	14 *	11	19
Asiatiques occidentaux	32 *	24	40	14 **	9	20	22 *	17	27
Coréens	16 *	10	25	F	F	F	10 *	6	15
Japonais	39 ^E	26	53	F	F	F	26	18	36
Groupes de population racisés multiples	43	34	52	12 **	7	20	27	22	34
Groupe de population racisé non déclaré ailleurs	30 *	23	38	9 **	5	16	20 *	16	25
Non	41	41	42	12 **	11	13	27	26	27
Lieu de naissance									
À l'extérieur du Canada	24 *	23	26	8 ***	7	9	16 *	15	17
Au Canada†	42	41	43	12 **	12	13	28	27	28
Orientation sexuelle									
Hétérosexuel(le)†	35	35	36	10 **	9	10	22	22	23
LGB+	61 *	58	63	38 ***	35	41	52 *	50	54
Lesbienne ou gai	46 *	42	51	37 ***	33	41	41 *	38	44
Bisexuel(le)	66 *	63	69	36 ***	31	40	57 *	55	60
Orientation sexuelle non classée ailleurs	56 *	49	62	54 *	45	62	55 *	50	60

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 8
Agressions sexuelles vécues depuis l'âge de 15 ans, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, 2025

Caractéristiques retenues	Femme+			Homme+			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
S'identifie comme une personne ayant une incapacité									
Oui†	52 *	50	54	20 ***	18	21	37 *	36	39
Non	34	34	35	10 **	10	10	22	22	23
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents									
Oui†	42 *	41	43	12 ***	12	13	26 *	26	27
Non	28	27	29	9 **	8	10	20	19	20
Revenu personnel avant impôt									
Moins de 20 000 \$†2	33	32	35	13 **	12	15	24	23	25
20 000 \$ à 39 999 \$	33	32	35	12 **	11	13	24	23	25
40 000 \$ à 59 999 \$	36 *	34	38	10 ***	9	11	24	23	25
60 000 \$ à 79 999 \$	41 *	39	42	11 ***	10	12	26	25	27
80 000 \$ à 99 999 \$	44 *	42	47	10 ***	9	12	26	25	27
100 000 \$ à 119 999 \$	45 *	43	48	11 ***	10	13	26	24	27
120 000 \$ ou plus	47 *	44	49	11 ***	10	12	23	22	24
Non déclaré	31	28	33	11 ***	9	13	20 *	19	22
A fréquenté un établissement d'enseignement au cours des 12 mois précédents									
Oui†	37	35	39	12 **	11	13	25	24	26
Non	37	37	38	11 **	11	12	24	24	25
État matrimonial									
Marié(e) ou vivant en union libre†	36	35	37	9 **	9	10	22	22	23
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	37	36	39	12 ***	10	13	29 *	28	30
Célibataire, jamais marié(e)	40 *	39	41	15 ***	14	16	26 *	26	27
Région de résidence									
Région rurale des provinces	37	36	39	9 ***	8	10	23 *	22	24
Territoires	41	37	45	11 **	9	14	26	24	28
Région urbaine des provinces†	37	37	38	12 **	11	12	25	24	25
Première langue officielle parlée									
Anglais†	39	38	40	12 **	12	13	26	25	26
Français	32 *	31	33	8 ***	7	9	20 *	20	21
Français et anglais	31 *	26	37	13 **	9	17	21 *	18	25
Ni français ni anglais	5 *	3	9	F	F	F	3 *	2	6

† à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.

2. Pour les répondants âgés de 15 ans dont les données n'ont pu être couplées à un enregistrement fiscal, on a supposé qu'ils avaient un revenu personnel de 0 \$.

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 9
Agressions physiques vécues depuis l'âge de 15 ans, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, 2025

Caractéristiques retenues	Femme+			Homme+			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Groupe d'âge									
15 à 24 ans†	28	26	30	28	26	30	28	27	29
25 à 34 ans	44 *	42	45	44 *	42	46	44 *	42	45
35 à 44 ans	42 *	41	44	46 ***	44	47	44 *	43	45
45 à 54 ans	43 *	41	45	44 *	42	45	43 *	42	44
55 ans et plus	32 *	31	33	30 ***	30	31	31 *	31	32
Identité autochtone									
Autochtone	57 *	54	60	52 ***	49	56	55 *	53	57
Première Nation	60 *	56	64	51 ***	45	56	56 *	53	59
Métis	54 *	50	59	55 *	50	59	55 *	51	58
Inuit	55 *	48	62	51 *	43	58	53 *	47	58
Non-Autochtone†	36	35	36	36	36	37	36	36	37
Groupe de population racisé¹									
Oui†	23 *	22	25	26 ***	25	28	25 *	24	26
Sud-Asiatiques	21 *	18	23	21 *	18	23	21 *	19	23
Chinois	18 *	16	21	25 ***	22	28	22 *	20	24
Noirs	29 *	26	33	30 *	26	34	30 *	27	33
Philippins	19 *	16	23	20 *	16	24	19 *	17	22
Arabes	18 *	13	23	30 ***	25	35	24 *	21	28
Latino-Américains	38	32	44	37	32	44	38	34	42
Asiatiques du Sud-Est	21 *	15	27	26 *	20	34	23 *	19	28
Asiatiques occidentaux	27 *	20	35	39 **	31	47	33 *	28	39
Coréens	24 *	17	34	23 *	15	34	24 *	18	31
Japonais	24 ^{E*}	14	38	F	F	F	26 *	17	37
Groupes de population racisés multiples	39	31	49	40	31	49	40	33	46
Groupe de population racisé non déclaré ailleurs	38	30	46	32	25	41	35	30	41
Non	40	39	41	40	39	41	40	39	41
Lieu de naissance									
À l'extérieur du Canada	27 *	25	28	28 *	27	29	27 *	26	28
Au Canada†	41	40	41	41	40	42	41	40	41
Orientation sexuelle									
Hétérosexuel(le)†	35	34	36	36 **	36	37	36	35	36
LGB+	58 *	56	60	54 ***	51	57	56 *	55	58
Lesbienne ou gai	50 *	45	55	49 *	45	53	50 *	46	53
Bisexual(le)	60 *	57	63	57 *	52	62	59 *	57	62
Orientation sexuelle non classée ailleurs	62 *	55	68	64 *	55	72	62 *	57	67

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 9
Agressions physiques vécues depuis l'âge de 15 ans, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, 2025

Caractéristiques retenues	Femme+			Homme+			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
S'identifie comme une personne ayant une incapacité									
Oui†	55 *	53	56	49 ***	47	51	52 *	51	53
Non	33	33	34	35 **	35	36	34	34	35
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents									
Oui†	40 *	39	41	40 *	39	41	40 *	39	40
Non	31	30	32	30	29	31	31	30	31
Revenu personnel avant impôt									
Moins de 20 000 \$†2	33	32	35	35	33	37	34	33	35
20 000 \$ à 39 999 \$	34	33	36	35	33	37	35	34	36
40 000 \$ à 59 999 \$	36 *	35	38	33 ***	32	35	35	34	36
60 000 \$ à 79 999 \$	39 *	38	41	38 *	36	40	39 *	37	40
80 000 \$ à 99 999 \$	41 *	39	44	40 *	38	43	41 *	39	42
100 000 \$ à 119 999 \$	44 *	41	46	40 ***	37	42	41 *	39	43
120 000 \$ ou plus	44 *	42	47	43 *	41	45	44 *	42	45
Non déclaré	32	30	35	32	30	35	32	30	34
A fréquenté un établissement d'enseignement au cours des 12 mois précédents									
Oui†	33 *	31	35	33 *	31	35	33 *	32	34
Non	38	37	38	38	37	39	38	37	38
État matrimonial									
Marié(e) ou vivant en union libre†	35	34	36	36	35	37	35	35	36
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	42 *	41	44	43 *	41	46	43 *	41	44
Célibataire, jamais marié(e)	37 *	36	38	38 *	36	39	37 *	36	38
Région de résidence									
Région rurale des provinces	37	36	39	36	34	38	36	35	38
Territoires	47 *	43	51	46 *	42	50	47 *	44	50
Région urbaine des provinces†	37	36	37	37	36	38	37	36	37
Première langue officielle parlée									
Anglais†	39	38	40	39	38	40	39	39	40
Français	31 *	30	32	30 *	29	31	30 *	30	31
Français et anglais	30 *	25	36	33 *	28	38	31 *	28	35
Ni français ni anglais	13 *	9	18	17 *	10	26	14 *	10	19

† use with caution

F too unreliable to be published

* significantly different from reference category ($p < 0.05$)

** significantly different from estimate for Women+ ($p < 0.05$)

*** significantly different from reference category ($p < 0.05$) and estimate for Women+ ($p < 0.05$)

† reference category

1. Excludes First Nations people, Métis, or Inuit.

2. Respondents who were 15 years of age and who did not link to tax data were assumed to have an individual income of \$0.

Note: The category "Women+" includes women, as well as some non-binary respondents and some respondents who did not state their gender, while the category "Men+" includes men, as well as some non-binary persons and some respondents who did not state their gender.

Source: Statistics Canada, Survey of Safety in Public and Private Spaces.

Tableau 10
Expériences de comportements non désirés vécues dans les lieux publics et en ligne, selon le genre de la victime et le type de comportement, 2025

Type de comportement	Femme+†			Homme+			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
En public¹									
Blagues à caractère sexuel inappropriées	9.6	9.3	10.0	3.6 *	3.3	3.9	6.6	6.4	6.9
Attentions sexuelles non désirées	13.9	13.4	14.4	2.3 *	2.1	2.5	8.1	7.8	8.4
Attouchements non désirés	7.6	7.2	8.0	2.4 *	2.1	2.6	5.0	4.8	5.2
Commentaires selon lesquels la personne ne se comporte pas comme une personne de son genre devrait le faire	5.6	5.3	5.9	2.9 *	2.7	3.2	4.2	4.0	4.5
Le fait qu'une personne soit insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son genre	7.9	7.6	8.3	2.0 *	1.8	2.3	5.0	4.8	5.2
Le fait qu'une personne soit insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son orientation sexuelle réelle ou présumée	1.8	1.7	2.0	1.6	1.4	1.8	1.7	1.6	1.8
Le fait qu'une personne soit insultée, maltraitée, ignorée ou exclue parce qu'elle est, ou est présumée être, transgenre	0.9	0.7	1.0	0.6 *	0.5	0.7	0.7	0.7	0.8
Outrage à la pudeur	2.3	2.1	2.5	1.1 *	0.9	1.2	1.7	1.5	1.8
Total	21.6	21.0	22.1	8.0 *	7.6	8.5	14.8	14.5	15.2
En ligne²									
Le fait de recevoir des courriels menaçants ou agressifs, des messages dans les médias sociaux ou des messages textes à titre d'unique destinataire	6.1	5.8	6.5	5.2 *	4.8	5.5	5.6	5.4	5.9
Le fait d'être la cible de commentaires menaçants ou agressifs qui ont été répandus au moyen de courriels de groupe, de messages textes ou de publications dans les médias sociaux	3.1	2.9	3.4	3.1	2.9	3.4	3.1	2.9	3.3
Une personne a publié ou distribué, ou menacé de publier ou de distribuer, des vidéos ou des images intimes ou sexuellement explicites de vous, sans votre consentement.	1.3	1.1	1.4	1.7 *	1.5	1.9	1.5	1.4	1.6
Quelqu'un vous a pressé d'envoyer, de partager ou de publier des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites	2.5	2.3	2.7	1.0 *	0.8	1.1	1.7	1.6	1.9
Quelqu'un vous a envoyé des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites, alors que vous ne vouliez pas les recevoir	6.6	6.3	7.0	3.5 *	3.2	3.8	5.0	4.8	5.3
Total	12.0	11.6	12.5	9.1 *	8.6	9.5	10.6	10.2	10.9

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend les lieux auxquels la population peut accéder avec peu ou pas de restrictions, comme les rues, les trottoirs, les bars, les restaurants, les cafés et autres lieux publics.

2. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédents.

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 11
Comportements non désirés vécus dans les espaces publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, 2025

Caractéristiques retenues	Femmes+			Hommes+			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Groupe d'âge									
15 à 24 ans†	39	37	41	13 **	11	14	25	24	26
25 à 34 ans	36 *	34	38	13 **	11	14	24	23	25
35 à 44 ans	26 *	24	27	9 ***	8	10	17 *	16	18
45 à 54 ans	18 *	17	20	7 ***	6	8	13 *	12	14
55 ans et plus	9 *	8	9	3 ***	3	4	6 *	6	6
Identité autochtone									
Autochtone	31 *	29	34	13 ***	11	15	22 *	21	24
Première Nation	34 *	30	38	13 ***	10	16	24 *	21	27
Métis	30 *	26	34	12 ***	9	16	22 *	19	24
Inuit	27	21	34	14 ***	10	21	21 *	17	26
Non-Autochtone†	21	21	22	8 **	7	8	14	14	15
Groupe de population racisé									
Oui†	16 *	15	17	6 ***	5	7	11 *	10	11
Sud-Asiatiques	14 *	12	17	5 ***	4	7	9 *	8	11
Chinois	13 *	11	16	4 ***	3	6	9 *	8	10
Noirs	15 *	13	19	7 **	5	9	11 *	9	13
Philippins	13 *	11	17	4 ***	3	7	9 *	7	11
Arabes	21	16	27	5 ***	3	8	12 *	9	15
Latino-Américains	24	19	29	13 **	9	18	18	15	22
Asiatiques du Sud-Est	11 *	7	16	6	3	11	8 *	6	12
Asiatiques occidentaux	17	11	24	11	7	17	14	10	18
Coréens	11 *	6	20	F	F	F	8 *	4	12
Japonais	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Groupes de population racisés multiples	39 *	30	48	13 **	8	21	26 *	20	32
Groupe de population racisé non déclaré ailleurs	14 *	9	21	F	F	F	10 *	7	14
Non	23	22	23	8 **	8	9	16	15	16
Lieu de naissance									
À l'extérieur du Canada	14 *	13	15	5 ***	5	6	9 *	9	10
Au Canada†	25	24	25	9 **	9	10	17	17	17
Orientation sexuelle									
Hétérosexuel(le)†	19	18	19	7 **	6	7	12	12	13
LGB+	53 *	50	55	32 ***	29	35	45 *	43	46
Lesbienne ou gai	45 *	40	49	29 ***	26	34	36 *	33	39
Bisexual(le)	57 *	54	60	32 ***	28	36	49 *	47	52
Orientation sexuelle non classée ailleurs	46 *	39	53	43 *	34	51	45 *	40	50

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 11
Comportements non désirés vécus dans les espaces publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, 2025

Caractéristiques retenues	Femmes+			Hommes+			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	
S'identifie comme une personne ayant une incapacité									
Oui†	31 *	29	32	15 ***	14	16	24 *	23	25
Non	20	19	20	7 **	7	7	13	13	14
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents									
Oui†	26 *	25	27	8 ***	8	9	17 *	16	17
Non	13	13	14	7 **	6	8	11	10	11
Revenu personnel avant impôt									
Moins de 20 000 \$†2	26	24	27	12 **	10	13	19	18	20
20 000 \$ à 39 999 \$	18 *	17	19	9 ***	7	10	14 *	13	15
40 000 \$ à 59 999 \$	18 *	17	19	7 ***	6	8	13 *	12	14
60 000 \$ à 79 999 \$	22 *	20	23	5 ***	5	6	14 *	13	15
80 000 \$ à 99 999 \$	24	22	26	7 ***	6	9	15 *	14	16
100 000 \$ à 119 999 \$	24	21	26	7 ***	5	8	14 *	13	15
120 000 \$ ou plus	24	22	26	7 ***	6	8	13 *	12	14
Non déclaré	22 *	20	25	11 **	9	13	16 *	15	18
A fréquenté un établissement d'enseignement au cours des 12 mois précédents									
Oui†	36 *	34	38	13 ***	11	14	25 *	24	26
Non	19	18	19	7 **	7	8	13	12	13
État matrimonial									
Marié(e) ou vivant en union libre†	17	16	17	6 **	5	6	11	11	11
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	14 *	13	15	8 ***	7	9	12 *	11	13
Célibataire, jamais marié(e)	36 *	34	37	12 ***	12	13	23 *	22	24
Région de résidence									
Région rurale des provinces	18 *	17	19	6 ***	5	7	12 *	11	13
Territoires	24	20	27	10 **	7	13	17	14	19
Région urbaine des provinces†	22	22	23	8 **	8	9	15	15	16
Première langue officielle parlée									
Anglais†	23	22	24	9 **	8	9	16	16	16
Français	17 *	16	18	5 ***	5	6	11 *	11	12
Français et anglais	24	19	29	12 **	8	16	17	14	21
Ni français ni anglais	F	F	F	F	F	F	F	F	F

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes+ ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Exclut les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit.

2. Pour les répondants âgés de 15 ans dont les données n'ont pu être couplées à un enregistrement fiscal, on a supposé qu'ils avaient un revenu personnel de 0 \$.

Note : La catégorie « femmes+ » comprend les femmes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre, tandis que la catégorie « hommes+ » comprend les hommes, ainsi que certaines personnes non binaires et certaines personnes qui n'ont pas précisé leur genre.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Modèle 1

Régression logistique : Agressions sexuelles survenues au cours des 12 mois précédant l'enquête, 2025

Caractéristiques retenues	Femme+			Homme+			Total		
	pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	
Genre									
Femmes+	1,8	1,6	2,0
Hommes+	0,6 ***	0,5	0,7
Groupe d'âge									
15 à 24 ans†	6,8	5,5	8,4	1,4	0,9	2,0	3,5	2,9	4,2
25 à 34 ans	3,7 ***	3,0	4,6	0,8 *	0,6	1,3	1,9 ***	1,6	2,4
35 à 44 ans	2,6 ***	2,1	3,2	1,2	0,9	1,7	1,7 ***	1,4	2,1
45 à 54 ans	1,9 ***	1,4	2,4	0,4 ***	0,2	0,7	1,0 ***	0,8	1,3
55 ans et plus	0,7 ***	0,5	0,9	0,2 ***	0,1	0,3	0,4 ***	0,3	0,5
Identité autochtone									
Autochtone†	ns	ns	ns	1,1	0,7	1,8	1,6	1,3	2,1
Non-Autochtone	ns	ns	ns	0,5 ***	0,4	0,6	1,0 ***	0,9	1,1
Lieu de naissance									
À l'extérieur du Canada	1,4 *	1,1	1,8	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Au Canada†	2,0	1,7	2,2	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Orientation sexuelle									
Hétérosexuel(le)†	1,7	1,5	1,9	0,5	0,4	0,6	1,0	0,9	1,1
LGB+	2,8 ***	2,3	3,5	3,1 ***	2,2	4,2	2,3 ***	1,9	2,8
S'identifie comme une personne ayant une incapacité									
Oui†	2,9	2,4	3,5	ns	ns	ns	1,7	1,4	2,0
Non	1,7 ***	1,5	1,9	ns	ns	ns	1,0 ***	0,9	1,1
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents									
Oui†	2,2	1,9	2,5	ns	ns	ns	1,2	1,0	1,3
Non	1,3 ***	1,0	1,6	ns	ns	ns	0,8 ***	0,7	1,0
État matrimonial									
Marié(e) ou vivant en union libre†	1,3	1,1	1,5	0,4	0,3	0,5	0,7	0,6	0,9
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	3,8 ***	3,0	4,7	1,0 **	0,6	1,8	2,1 ***	1,7	2,7
Célibataire, jamais marié(e)	2,3 ***	1,8	2,8	0,7 **	0,5	1,0	1,4 ***	1,2	1,7

Voir les notes à la fin du tableau.

Modèle 1

Régression logistique : Agressions sexuelles survenues au cours des 12 mois précédant l'enquête, 2025

Caractéristiques retenues	Femme+			Homme+			Total		
	pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	
Première langue officielle parlée									
Anglais seulement [†]	1,9	1,7	2,2	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Français seulement, français et anglais, ou une langue non officielle	1,5 *	1,2	1,8	ns	ns	ns	ns	ns	ns

... n'ayant pas lieu de figurer

ns valeur non significative; retirée du modèle final

† catégorie de référence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

1. Les pourcentages ajustés sont les probabilités prédites (entre 0 et 1), multipliées par 100 pour correspondre aux données présentées ailleurs dans le modèle. Un pourcentage ajusté plus élevé représente une probabilité accrue que le résultat soit mesuré lorsque d'autres facteurs sont pris en compte. Un pourcentage rajusté de 100 signifierait que la probabilité d'observer le phénomène d'intérêt (dans ce cas-ci, l'agression sexuelle) est de 100 %.

Note : Ce tableau présente les résultats pour trois modèles distincts, l'un pour la population totale (y compris le genre comme variable indépendante) et les deux autres pour les femmes et les hommes. Le modèle a été construit en fonction de variables qui étaient significatives dans l'analyse bivariée (voir le tableau 4), et les catégories ont été supprimées ou réduites jusqu'à ce qu'il ne subsiste que des différences significatives. Les valeurs manquantes et non déclarées sont exclues.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Modèle 2

Régression logistique : Agressions physiques survenues au cours des 12 mois précédant l'enquête, 2025

Caractéristiques retenues	Femme+			Homme+			Total		
	pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Genre									
Femmes+	3,0	2,8	3,3
Hommes+	4,3 ***	4,0	4,6
Groupe d'âge									
15 à 24 ans†	6,5	5,2	8,1	8,0	6,9	9,2	7,2	6,5	8,0
25 à 34 ans	3,9 ***	3,2	4,7	6,3 *	5,3	7,5	5,0 ***	4,4	5,7
35 à 44 ans	3,8 ***	3,2	4,6	6,2 *	5,4	7,2	4,9 ***	4,4	5,5
45 à 54 ans	3,6 ***	3,0	4,4	4,1 ***	3,4	5,0	3,8 ***	3,3	4,3
55 ans et plus	1,5 ***	1,3	1,9	2,4 ***	2,1	2,8	2,0 ***	1,8	2,2
Identité autochtone									
Autochtone†	4,9	3,9	6,1	7,1	5,7	8,8	6,0	5,1	7,0
Non-Autochtone	2,8 ***	2,6	3,1	4,3 ***	4,0	4,6	3,5 ***	3,3	3,7
Lieu de naissance									
À l'extérieur du Canada	2,4 **	2,0	2,9	3,5 ***	3,0	4,1	2,9 ***	2,6	3,3
Au Canada†	3,1	2,9	3,4	4,8	4,4	5,2	3,9	3,7	4,2
Orientation sexuelle									
Hétérosexuel(le)†	2,7	2,5	3,0	4,3	4,0	4,6	3,5	3,3	3,7
LGB+	5,5 ***	4,5	6,6	6,2 ***	5,0	7,6	6,0 ***	5,2	6,8
S'identifie comme une personne ayant une incapacité									
Oui†	4,9	4,1	5,8	7,3	6,2	8,6	6,1	5,4	6,8
Non	2,6 ***	2,4	2,9	4,1 ***	3,8	4,4	3,3 ***	3,1	3,5
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents									
Oui†	3,2	2,9	3,6	4,7	4,3	5,1	3,9	3,7	4,2
Non	2,4 *	2,1	2,9	3,7 *	3,2	4,4	3,0 ***	2,7	3,4
État matrimonial									
Marié(e) ou vivant en union libre†	2,7	2,4	3,1	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	3,6 *	2,9	4,5	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Célibataire, jamais marié(e)	2,9	2,4	3,5	ns	ns	ns	ns	ns	ns

Voir les notes à la fin du tableau.

Modèle 2

Régression logistique : Agressions physiques survenues au cours des 12 mois précédant l'enquête, 2025

Caractéristiques retenues	Femme+			Homme+			Total		
	pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Première langue officielle parlée									
Anglais seulement†	3,1	2,8	3,4	4,6	4,2	5,0	3,8	3,6	4,0
Français seulement, français et anglais, ou une langue non officielle	2,5 *	2,1	3,0	3,8 *	3,2	4,4	3,1 **	2,8	3,5

... n'ayant pas lieu de figurer

ns valeur non significative; retirée du modèle final

† catégorie de référence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

1. Les pourcentages ajustés sont les probabilités prédites (entre 0 et 1), multipliées par 100 pour correspondre aux données présentées ailleurs dans le modèle. Un pourcentage ajusté plus élevé représente une probabilité accrue que le résultat soit mesuré lorsque d'autres facteurs sont pris en compte. Un pourcentage rajusté de 100 signifierait que la probabilité d'observer le phénomène d'intérêt (dans ce cas-ci, l'agression physique) est de 100 %.

Note : Ce tableau présente les résultats pour trois modèles distincts, l'un pour la population totale (y compris le genre comme variable indépendante) et les deux autres pour les femmes et les hommes. Le modèle a été construit en fonction de variables qui étaient significatives dans l'analyse bivariée (voir le tableau 5), et les catégories ont été supprimées ou réduites jusqu'à ce qu'il ne subsiste que des différences significatives. Les valeurs manquantes et non déclarées sont exclues.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Modèle 3

Régression logistique : Comportements non désirés survenus dans les lieux publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, 2025

Caractéristiques retenues	Femme+			Homme+			Total		
	pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	
Genre									
Femmes+	18,5	17,9	19,1
Hommes+	6,1 ***	5,7	6,5
Groupe d'âge									
15 à 24 ans†	30,1	27,7	32,7	9,2	7,9	10,8	17,8	16,4	19,3
25 à 34 ans	30,7	28,8	32,8	10,0	8,8	11,4	18,4	17,2	19,7
35 à 44 ans	25,2 **	23,6	27,0	9,1	8,1	10,1	15,4 **	14,4	16,4
45 à 54 ans	18,1 ***	16,7	19,6	6,9 *	6,0	8,0	11,1 ***	10,3	12,0
55 ans et plus	9,6 ***	9,0	10,3	3,2 ***	2,8	3,6	5,5 ***	5,2	5,9
Identité autochtone									
Autochtone†	ns	ns	ns	ns	ns	ns	12,2	10,9	13,5
Non-Autochtone	ns	ns	ns	ns	ns	ns	10,8 *	10,4	11,1
Lieu de naissance									
À l'extérieur du Canada	12,5 ***	11,6	13,4	4,6 ***	4,0	5,3	7,6 ***	7,0	8,1
Au Canada†	20,7	20,0	21,4	7,0	6,6	7,5	12,4	11,9	12,8
Orientation sexuelle									
Hétérosexuel(le)†	16,8	16,3	17,4	5,7	5,3	6,1	9,9	9,6	10,3
LGB+	33,8 ***	31,5	36,2	22,3 ***	19,9	24,9	26,1 ***	24,4	27,8
S'identifie comme une personne ayant une incapacité									
Oui†	26,0	24,3	27,8	10,4	9,1	11,7	16,6	15,5	17,8
Non	16,9 ***	16,3	17,5	5,8 ***	5,4	6,2	10,0 ***	9,7	10,4
A occupé un emploi au cours des 12 mois précédents									
Oui†	20,0	19,2	20,8	ns	ns	ns	11,5	11,1	12,0
Non	15,0 ***	14,0	16,1	ns	ns	ns	9,4 ***	8,7	10,0
Revenu personnel avant impôt									
Moins de 80 000 \$ ²	17,2	16,6	17,9	ns	ns	ns	10,3	9,9	10,7
80 000 \$ ou plus	21,8 ***	20,4	23,2	ns	ns	ns	12,4 ***	11,7	13,2
État matrimonial									
Marié(e) ou vivant en union libre†	15,7	15,0	16,5	5,6	5,2	6,1	9,5	9,0	9,9
Séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve)	20,8 ***	19,3	22,5	9,1 ***	7,6	10,9	13,0 ***	12,0	14,1
Célibataire, jamais marié(e)	21,7 ***	20,3	23,1	6,7 *	6,0	7,6	12,7 ***	12,0	13,5

Voir les notes à la fin du tableau.

Modèle 3

Régression logistique : Comportements non désirés survenus dans les lieux publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, 2025

Caractéristiques retenues	Femme+			Homme+			Total		
	pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à		pourcentage ajusté ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à	
Première langue officielle parlée									
Anglais seulement†	19,5	18,9	20,2	6,8	6,3	7,2	11,7	11,3	12,1
Français seulement, français et anglais, ou une langue non officielle	14,3 ***	13,3	15,3	4,7 ***	4,1	5,4	8,4 ***	7,9	9,0

... n'ayant pas lieu de figurer

ns valeur non significative; retirée du modèle final

† catégorie de référence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

1. Les pourcentages ajustés sont les probabilités prédites (entre 0 et 1), multipliées par 100 pour correspondre aux données présentées ailleurs dans le modèle. Un pourcentage ajusté plus élevé représente une probabilité accrue que le résultat soit mesuré lorsque d'autres facteurs sont pris en compte. Un pourcentage rajusté de 100 signifierait que la probabilité d'observer le phénomène d'intérêt (dans ce cas-ci, les comportements non désirés) est de 100 %.

2. À la suite des résultats du modèle initial, les répondants dont les données n'ont pu être couplées à un enregistrement fiscal ont été inclus dans cette catégorie. En séparant les deux catégories, par exemple, le pourcentage ajusté était de 10,3 % pour les répondants dont le revenu était inférieur à 80 000 \$ et de 10,2 % pour les répondants dont les données n'ont pu être couplées.

Note : Ce tableau présente les résultats pour trois modèles distincts, l'un pour la population totale (y compris le genre comme variable indépendante) et les deux autres pour les femmes et les hommes. Le modèle a été construit en fonction de variables qui étaient significatives dans l'analyse bivariée (voir le tableau 11), et les catégories ont été supprimées ou réduites jusqu'à ce qu'il ne subsiste que des différences significatives. Les valeurs manquantes et non déclarées sont exclues.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.